



# Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux

Département du Finistère PPRN-L 2

Phase 2 : Caractérisation des aléas

Atlas cartographique



02/02/2016

HYN21668L



## Informations qualité du document

## Informations générales

<b>Auteur(s)</b>	Guillaume GHESQUIERE, Amel MECHROUH, M-Laure BOSSIS
<b>Titre du projet</b>	Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux –PPRN-L 2
<b>Titre du document</b>	Phase 2 : Atlas cartographique
<b>Date</b>	15/01/2016
<b>Référence</b>	HYN21668L

## Destinataires

Envoyé à :		
Nom	Organisme	Envoyé le :
D. Blaise	DDTM	04/11/2015
Copie à :		
Nom	Organisme	Envoyé le :

## Historique modifications

Version	Date	Rédigé par	Visé par :
V0	18/12/2014	ML. BOSSIS / V. HUCHET	Pierre-Alain Rielland / ML BOSSIS
V1	09/02/2015	ML. BOSSIS / V. HUCHET	Pierre-Alain Rielland / ML BOSSIS
V2	11/10/2015	SA TAUPIN	ML BOSSIS
V3	04/11/2015	Z. LAURENT / F. COLOMBET	ML BOSSIS
V4	02/02/2016	Z.LAURENT	ML BOSSIS

## Liste des cartographies

Série de cartes n°1 : Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

Série de cartes n°2 : Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence sans prise en compte de l'effet des structures de protection

Série de cartes n°3 : Carte de l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

Série de cartes n°4 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

Série de cartes n°5 : Carte de l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

Série de cartes n°6 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

Série de cartes n°7 : Carte de l'aléa érosion

Série de cartes n°8 : Carte de l'aléa érosion intégrant le changement climatique

## Série de cartes n°1 : Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

---

## Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

### Bénodet

- Bassin de risque
- Zones basses par superposition topographique
- Cordons dunaires
- Ouvrages de protection contre les inondations (classés article R214.113 par arrêté)
- Digos de classe D
- Remblais d'infrastructure dans zones basses
- Bande de précaution

**SC33a** Découpage en tronçons homogènes et identifiants

- TN : Terrain naturel
- SP : Structure de protection contre la submersion
- NMR : Niveau marin à la cote le plus important

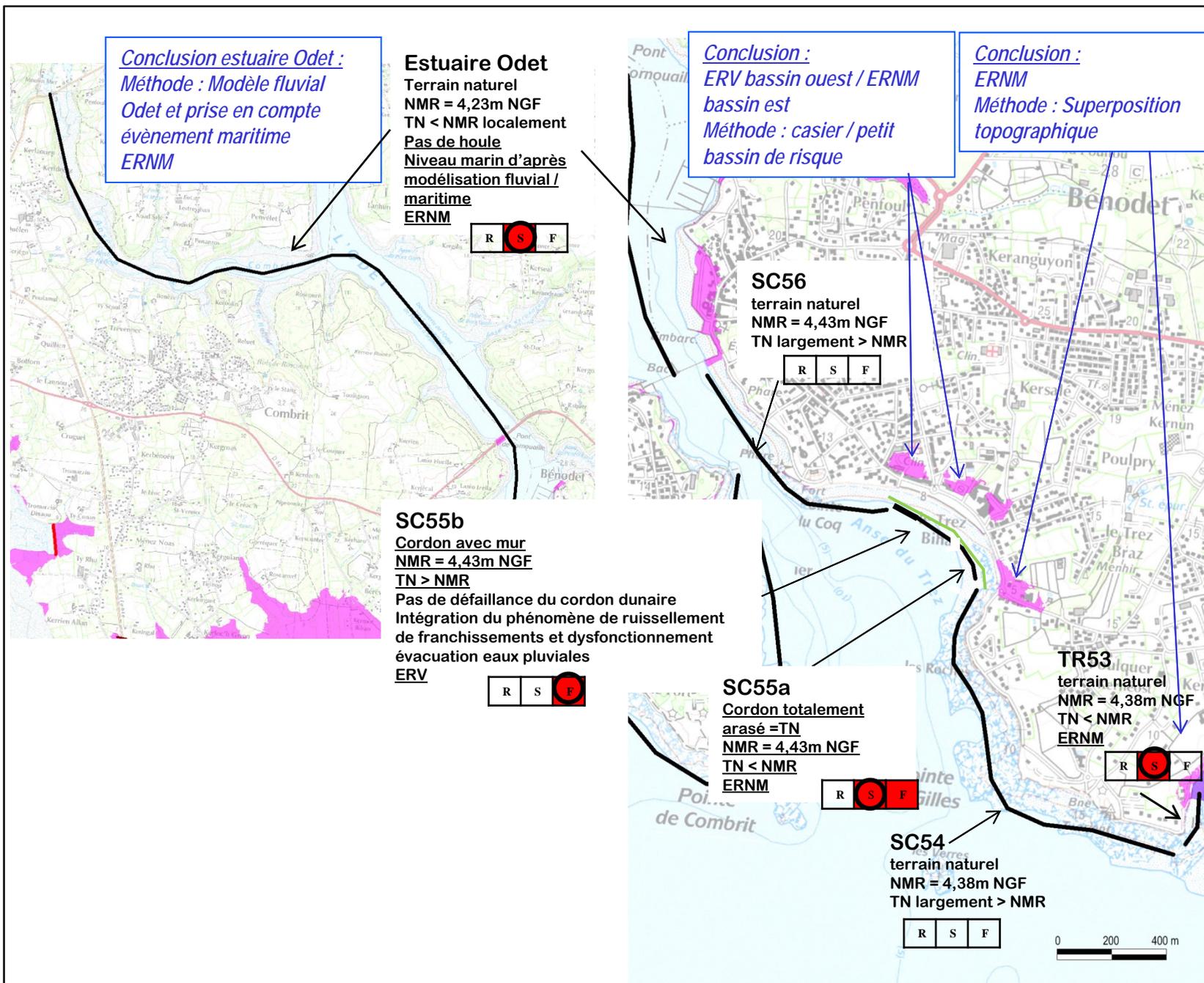
Code de lecture des phénomènes à prendre en compte :

R	S	F
---	---	---

- R** phénomène de rupture (ruine, brèche), affaissement cordon
- S** phénomène de surverse
- F** phénomène de franchissement
- phénomène potentiel pour l'évènement référence
- phénomène retenu pour le calcul, car prépondérant sur le tronçon
- Localisation de la brèche
- Localisation de l'affaissement du cordon

Code de lecture des évènements à prendre en compte :

- ERV : Evènement référence générant les volumes franchissants les plus importants
- ERNM : Evènement référence générant le niveau marin le plus important



## Carte de synthèse des modes de submersion et d'écoulement et des hypothèses de défaillance des structures de protection

### Fouesnant

-  Bassin de risque
-  Zones basses par superposition topographique
-  Cordons dunaires
-  Ouvrages de protection contre les inondations (classés article R214.113 par arrêté)
-  Dignes de classe D
-  Remblais d'infrastructure dans zones basses
-  Bande de précaution

**SC33a** Découpage en tronçons homogènes et identifiants

- TN : Terrain naturel
- SP : Structure de protection contre la submersion
- NMR : Niveau marin à la cote le plus important

Code de lecture des phénomènes à prendre en compte :

R	S	F
---	---	---

- R** phénomène de rupture (ruine, brèche), affaissement cordon
- S** phénomène de surverse
- F** phénomène de franchissement

 phénomène potentiel pour l'évènement référence

 phénomène retenu pour le calcul, car prépondérant sur le tronçon

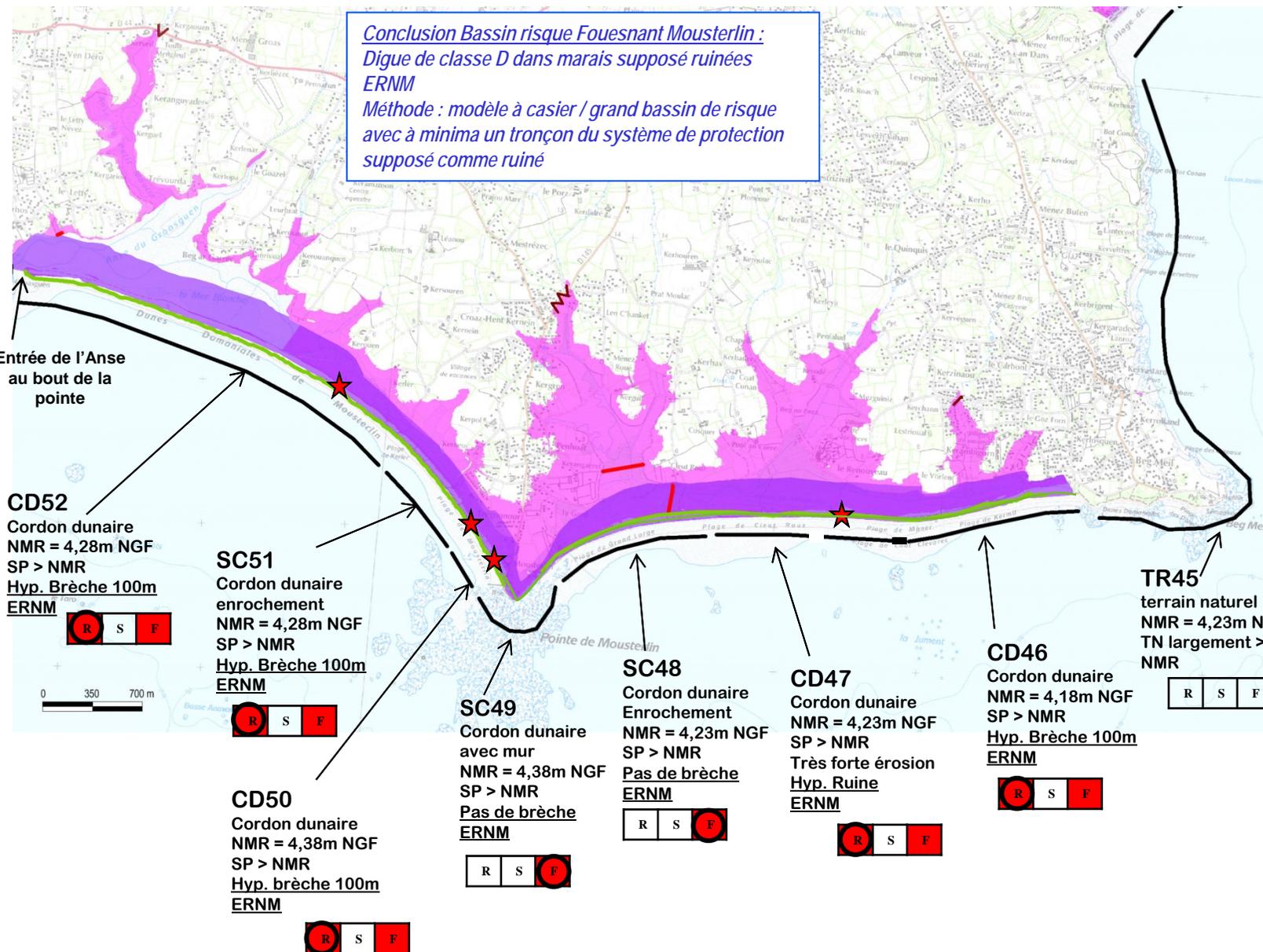
 Localisation de la brèche

 Localisation de l'affaissement du cordon

Code de lecture des évènements à prendre en compte :

ERV : Evènement référence générant les volumes franchissants les plus importants

ERNM : Evènement référence générant le niveau marin le plus important



Carte de synthèse des modes  
de submersion et d'écoulement  
et des hypothèses de défaillance  
des structures de protection

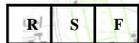
La Forêt-Fouesnant / Fouesnant

Conclusion Bassin risque Forêt-Fouesnant EST12 :  
ERNM  
Méthode : *Modèle casier avec prise en compte de la  
défaillance de l'exutoire*

Conclusion Bassin risque Anse de Fouesnant  
et de Penfouliec EST11 :  
ERNM  
Méthode : *Superposition topographique aval  
digue écluse et modèle à casier pour la partie  
amont de la digue écluse de la Forêt-  
Fouesnant*

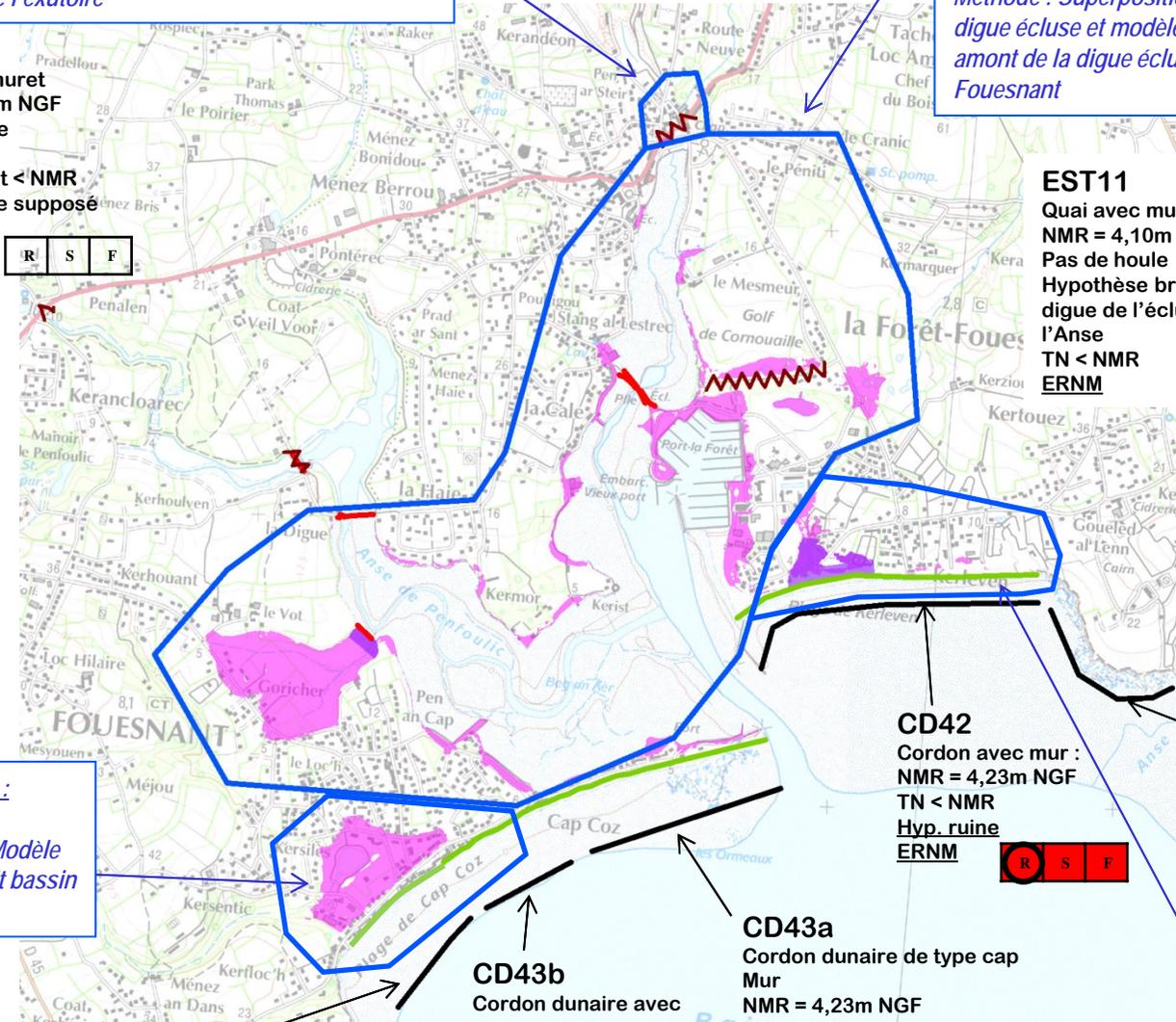
**EST12**

Quai avec muret  
NMR = 4,10m NGF  
Pas de houle  
TN > NMR  
TN en retrait < NMR  
Hyp exutoire supposé  
défaillant  
ERNM



**EST11**

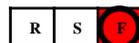
Quai avec muret  
NMR = 4,10m NGF  
Pas de houle  
Hypothèse brèche 100m  
digue de l'écluse de  
l'Anse  
TN < NMR  
ERNM



Conclusion :  
ERNM  
Méthode : *Modèle  
casier / petit bassin  
de risque*

**SC44**

Cordon avec mur  
NMR = 4,23m NGF  
SP > NMR  
Pas de défaillance du cordon  
Intégration du phénomène de ruissellement , de  
franchissements et dysfonctionnement  
évacuation eaux pluviales  
ERV



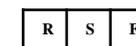
**CD42**

Cordon avec mur :  
NMR = 4,23m NGF  
TN < NMR  
Hyp. ruine  
ERNM



**TR41b**

terrain naturel  
NMR = 4,23m NGF  
TN largement > NMR



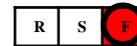
**CD43a**

Cordon dunaire de type cap  
Mur  
NMR = 4,23m NGF  
SP > NMR  
Hyp. Rupture non prise en  
compte  
ERV face avant et ERNM  
face arrière



**CD43b**

Cordon dunaire avec  
mur  
NMR = 4,23m NGF  
SP > NMR  
TN en retrait > NMR  
ERV



- Bassin de risque
- Zones basses par  
superposition topographique
- Cordons dunaires
- Ouvrages de protection  
contre les inondations (classés  
article R214.113 par arrêté)
- Digos de classe D
- Remblais d'infrastructure  
dans zones basses
- Bande de précaution

**SC33a** Découpage en tronçons  
homogènes et identifiant

- TN : Terrain naturel
- SP : Structure de protection contre la submersion
- NMR : Niveau marin à la cote le plus important

Code de lecture des phénomènes à  
prendre en compte :

- |   |   |   |
|---|---|---|
| R | S | F |
|---|---|---|
- R** phénomène de rupture (ruine, brèche),  
affaissement cordon)
  - S** phénomène de surverse
  - F** phénomène de franchissement

phénomène potentiel pour l'évènement référence

phénomène retenu pour le calcul,  
car prépondérant sur le tronçon

Localisation de la brèche

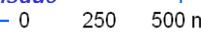
Localisation de l'affaissement du cordon

Code de lecture des évènements à  
prendre en compte :

**ERV** : Evènement référence générant les volumes  
franchissants les plus importants

**ERNM** : Evènement référence générant  
le niveau marin le plus important

Conclusion :  
ERNM  
Méthode : *modèle casier -  
petit bassin de  
risque*



**Carte de synthèse des modes  
de submersion et d'écoulement  
et des hypothèses de défaillance  
des structures de protection**

**Concarneau - carte1**

-  Bassin de risque
-  Zones basses par superposition topographique
-  Cordons dunaires
-  Ouvrages de protection contre les inondations (classés article R214.113 par arrêté)
-  Digos de classe D
-  Remblais d'infrastructure dans zones basses
-  Bande de précaution

**SC33a** Découpage en tronçons homogènes et identifiant

- TN : Terrain naturel
- SP : Structure de protection contre la submersion
- NMR : Niveau marin à la cote le plus important

**Code de lecture des phénomènes à prendre en compte :**

R	S	F
---	---	---

- R** phénomène de rupture (ruine, brèche), affaissement cordon
- S** phénomène de surverse
- F** phénomène de franchissement

 phénomène potentiel pour l'évènement référence

 phénomène retenu pour le calcul, car prépondérant sur le tronçon

 Localisation de la brèche

 Localisation de l'affaissement du cordon

**Code de lecture des évènements à prendre en compte :**

ERV : Evènement référence générant les volumes franchissants les plus importants

ERNM : Evènement référence générant le niveau marin le plus important

**EST10: Anse de St-Jean et St-Laurent**

Terrain naturel  
NMR = 4,10m NGF  
TN < NMR localement  
Pas de houle  
ERNM

R	<b>S</b>	F
---	----------	---

**TR41a**

terrain naturel  
NMR = 4,18m NGF  
TN largement > NMR

R	S	F
---	---	---

**SC40f**

Cordon avec mur  
NMR = 4,18 NGF  
TN < NMR mais zone basse remblayée  
Pas d'hypothèse de défaillance  
ERV

R	S	<b>F</b>
---	---	----------

**SC40e**

Cordon avec Mur  
Pas de zone basse à l'arrière  
NMR = 4,18m NGF  
TN > NMR  
ERV

R	S	<b>F</b>
---	---	----------

**SC40d**

terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN largement > NMR

R	S	F
---	---	---

**SC40c**

terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN > NMR  
ERV

R	S	<b>F</b>
---	---	----------

**SC40b**

terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN largement > NMR

R	S	F
---	---	---

**SC40a**

terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN > NMR  
ERV

R	S	<b>F</b>
---	---	----------

**Conclusion pour tous les autres bassins de risque Concarneau Nord :**  
ERV ou ERNM en fonction de chaque bassin  
Méthode : Superposition topographique

**Conclusion pour bassin risques blancs :**  
ERV  
Méthode : modèle à casier - petit bassin de risque

0 200 400 m

Fond de plan : IGN SCAN25

Carte de synthèse des modes  
de submersion et d'écoulement  
et des hypothèses de défaillance  
des structures de protection

### Concarneau - carte2

- Bassin de risque
- Zones basses par superposition topographique
- Cordons dunaires
- Ouvrages de protection contre les inondations (classés article R214.113 par arrêté)
- Digos de classe D
- Remblais d'infrastructure dans zones basses
- Bande de précaution

SC33a Découpage en tronçons homogènes et identifiants

- TN : Terrain naturel
- SP : Structure de protection contre la submersion
- NMR : Niveau marin à la cote le plus important

Code de lecture des phénomènes à prendre en compte : 

R	S	F
---	---	---

- R** phénomène de rupture (ruine, brèche), affaissement cordon
- S** phénomène de surverse
- F** phénomène de franchissement

phénomène potentiel pour l'évènement référence

phénomène retenu pour le calcul, car prépondérant sur le tronçon

Localisation de la brèche

Localisation de l'affaissement du cordon

Code de lecture des évènements à prendre en compte :

ERV : Evènement référence générant les volumes franchissants les plus importants

ERNM : Evènement référence générant le niveau marin le plus important

**POR4 : Port Concarneau**  
Terrain naturel  
NMR = 4,08m NGF  
TN > NMR  
TN pente douce descendante  
Pas de houle Défaillance des exutoires EP du port qui relie aux zones basses  
**ERNM**

R	<b>S</b>	F
---	----------	---

**POR5 : Port de La Croix**  
Terrain naturel  
NMR = 4,08m NGF  
TN > NMR  
Pas de houle

R	S	F
---	---	---

**TR39**  
terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN > NMR  
**ERV**

R	S	<b>F</b>
---	---	----------

**TR38**  
terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN largement > NMR

R	S	F
---	---	---

**EST9 : Anse du Douric Ar Zin**  
Terrain naturel  
NMR = 4,08m NGF  
TN < NMR  
Pas de houle  
**ERNM**

R	<b>S</b>	F
---	----------	---

**TR37**  
Cordon naturel  
NMR = 4,18m NGF  
SP < NMR  
Hyp. ruine  
**ERNM**

<b>R</b>	<b>S</b>	F
----------	----------	---

**TR36**  
terrain naturel avec mur  
NMR = 4,18m NGF  
TN largement > NMR sauf zone plage  
**ERNM ou ERV en fonction du linéaire**

R	<b>S</b>	<b>F</b>
---	----------	----------

**EST8 : Anse de Pouldohan**  
Terrain naturel  
NMR = 4,08m NGF  
TN < NMR  
Pas de houle  
**ERNM**

R	<b>S</b>	F
---	----------	---

*Conclusion tous les bassins de risque Concarneau sud: ERNM ou ERV*  
*Méthode : Superposition topographique*

0 200 400 m

Fond de plan : IGN SCAN25

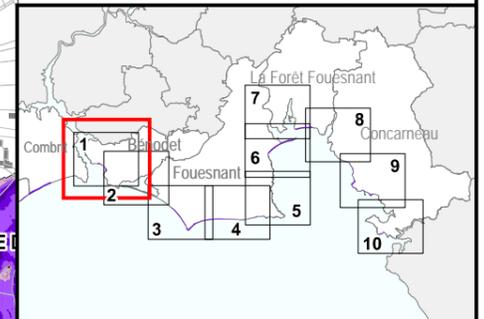
## Série de cartes n°2 : Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence sans prise en compte de l'effet des structures de protection

---

PPRL-2 - Est Odet  
Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)

Commune de Bénodet

Carte n° 1  
(carte par bassin de risque)



Combrit

Bénodet

ANSE DU PETIT MOULIN

ANSE DU PETIT MOULIN

Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

▭ Faible

▭ Moyen

▭ Fort

▭ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

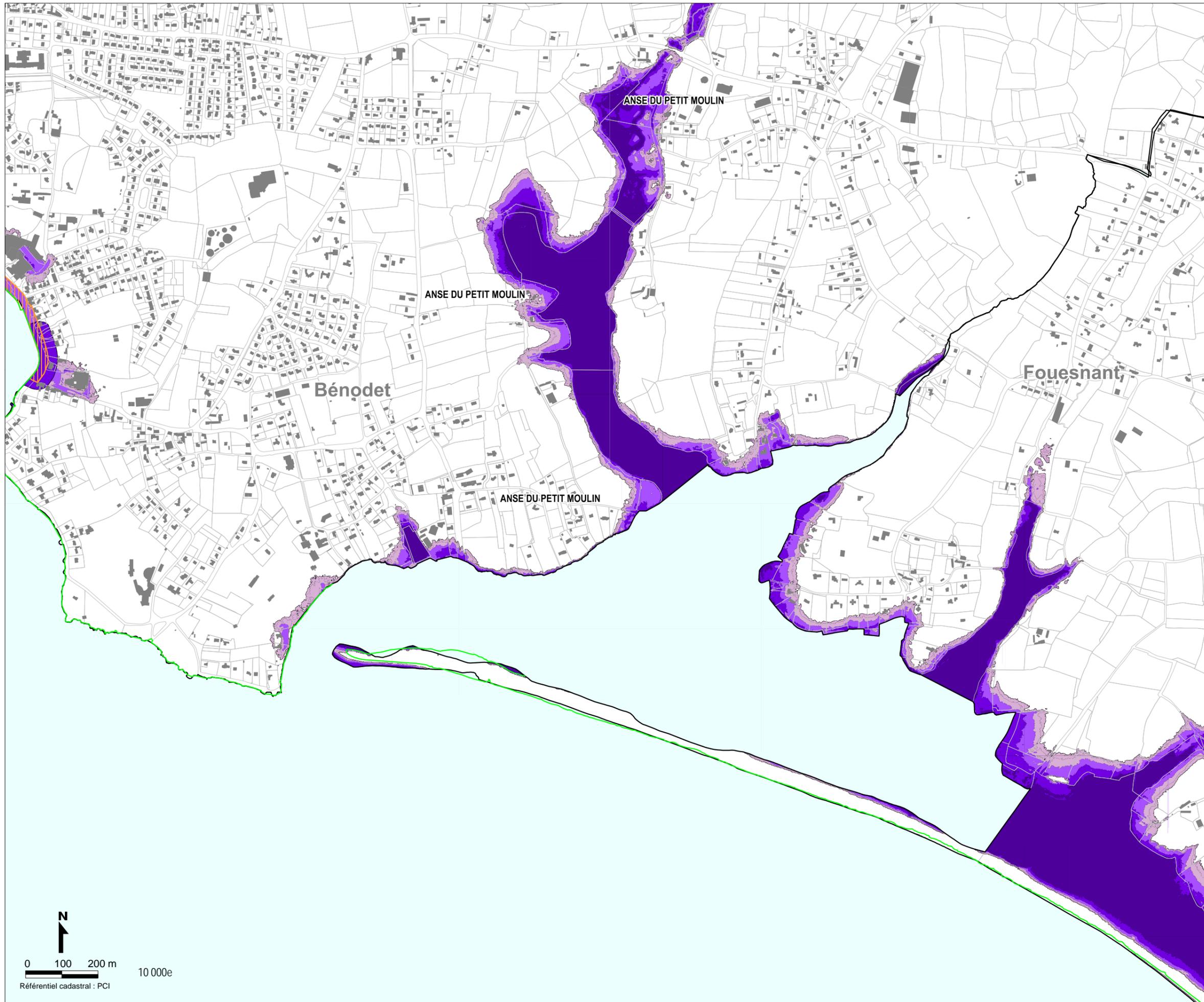
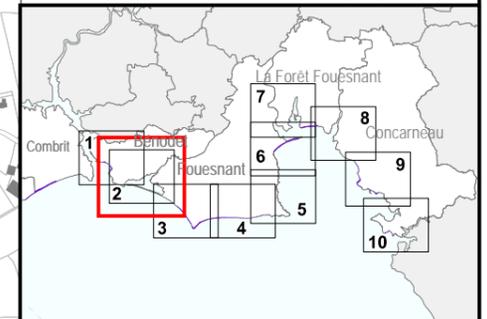
CLOHARS-FOUESNANT



0 100 200 m  
Référentiel cadastral : PCI 10 000e

PPRL-2 - Est Odet  
Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)

Communes de Bénodet  
et Fouesnant  
Carte n° 2  
(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

— Faible

— Moyen

— Fort

— Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

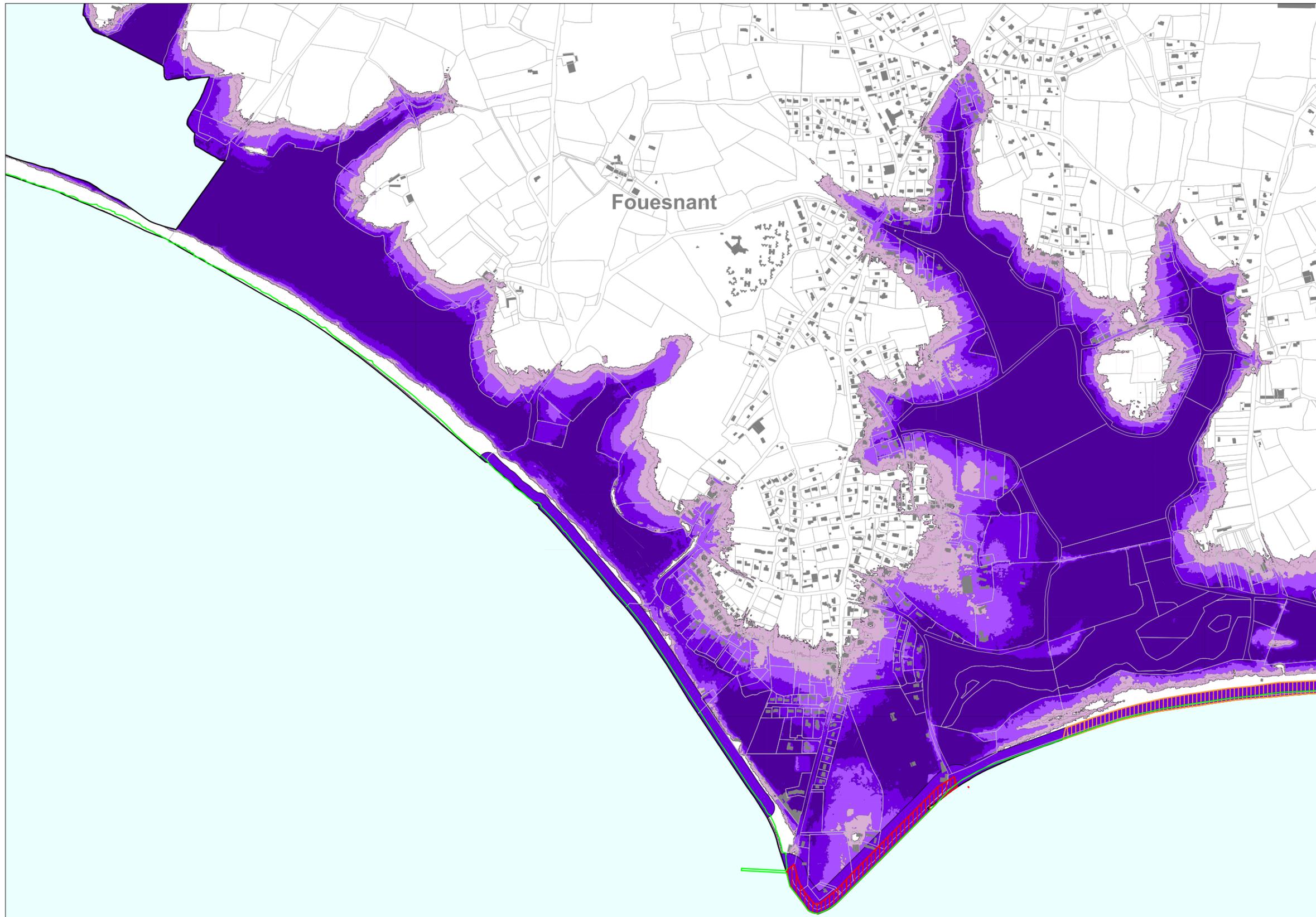
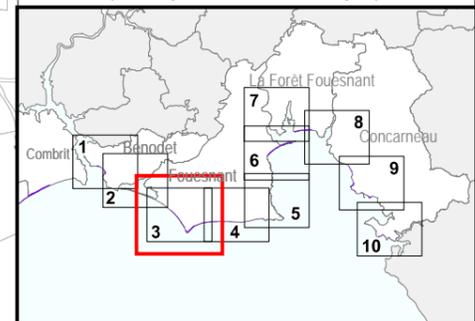




**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de**  
**submersion basée sur**  
**l'évènement référence**  
**(sans prise en compte de**  
**l'effet des structures de**  
**protection)**

**Communes de Fouesnant**

**Carte n° 3**  
(carte par bassin de risque)



**Légende**

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

**Aléas**

▭ Faible

▭ Moyen

▭ Fort

▭ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

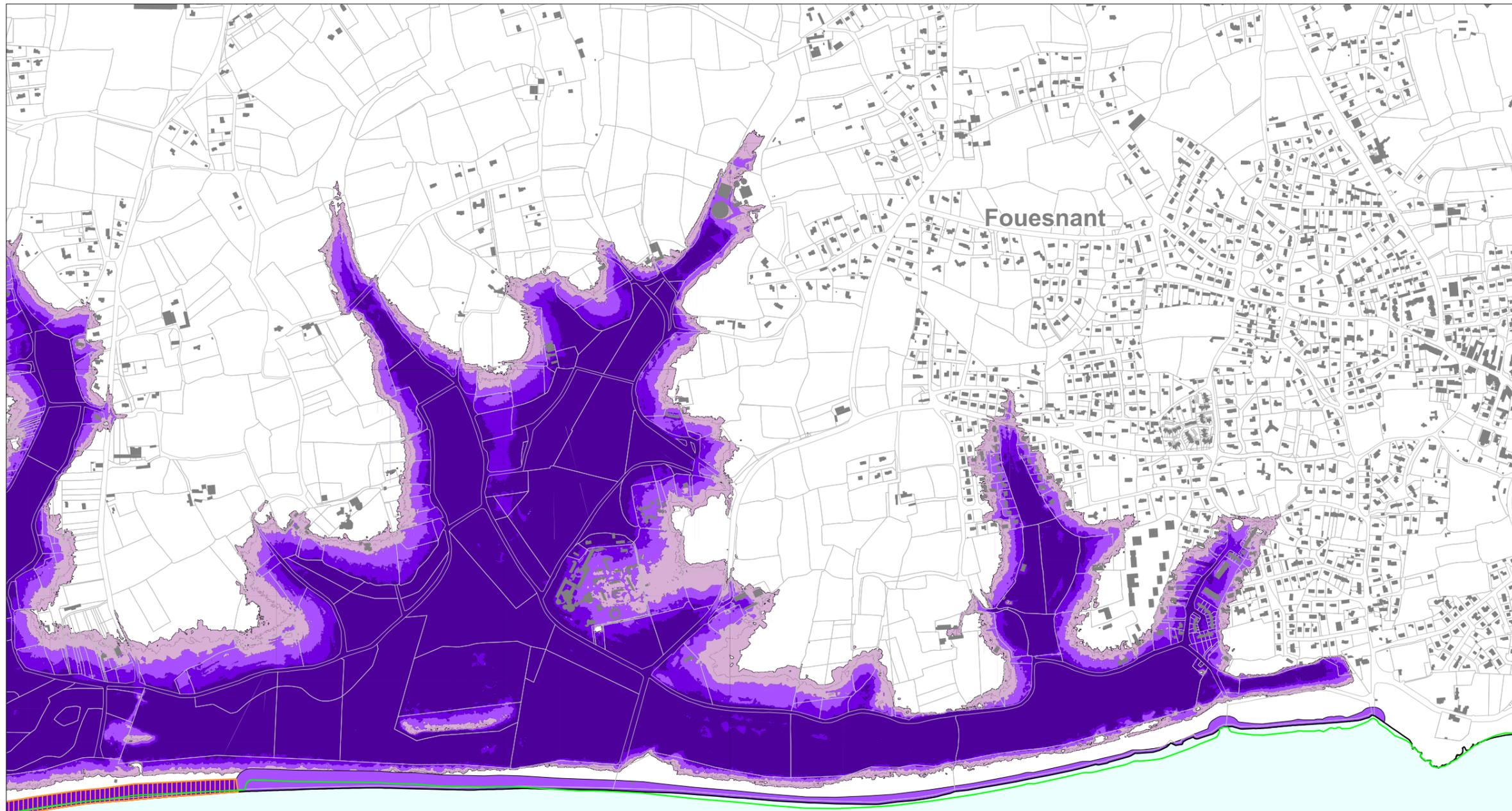
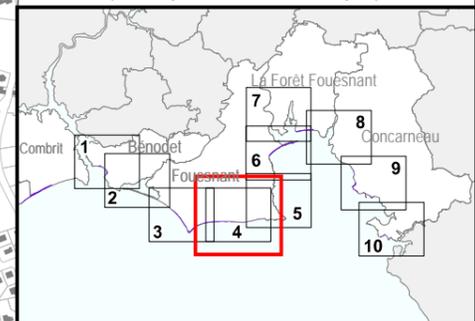
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012



**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de**  
**submersion basée sur**  
**l'évènement référence**  
**(sans prise en compte de**  
**l'effet des structures de**  
**protection)**  
**Communes de Fouesnant**

Carte n° 4  
(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

▭ Faible

▭ Moyen

▭ Fort

▭ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012



0 100 200 m

10 000e

Référentiel cadastral : PCI

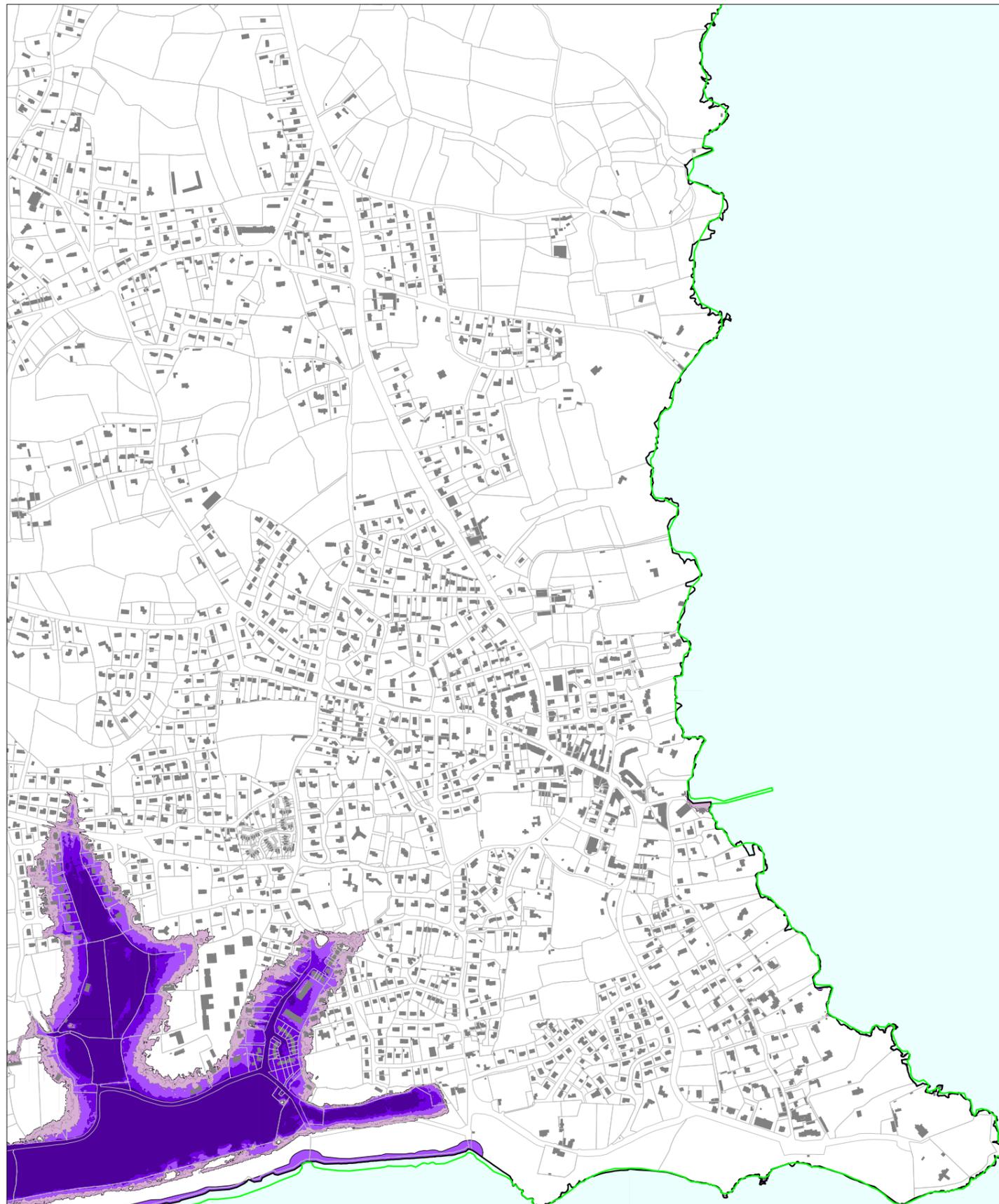
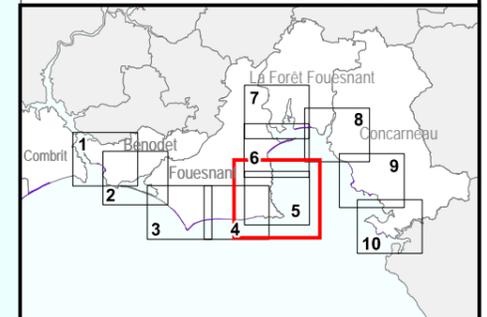
PPRL-2 - Est Odet

Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)

Communes de Fouesnant

Carte n° 5

(carte par bassin de risque)



Légende

□ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

□ Faible

□ Moyen

□ Fort

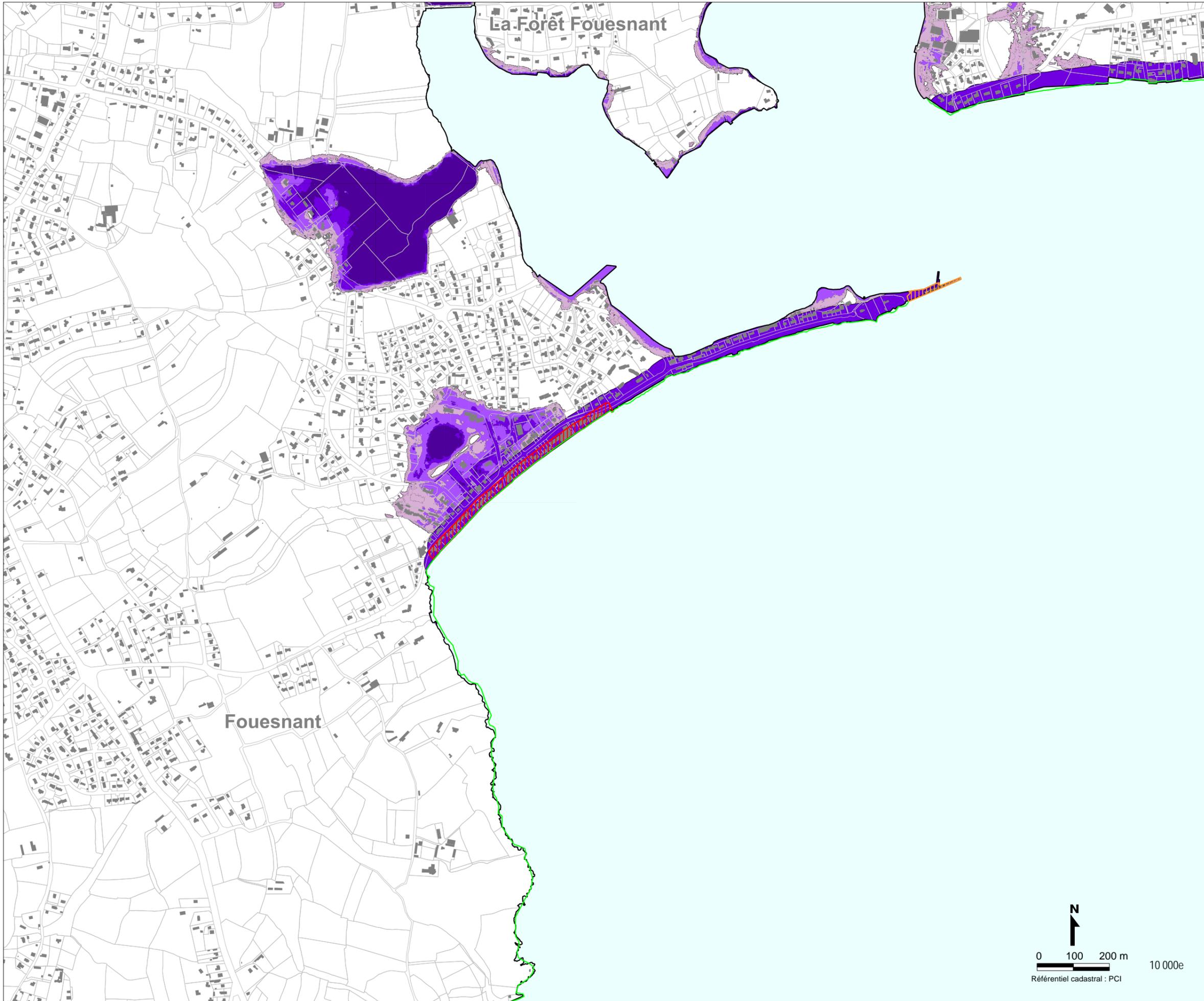
□ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

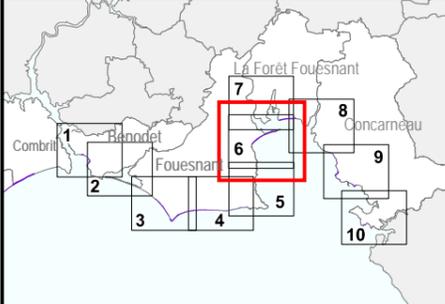
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012




**PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX**  
 République Française  
 Préfet du Finistère

**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence (sans prise en compte de l'effet des structures de protection)**  
**Communes de Fouesnant et La Forêt Fouesnant**  
**Carte n° 6**  
 (carte par bassin de risque)



**Légende**

-  Limite de commune
-  Trait de côte actuel

Aléas

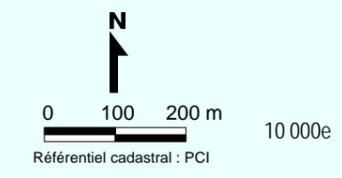
-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

-  Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues
-  Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

 HYN21668L-PPRL29 2015

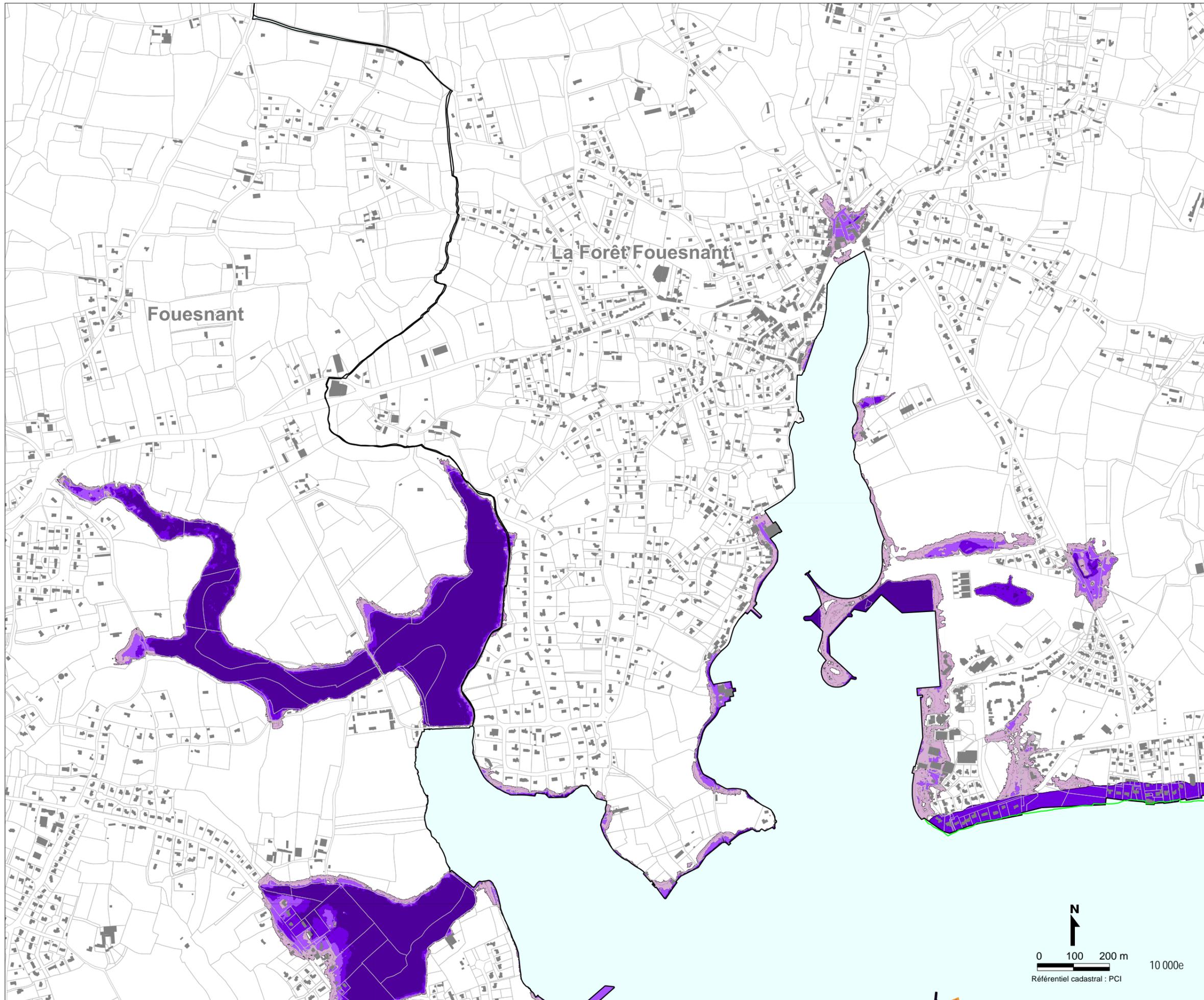
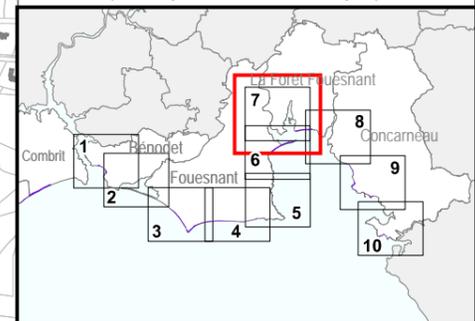




**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de**  
**submersion basée sur**  
**l'évènement référence**  
**(sans prise en compte de**  
**l'effet des structures de**  
**protection)**

**Communes de Fouesnant**  
**et La Forêt Fouesnant**  
**Carte n° 7**

(carte par bassin de risque)



**Légende**

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

**Aléas**

■ Faible

■ Moyen

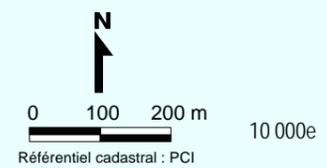
■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



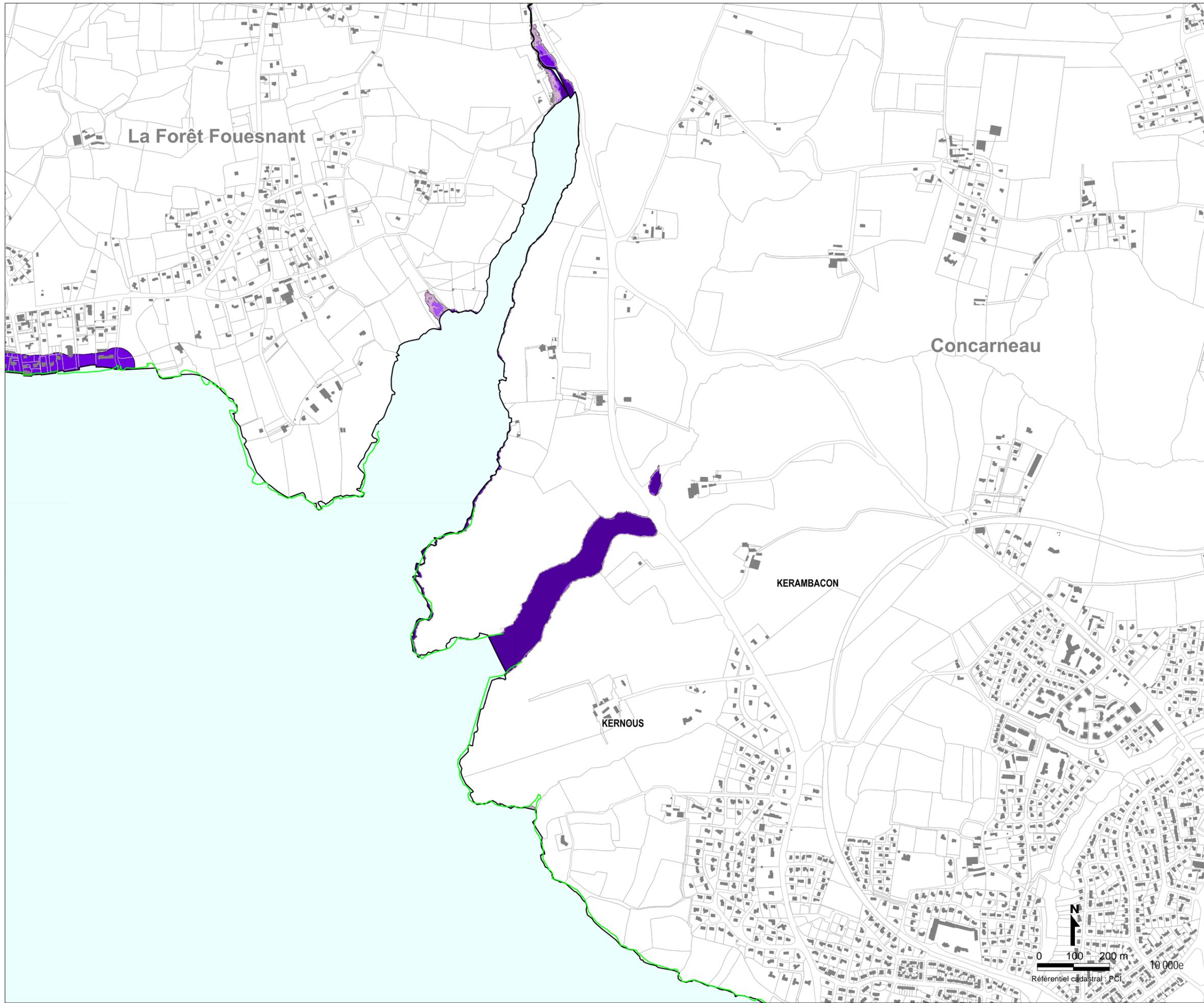
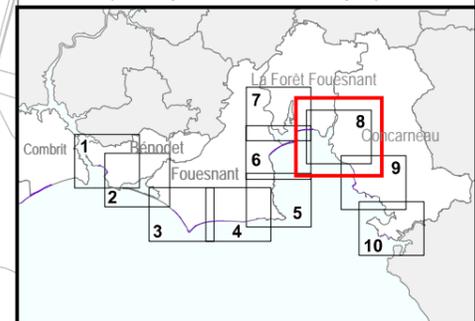


**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de**  
**submersion basée sur**  
**l'évènement référence**  
**(sans prise en compte de**  
**l'effet des structures de**  
**protection)**

**Communes de Concarneau**  
**et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 8

(carte par bassin de risque)



**Légende**

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

**Aléas**

▭ Faible

▭ Moyen

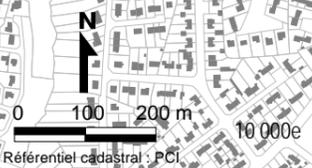
▭ Fort

▭ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



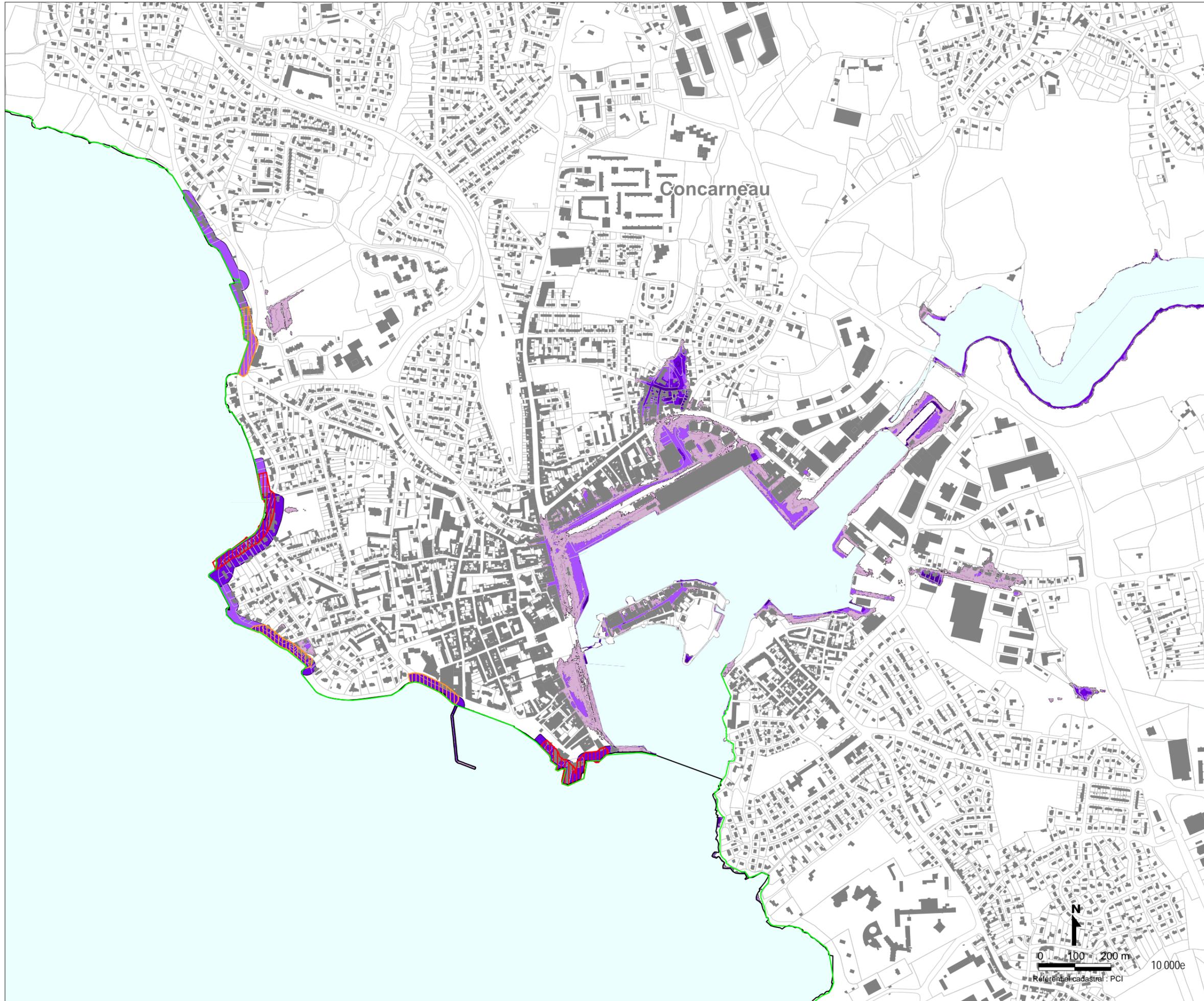
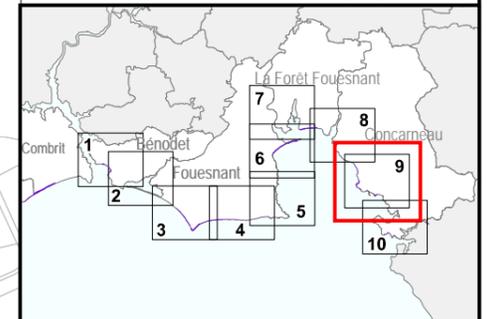
PPRL-2 - Est Odet

Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)

Communes de Concarneau

Carte n° 9

(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

▭ Faible

▭ Moyen

▭ Fort

▭ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

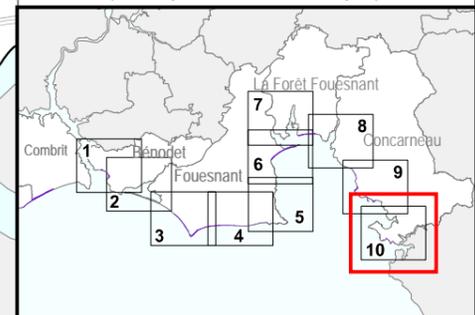
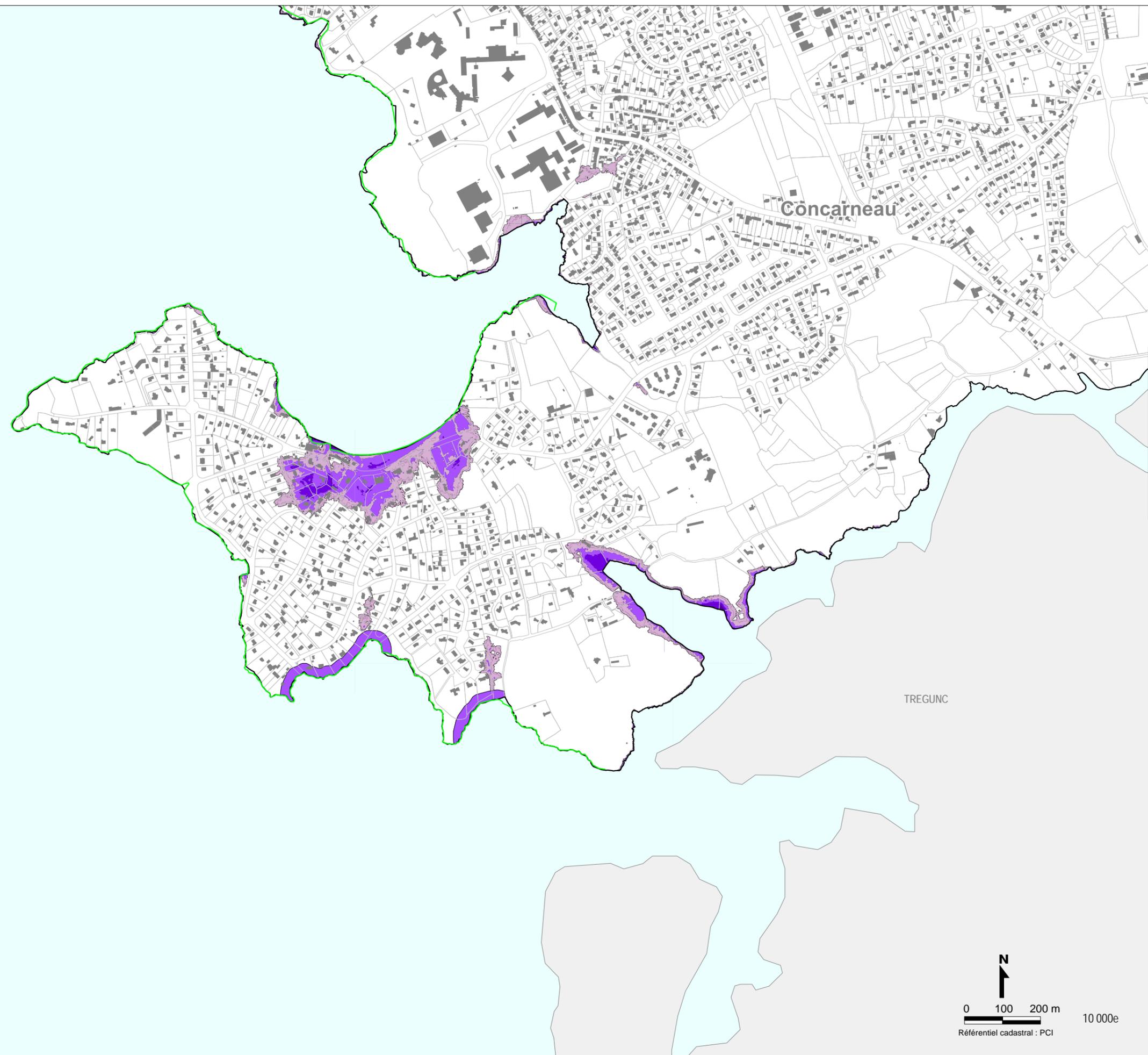
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence (sans prise en compte de l'effet des structures de protection)**

Communes de Concarneau

Carte n° 10  
(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

▭ Faible

▭ Moyen

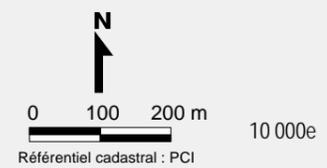
▭ Fort

▭ Très fort

▭ Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

▭ Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.



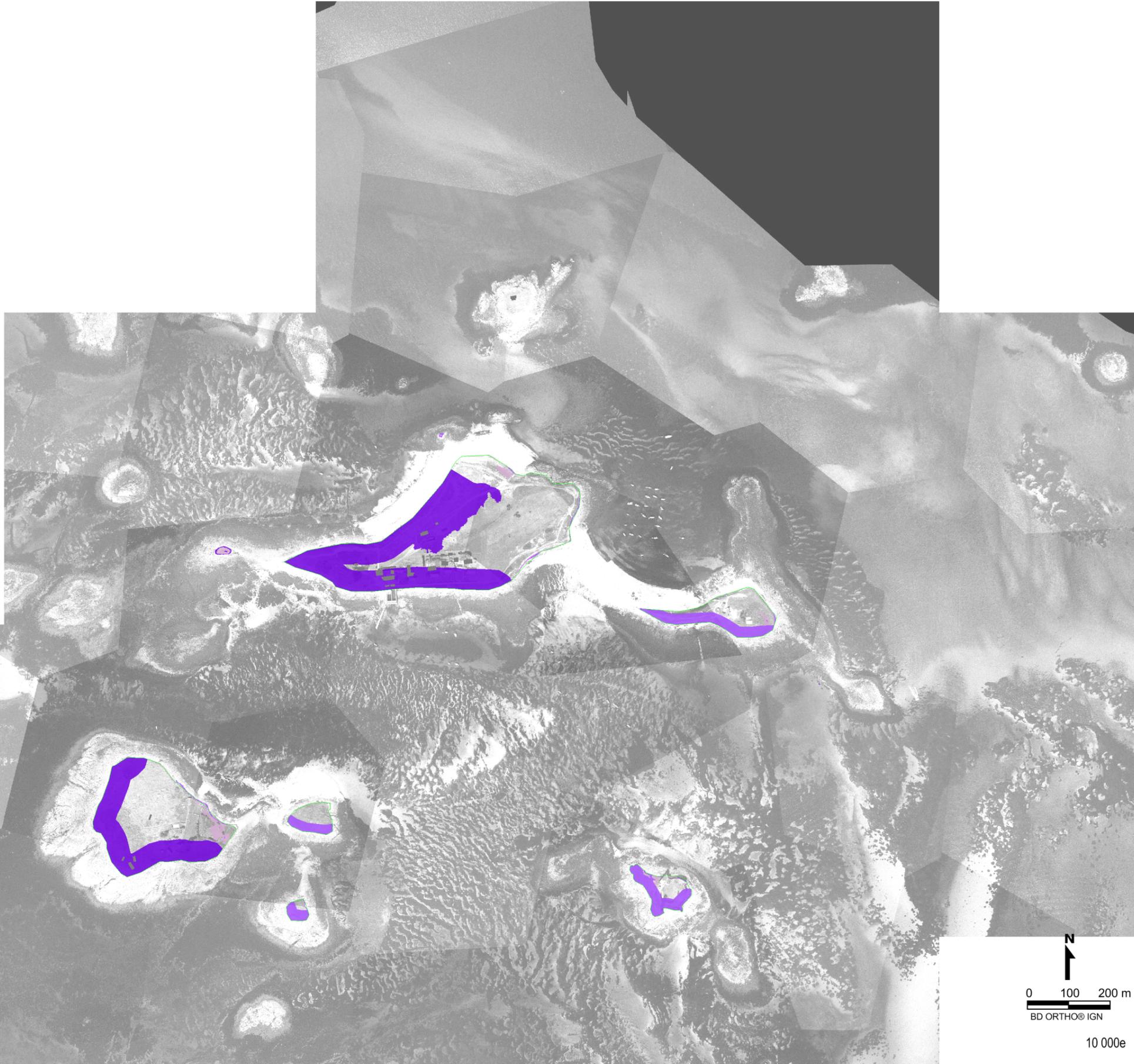
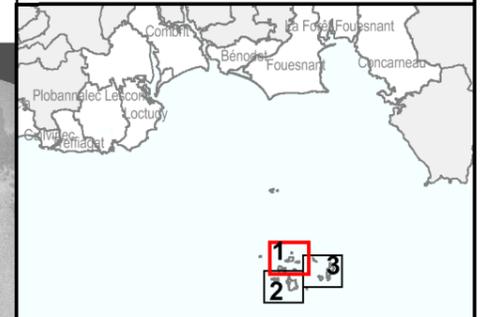
Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Préfet du Finistère

**PPRL-2 - Est Odet  
Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)**

**Iles Glénan  
Commune de Fouesnant  
Carte n° 1**

(carte par bassin de risque)



**Légende**

— Trait de côte actuel

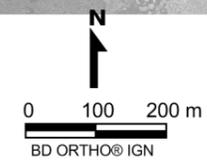
**Aléas**

-  Faible
-  Moyen
-  Fort
-  Très fort

 Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.**



Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Préfet du Finistère

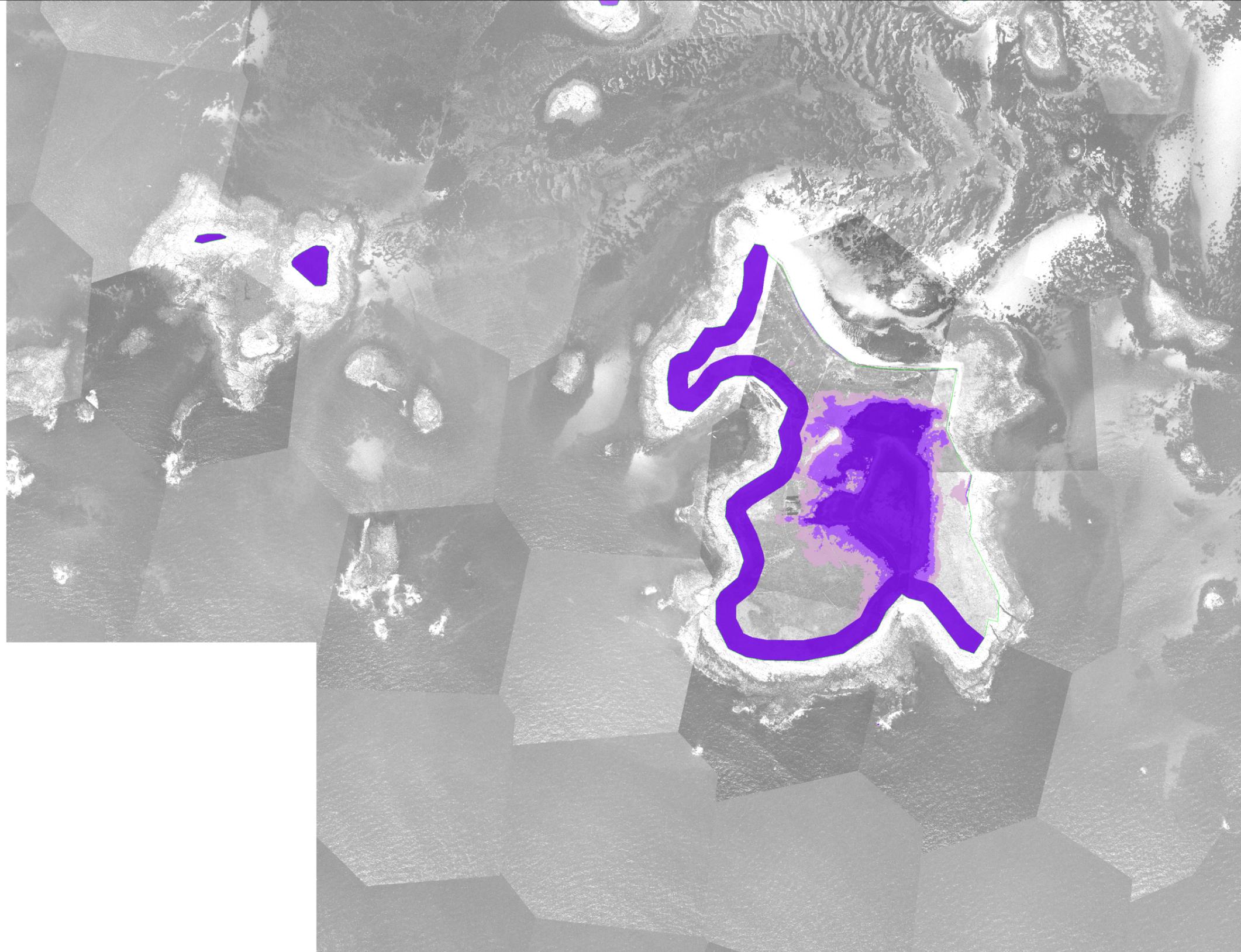
PPRL-2 - Est Odet

Carte de l'aléa de submersion basée sur l'évènement référence (sans prise en compte de l'effet des structures de protection)

Iles Glénan  
Commune de Fouesnant

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

Trait de côte actuel

Aléas

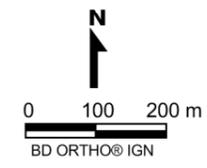
- Faible
- Moyen
- Fort
- Très fort

Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

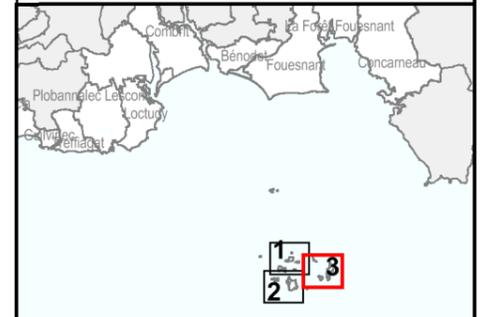


10 000e

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Préfet du Finistère

**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa de  
submersion basée sur  
l'évènement référence  
(sans prise en compte de  
l'effet des structures de  
protection)**  
**Iles Glénan**  
**Commune de Fouesnant**  
**Carte n° 3**  
(carte par bassin de risque)



**Légende**

 Trait de côte actuel

**Aléas**

 Faible

 Moyen

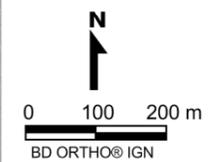
 Fort

 Très fort

 Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite  
cadastrale, en raison des phénomènes permanents  
d'érosion et d'accrétion de la côte.**  
**Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux  
franchissements c'est le trait de côte actuel qui  
est pris en compte.**



10 000e

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

## Série de cartes n°3 : Carte de l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

---

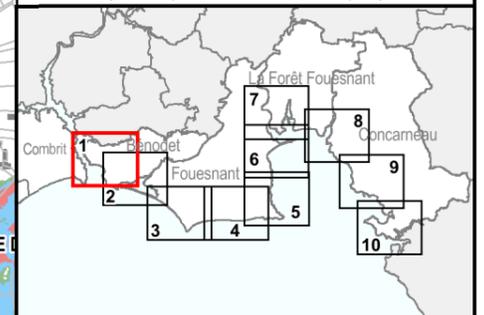
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Commune de Bénodet

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Combrit

Bénodet

ANSE DU PETIT MOULIN

ANSE DU PETIT MOULIN

Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015



0 100 200 m 10 000e  
Référentiel cadastral : PCI



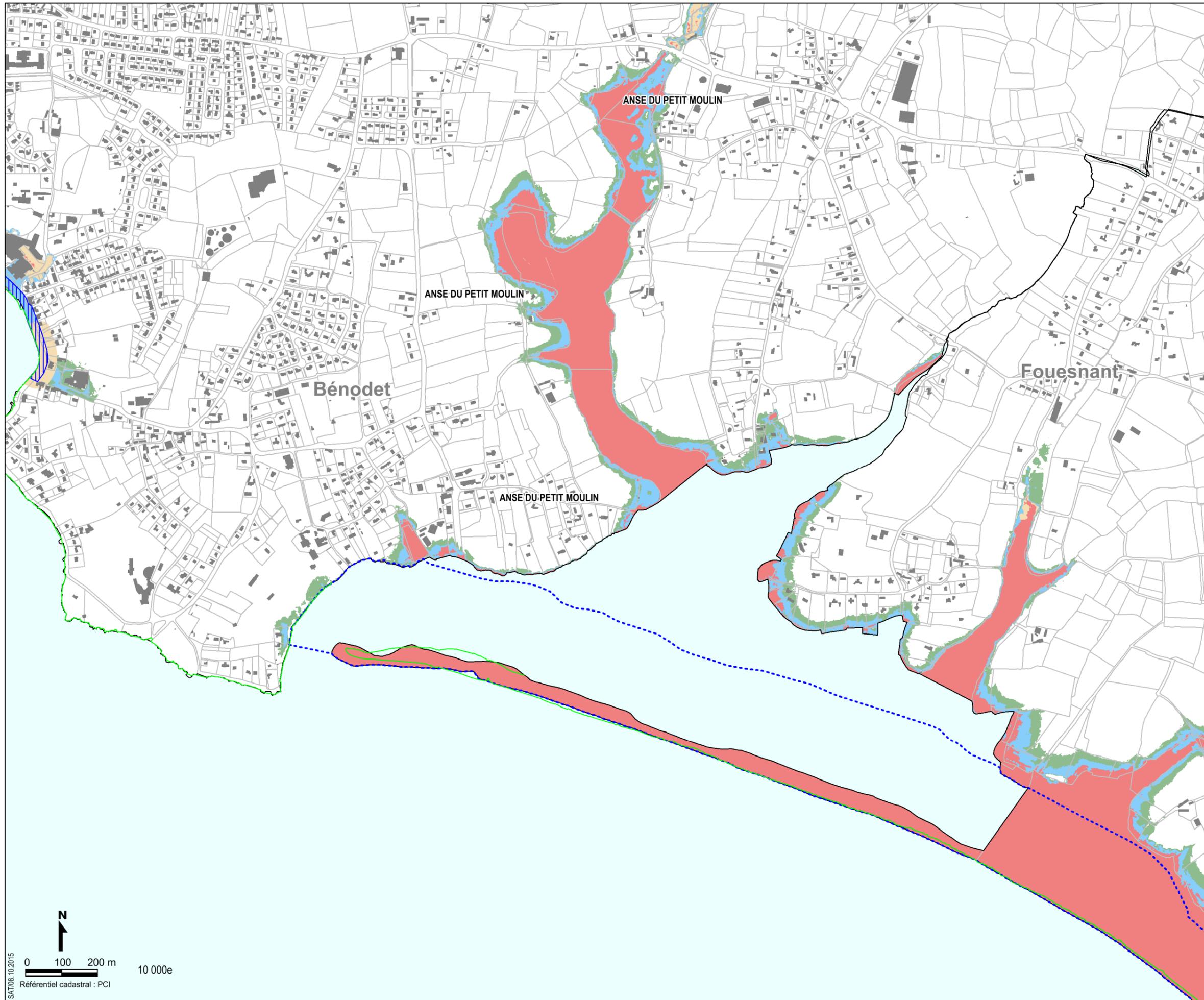
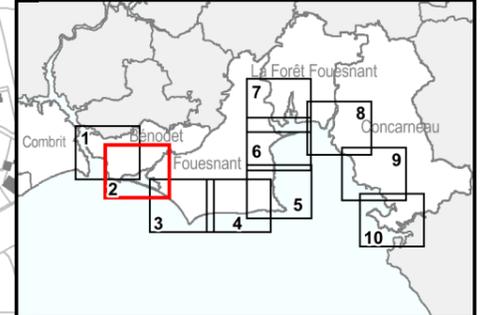
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Bénodet  
et Fouesnant

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite  
cadastrale, en raison des phénomènes permanents  
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux  
franchissements c'est le trait de côte actuel qui  
est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015



0 100 200 m

10 000e

SAT08.10.2015

Référentiel cadastral : PCI



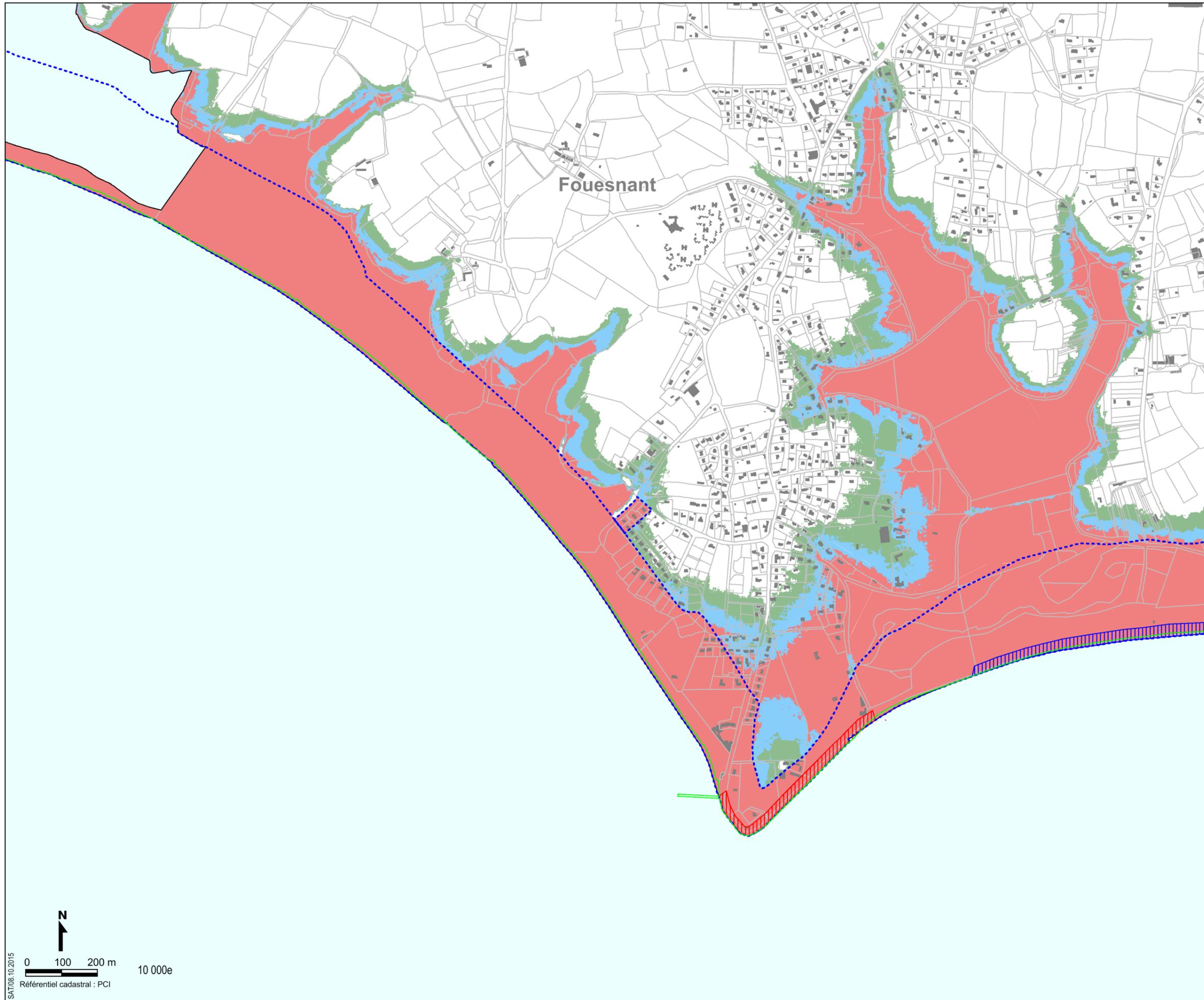
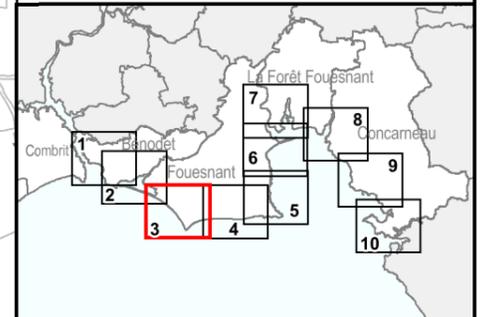
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Fouesnant

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015



0 100 200 m

10 000e

SAT08.10.2015

Référentiel cadastral : PCI



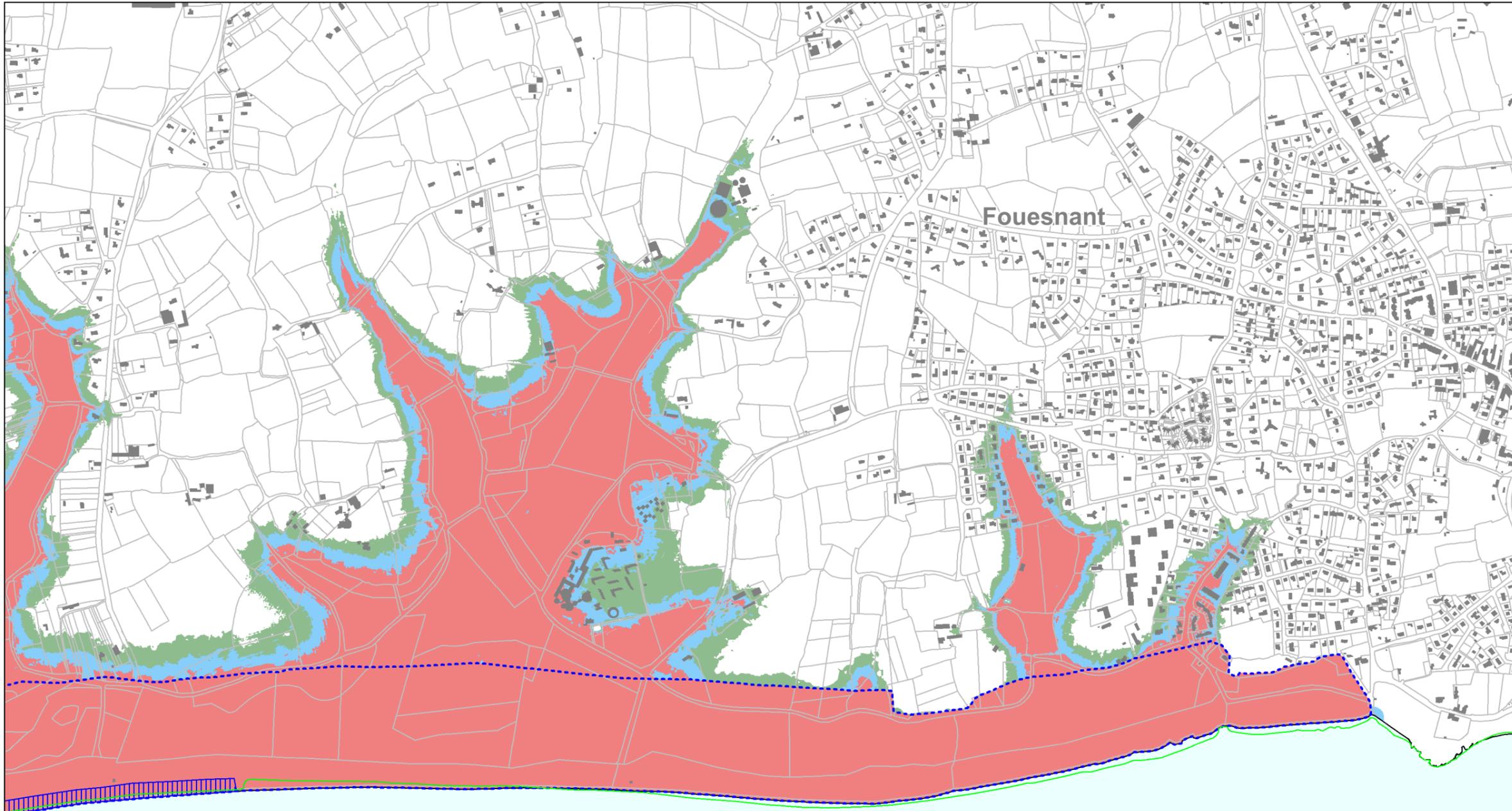
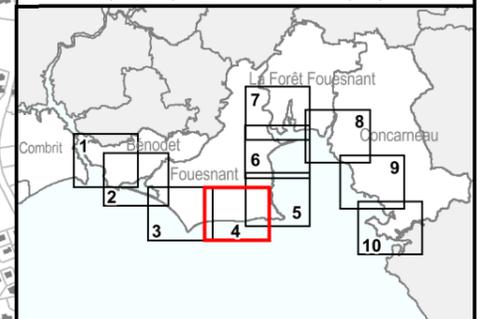
PPRL-2 - Est Odet

**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Communes de Fouesnant**

**Carte n° 4**

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015



0 100 200 m

10 000e

SAT08.10.2015

Référentiel cadastral : PCI



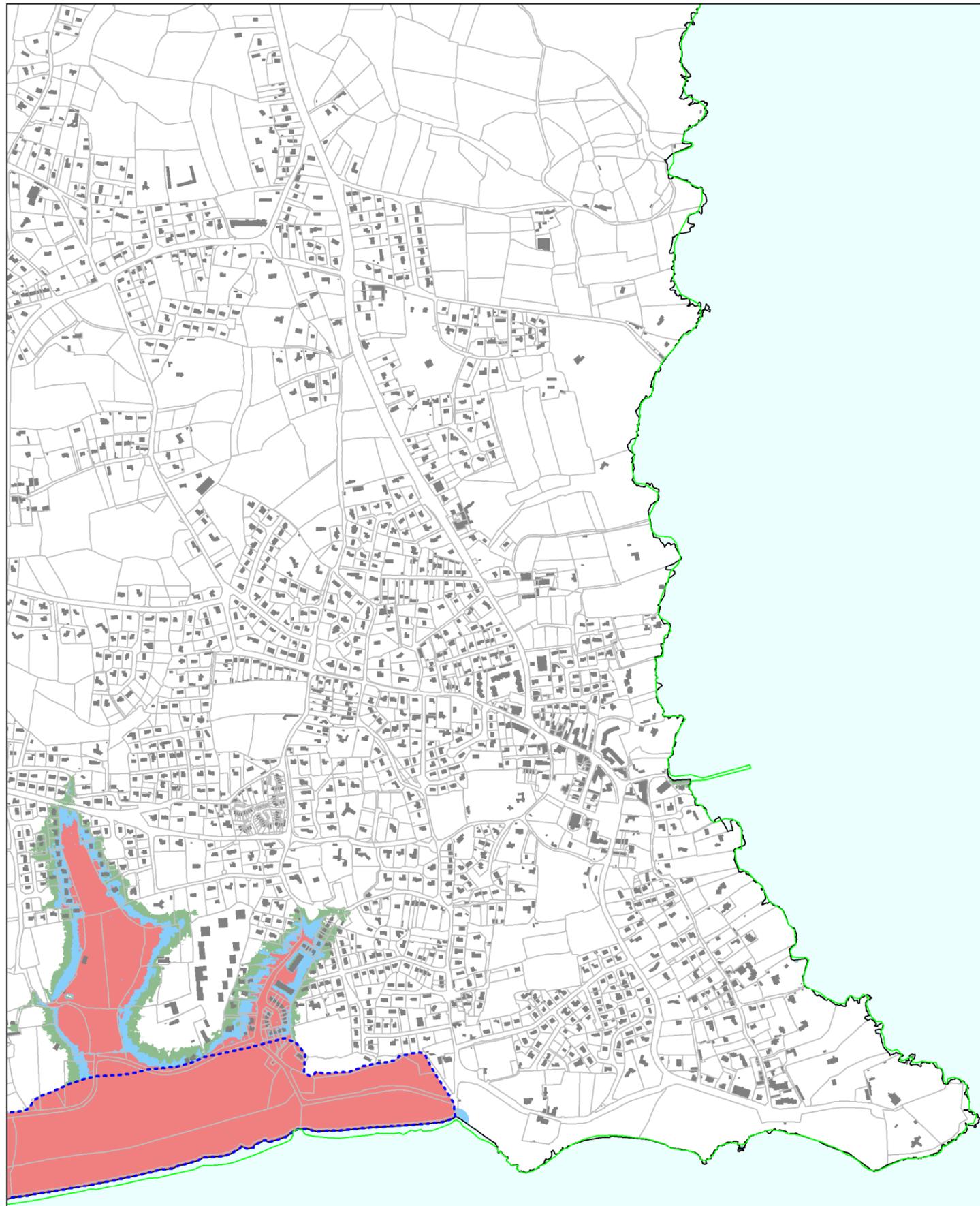
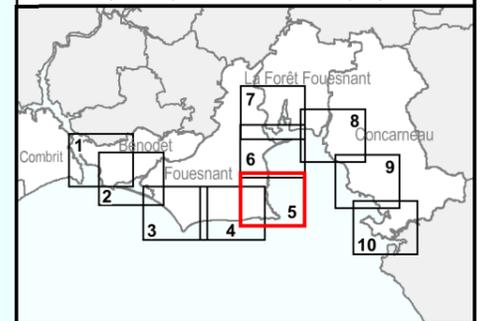
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Fouesnant

Carte n° 5

(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

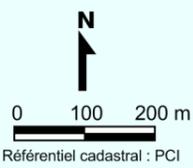
Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

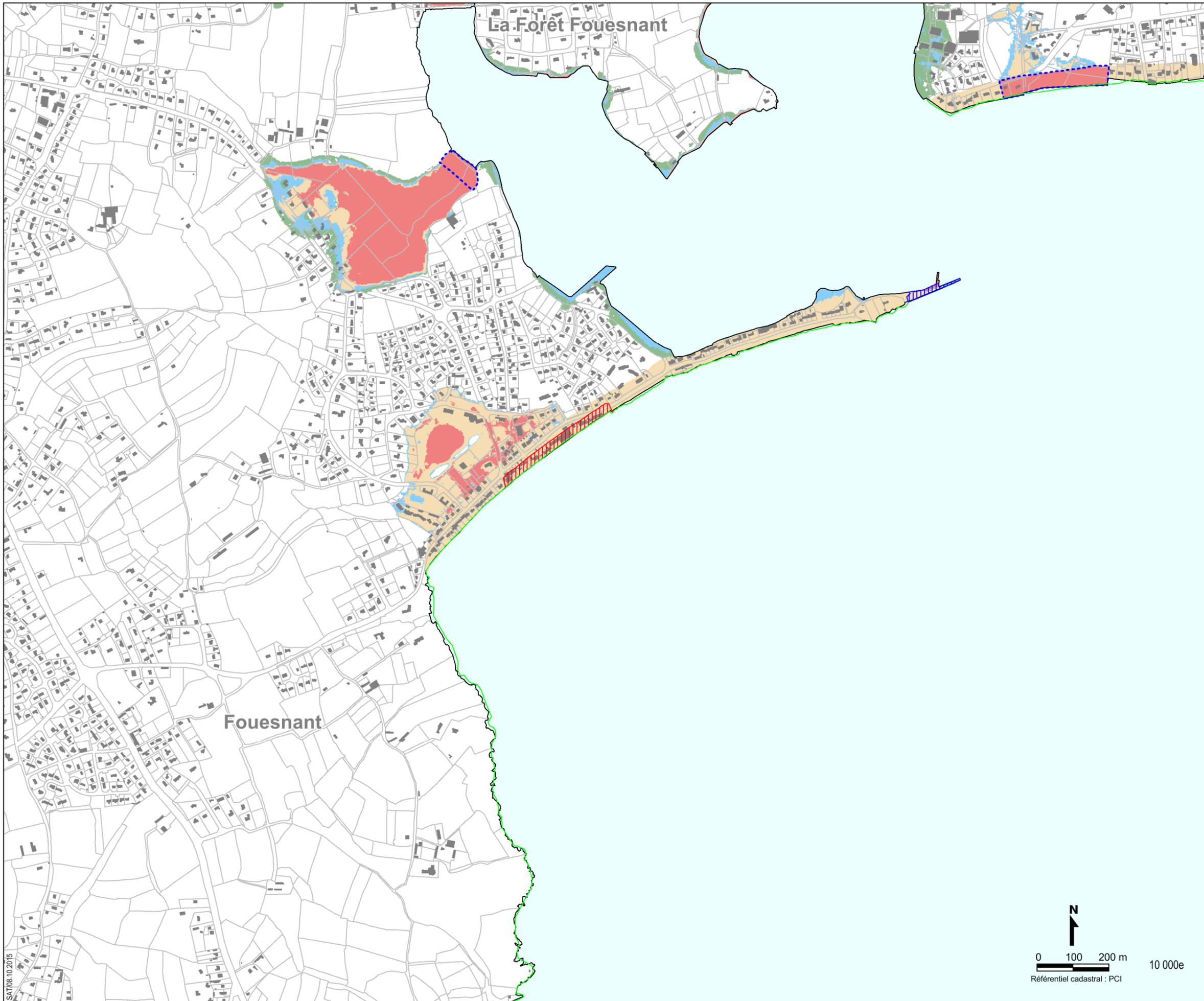
Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015



10 000e

Référentiel cadastral : PCI



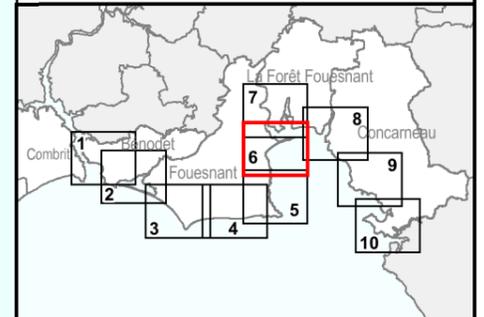
**PPRL-2 - Est Odet**

**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**

**Carte n° 6**

(carte par bassin de risque)



**Légende**

 Limite de commune

 Trait de côte actuel

**Aléas**

 Faible

 Moyen

 Fort

 Très fort

 Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

 Bandes de précaution

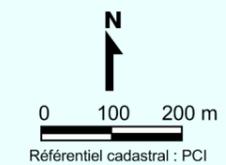
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015

 HYN21668L-PPRL29 Nov 2015



10 000e



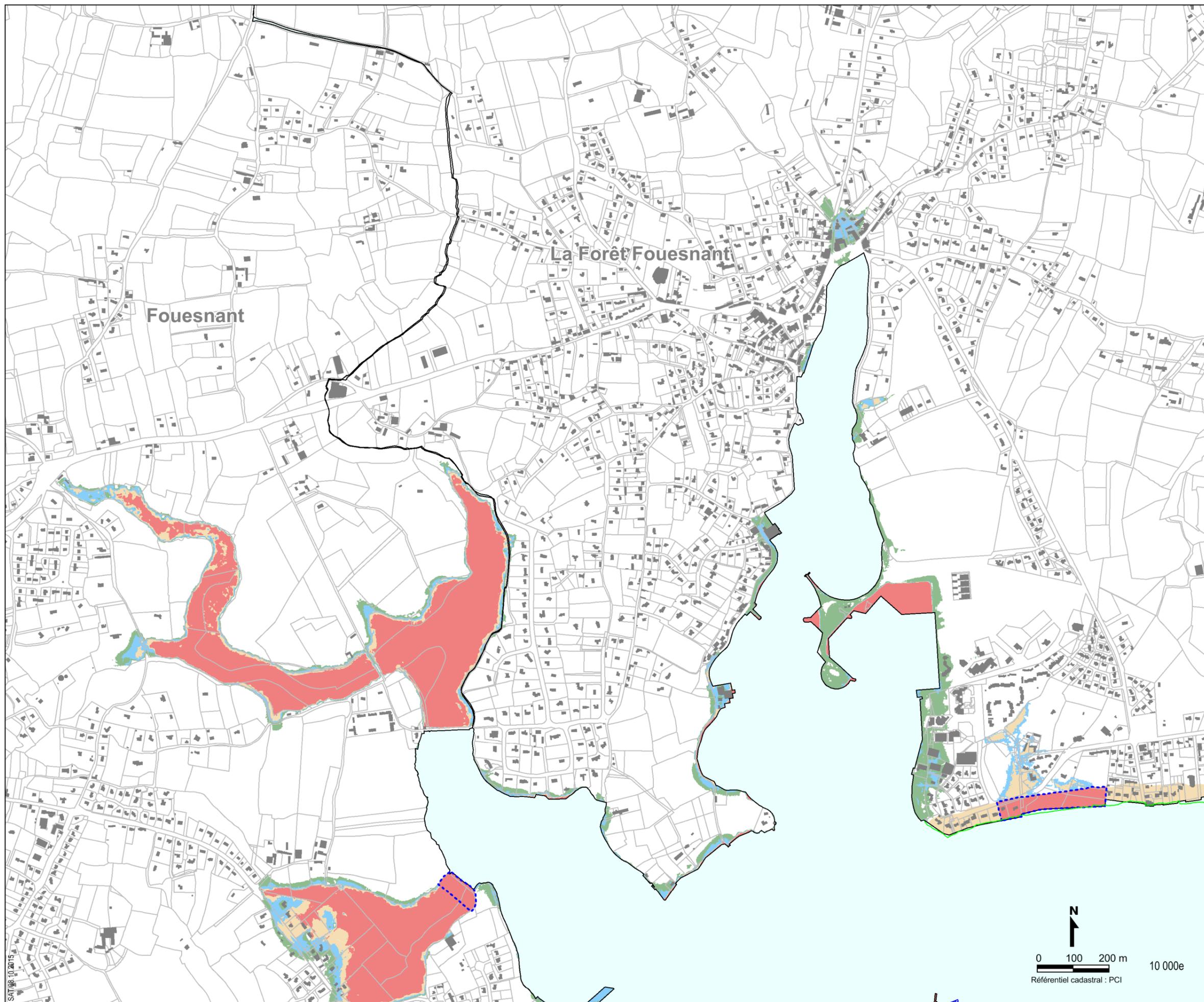
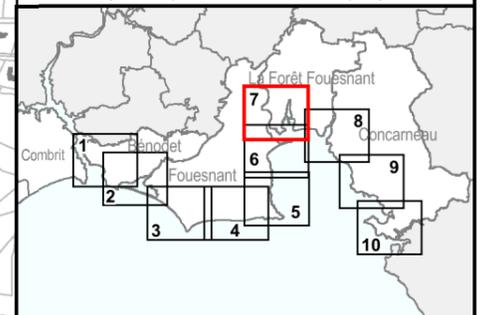
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant

Carte n° 7

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

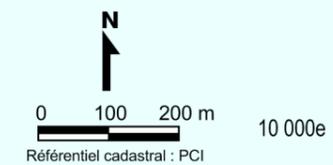
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite  
cadastrale, en raison des phénomènes permanents  
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux  
franchissements c'est le trait de côte actuel qui  
est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015

egis HYN21668L-PPRL29 Nov 2015



SAF 08 10 2015



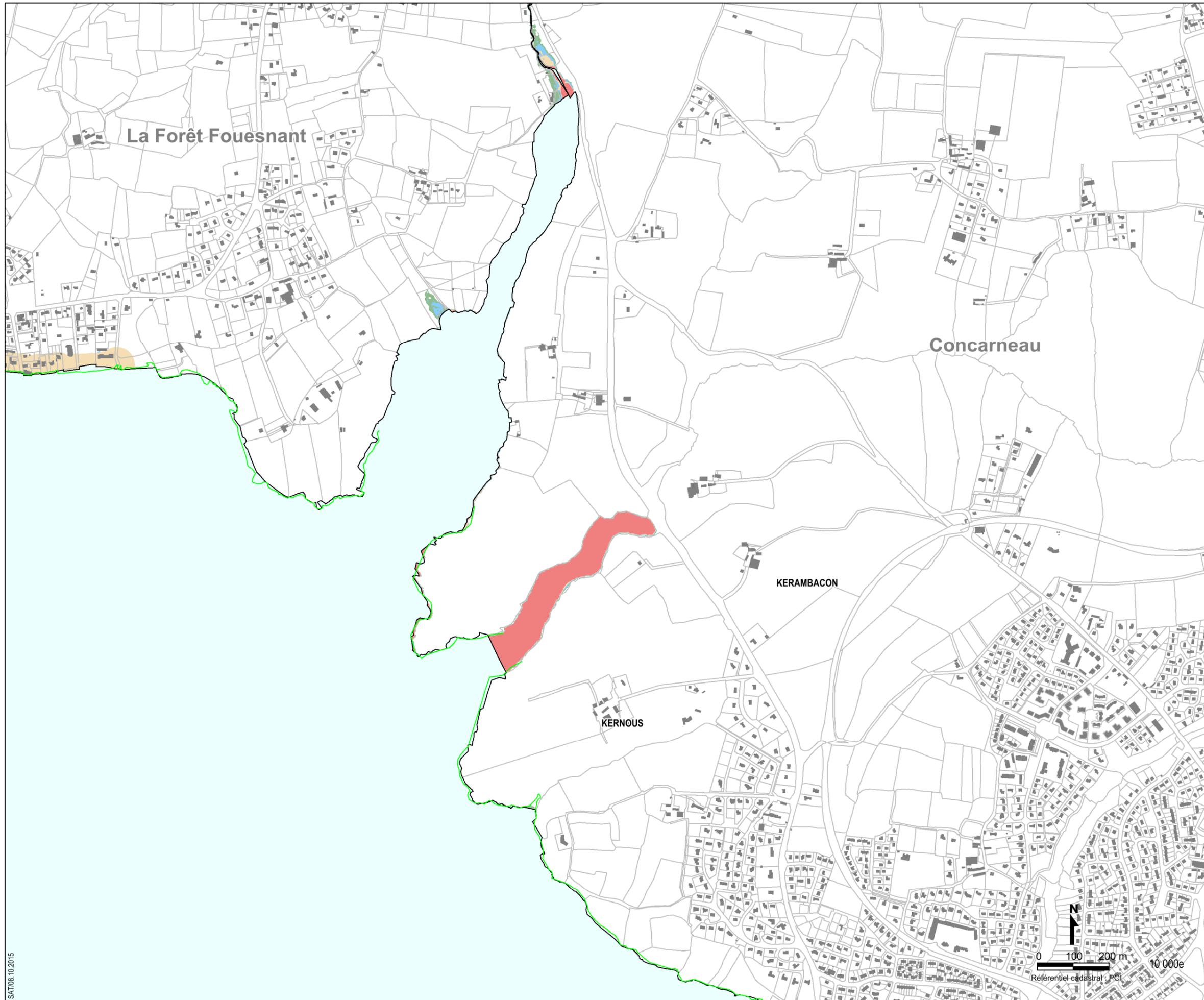
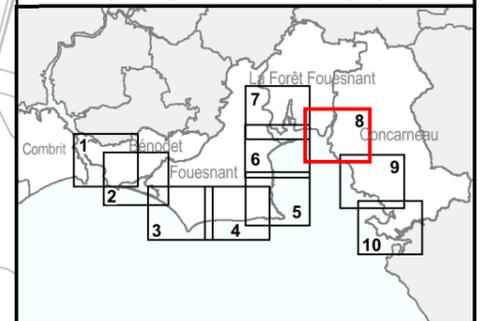
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Concarneau  
et La Forêt Fouesnant

Carte n° 8

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

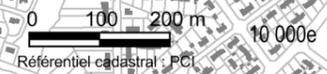
▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015





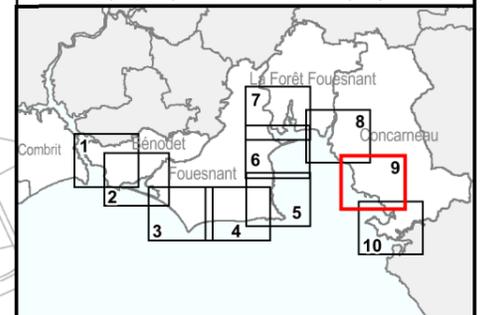
PPRL-2 - Est Odet

**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Communes de Concarneau**

**Carte n° 9**

(carte par bassin de risque)



**Légende**

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

**Aléas**

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015

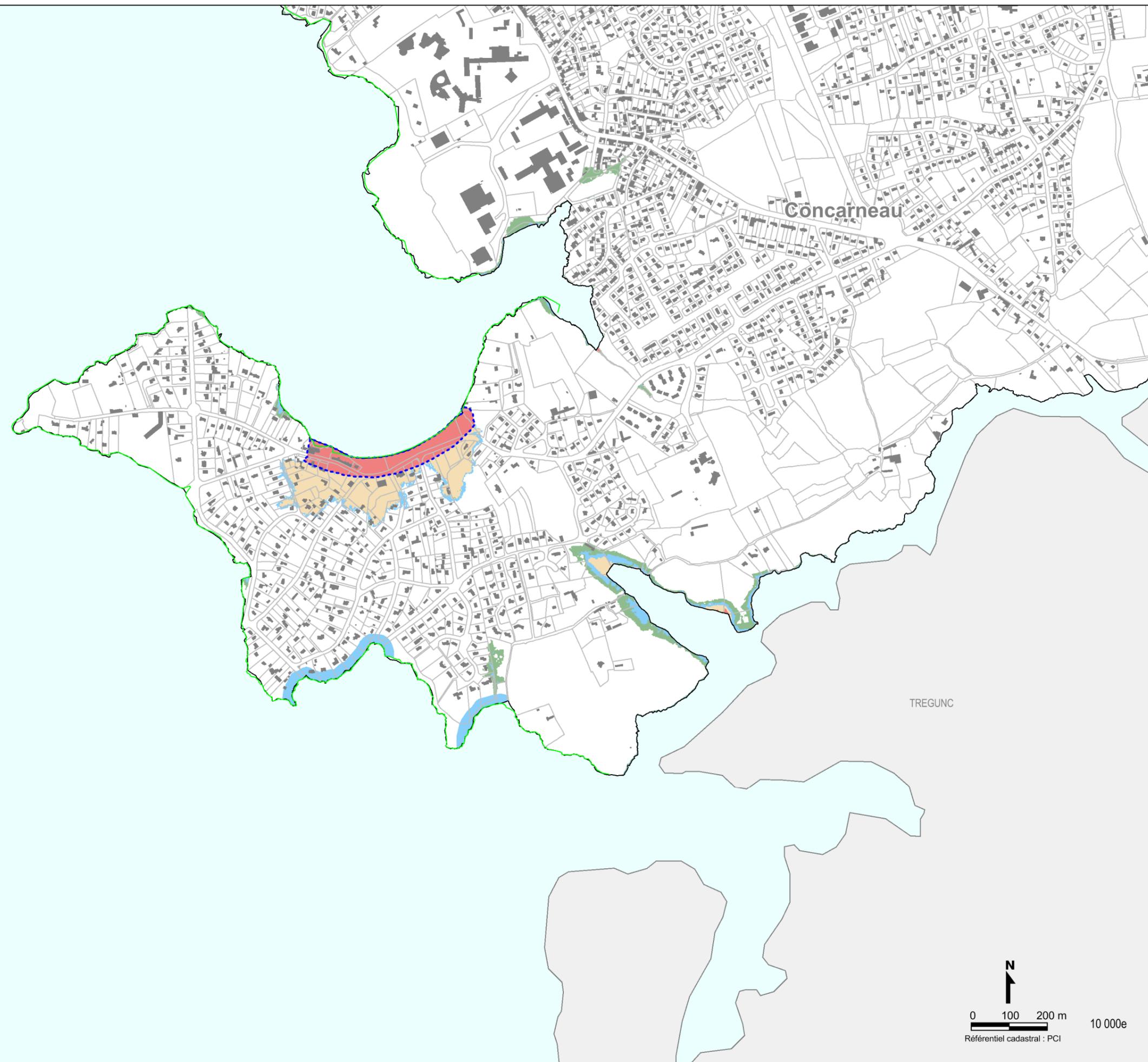
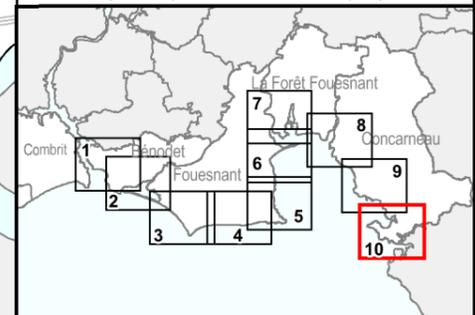


PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )

Communes de Concarneau

Carte n° 10  
(carte par bassin de risque)



Légende

Limite de commune

Trait de côte actuel

Aléas

Faible

Moyen

Fort

Très fort

Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

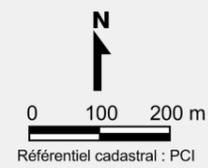
Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015

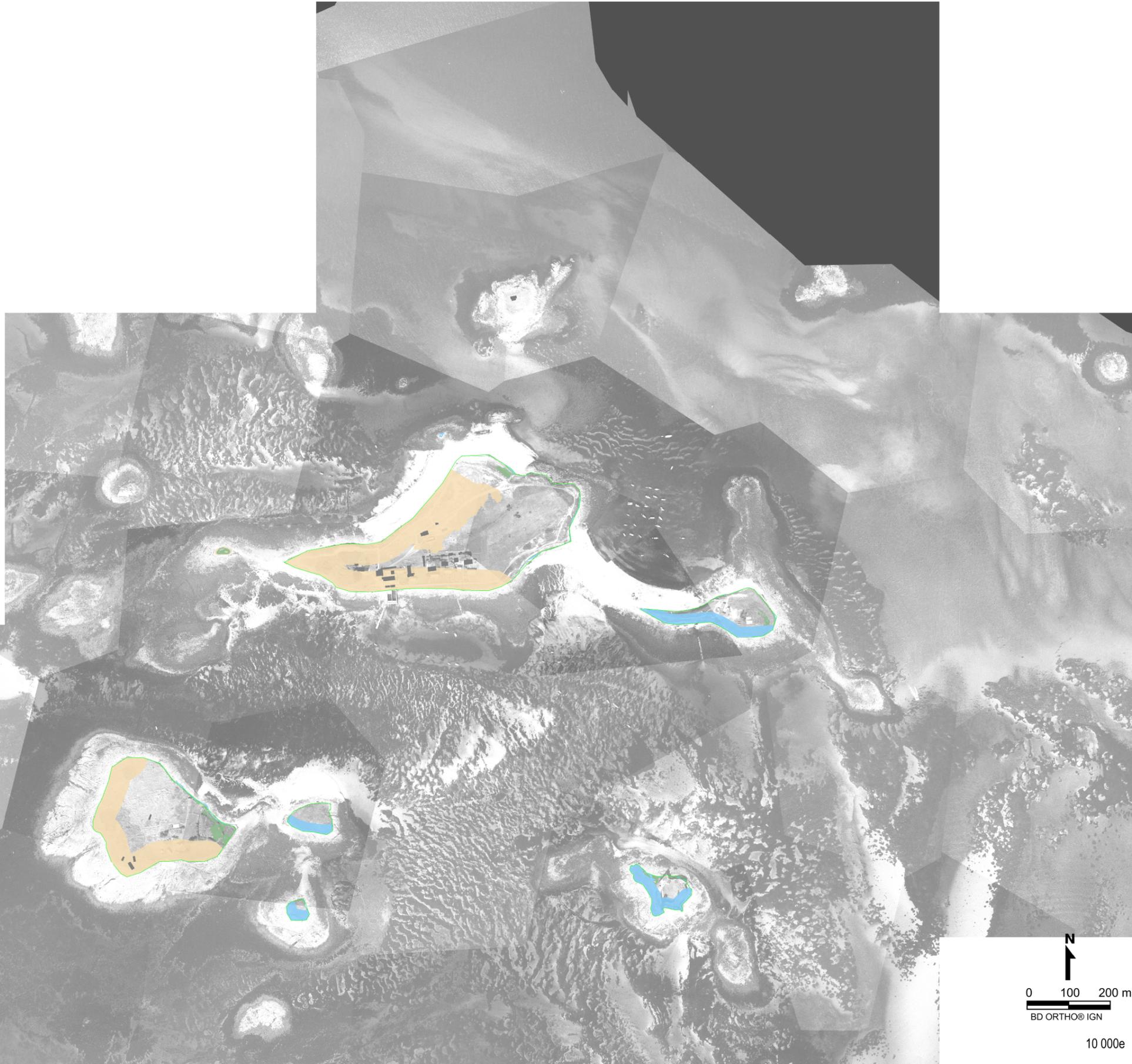
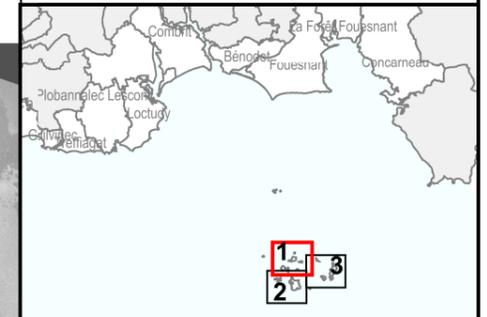


10 000e

**PPRL-2 - Est Odet**

**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Iles Gléan  
Commune de Fouesnant  
Carte n° 1  
(carte par bassin de risque)**



**Légende**

— Trait de côte actuel

**Aléas**

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

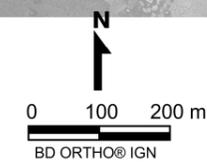
▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.**

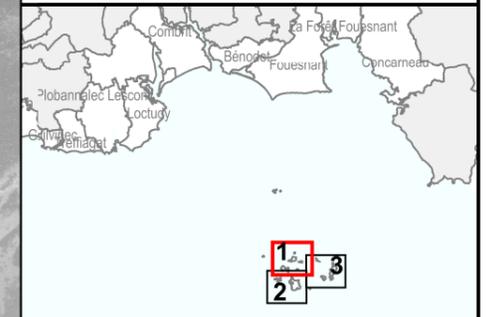
Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

POint 0 avant COPIL de novembre 2015



**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Iles Glénan  
Commune de Fouesnant  
Carte n° 2  
(carte par bassin de risque)**



**Légende**

 Trait de côte actuel

**Aléas**

 Faible

 Moyen

 Fort

 Très fort

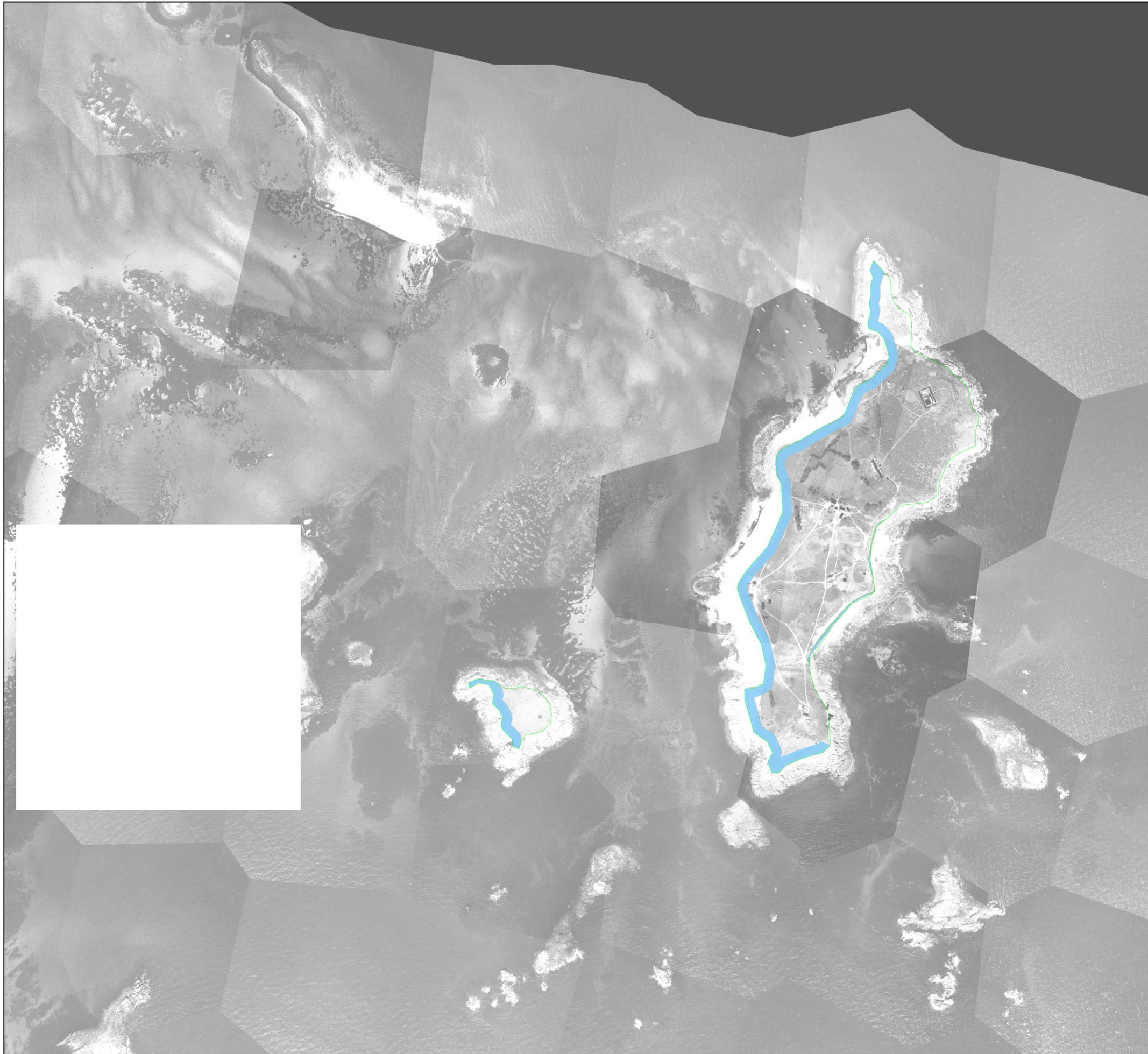
 Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.**

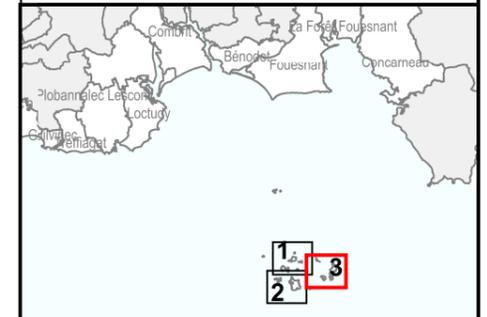
Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

POint 0 avant COPIL de novembre 2015



**Carte d'aléas de référence  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection )**

**Iles Glénan  
Commune de Fouesnant  
Carte n° 3  
(carte par bassin de risque)**



**Légende**

 Trait de côte actuel

**Aléas**

 Faible

 Moyen

 Fort

 Très fort

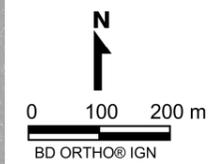
 Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

 Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.**

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

POint 0 avant COPIL de novembre 2015



10 000e

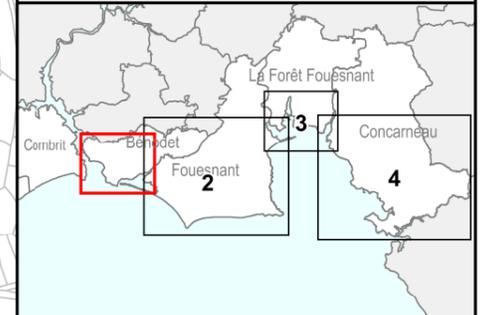
## Série de cartes n°4 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion de référence avec prise en compte de l'effet des structures de protection

---



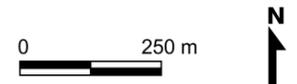
PPRL-2 - Est Odet  
Carte des cotes d'eau  
pour l'aléa référence  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
Commune de Bénodet

Carte n° 1  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire



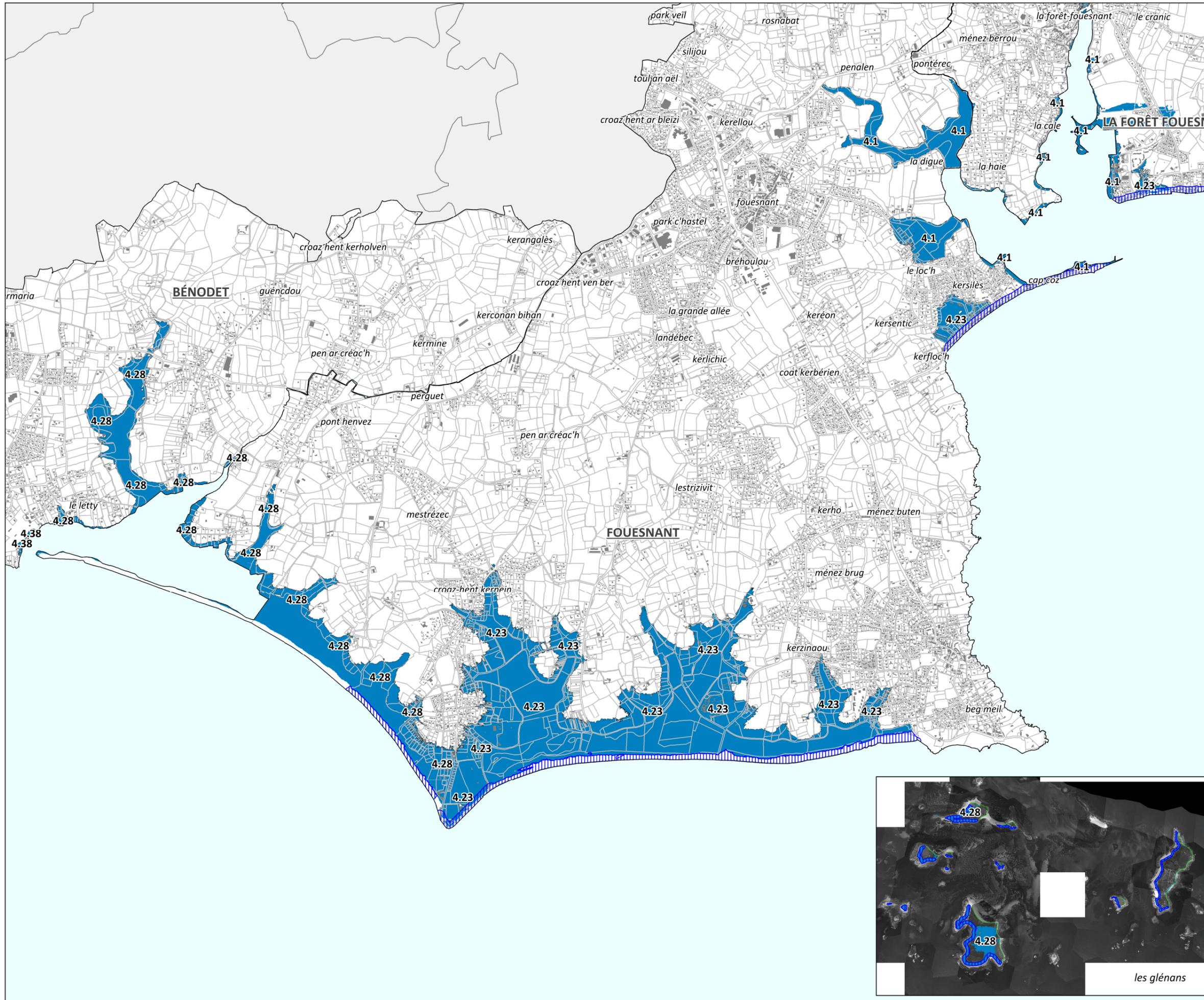
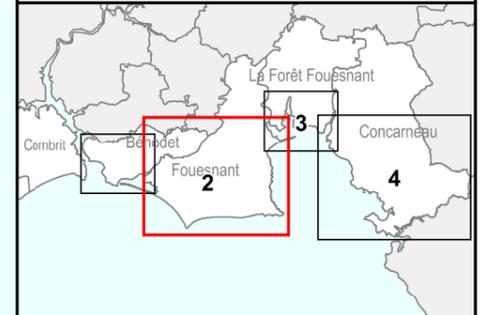
- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :*
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23 Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)



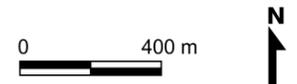
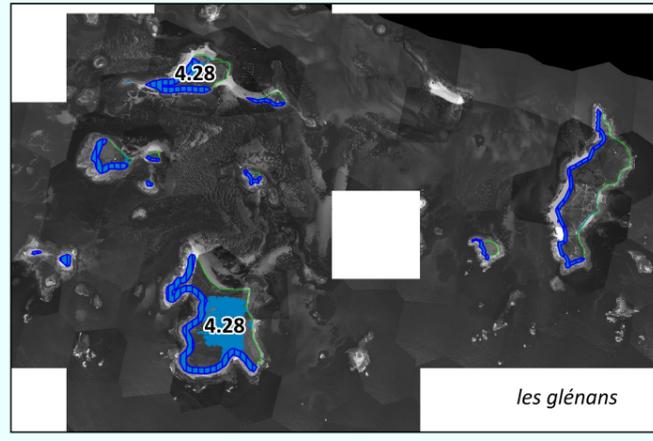
**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte des cotes d'eau**  
**pour l'aléa référence**  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
**Commune de Fouesnant**

**Carte n° 2**  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire

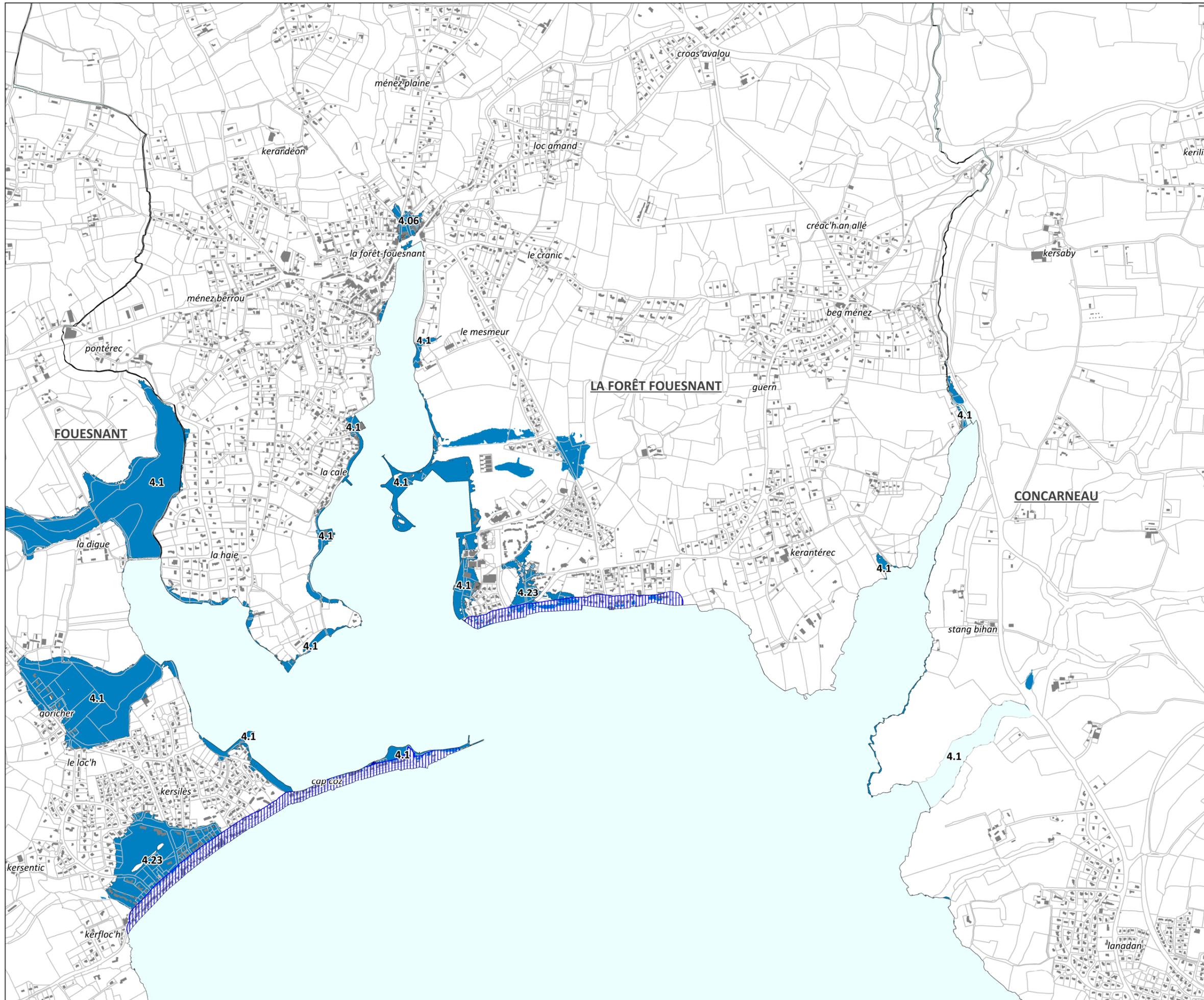
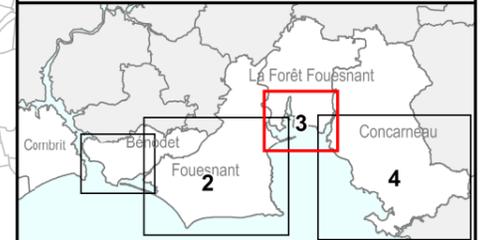


- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :**
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23** Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)

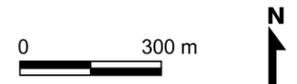


**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte des cotes d'eau  
pour l'aléa référence**  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
**Commune de Forêt-Fouesnant**  
**Carte n° 3**  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire

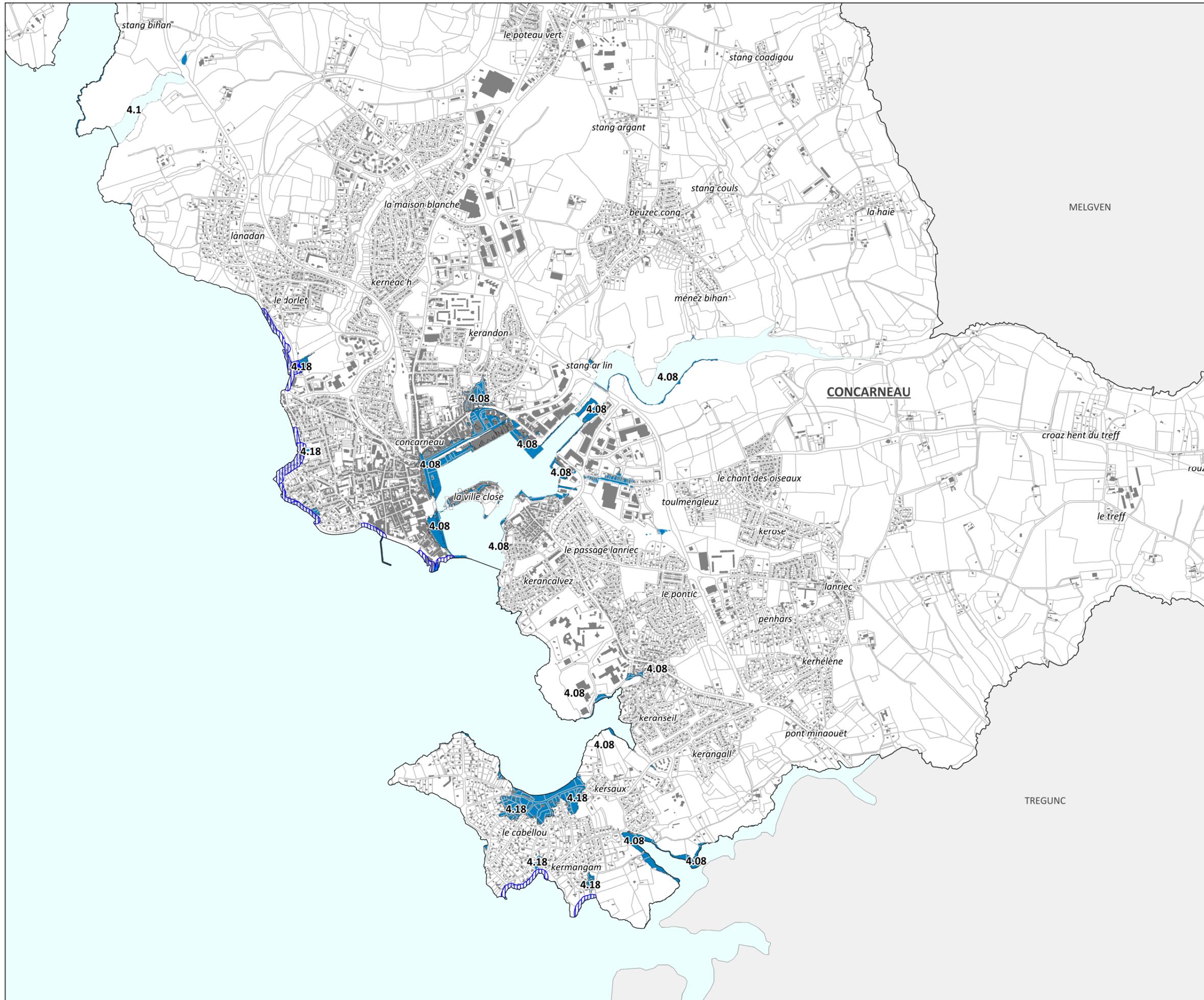
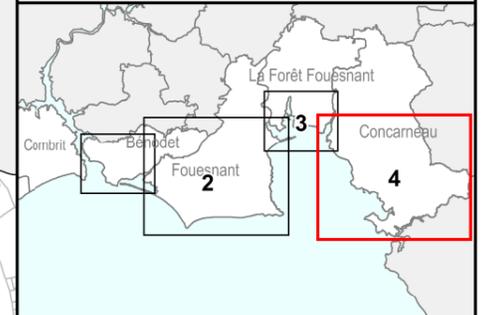


- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :*
  - Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23** Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)

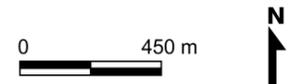


**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte des cotes d'eau**  
**pour l'aléa référence**  
 (avec prise en compte  
 de l'état des ouvrages)  
**Commune de Concarneau**  
**Carte n° 4**  
 Annexe aux cartes  
 de zonage réglementaire



- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :**
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23** Cote du niveau d'eau

**Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)**



## Série de cartes n°5 : Carte de l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

---

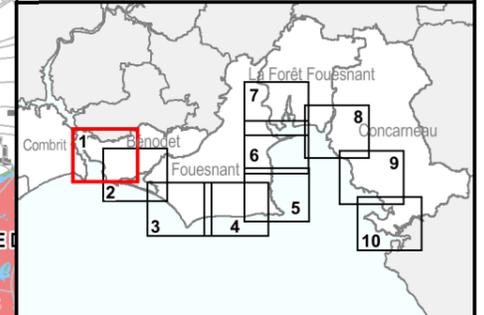
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Commune de Bénodet**

**Carte n° 1**

(carte par bassin de risque)



Combrit

Bénodet

ANSE DU PETIT MOULIN

ANSE DU PETIT MOULIN

Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite  
cadastrale, en raison des phénomènes permanents  
d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux  
franchissements c'est le trait de côte actuel qui  
est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

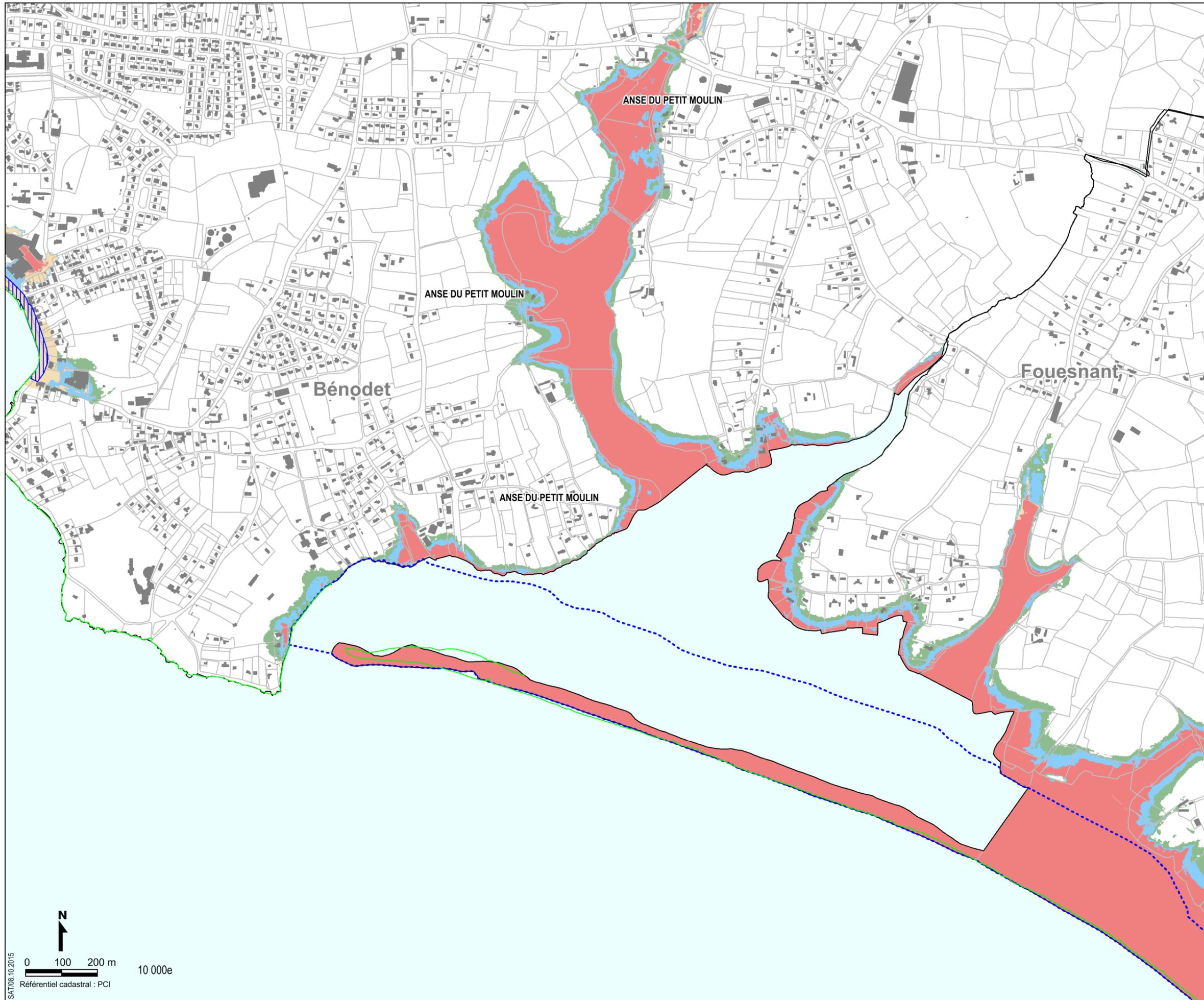
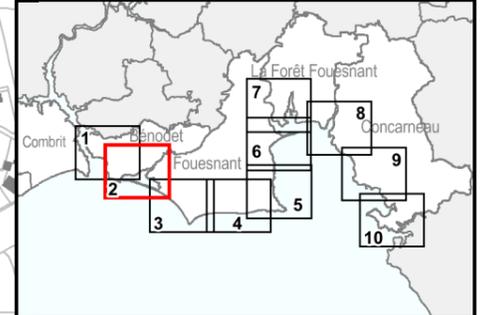
Point 0 avant COPII de novembre 2015



PPRL-2 - Est Odet  
**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Bénodet  
et Fouesnant**

**Carte n° 2**  
(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

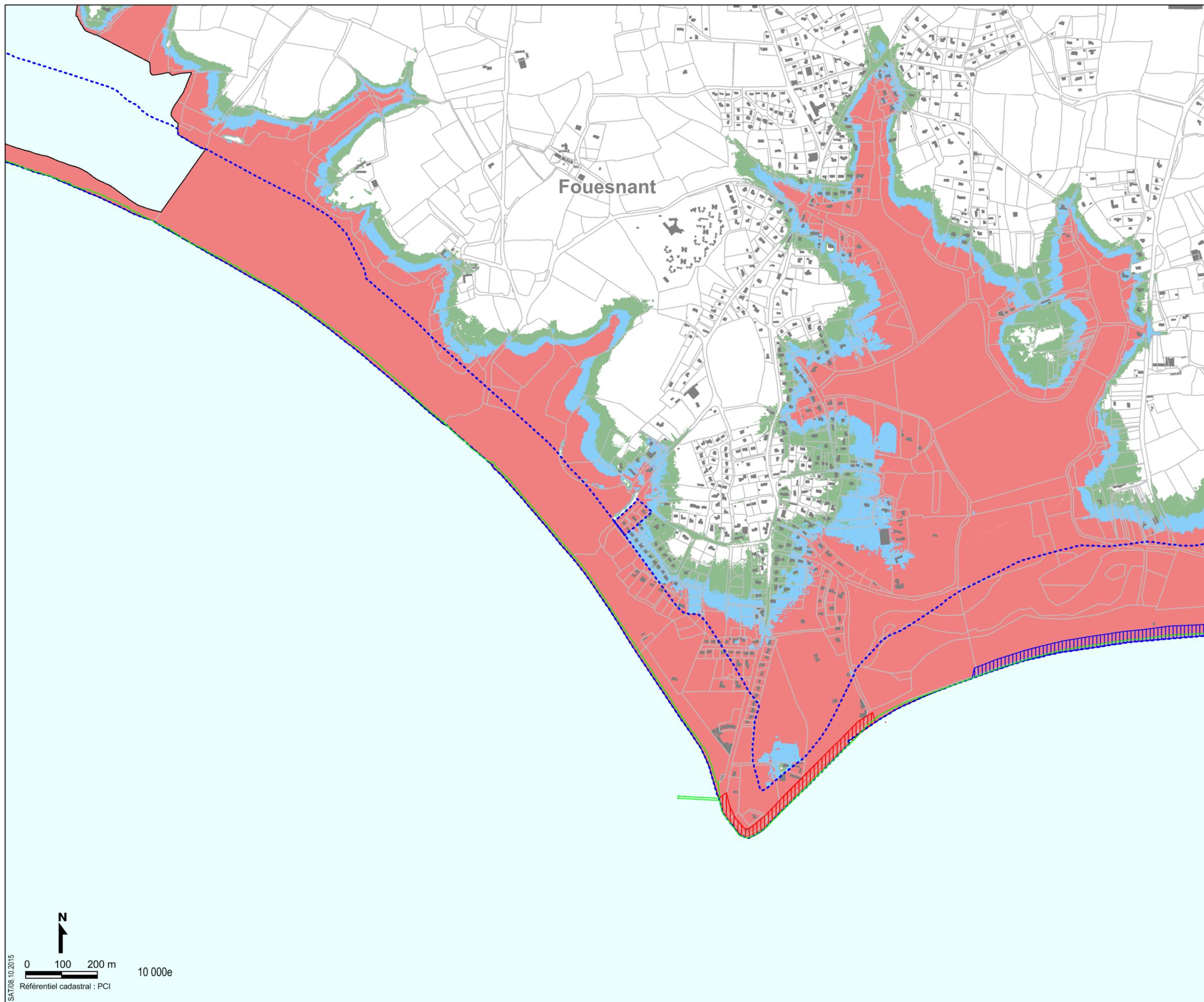
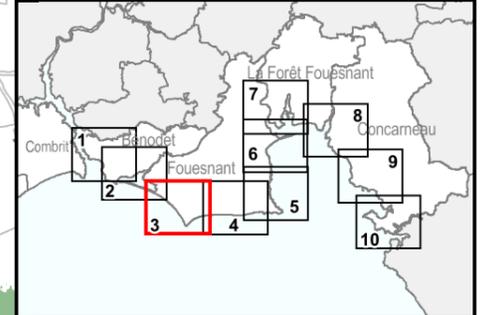
Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015

PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**  
**Communes de Fouesnant**

**Carte n° 3**  
(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPIL de novembre 2015

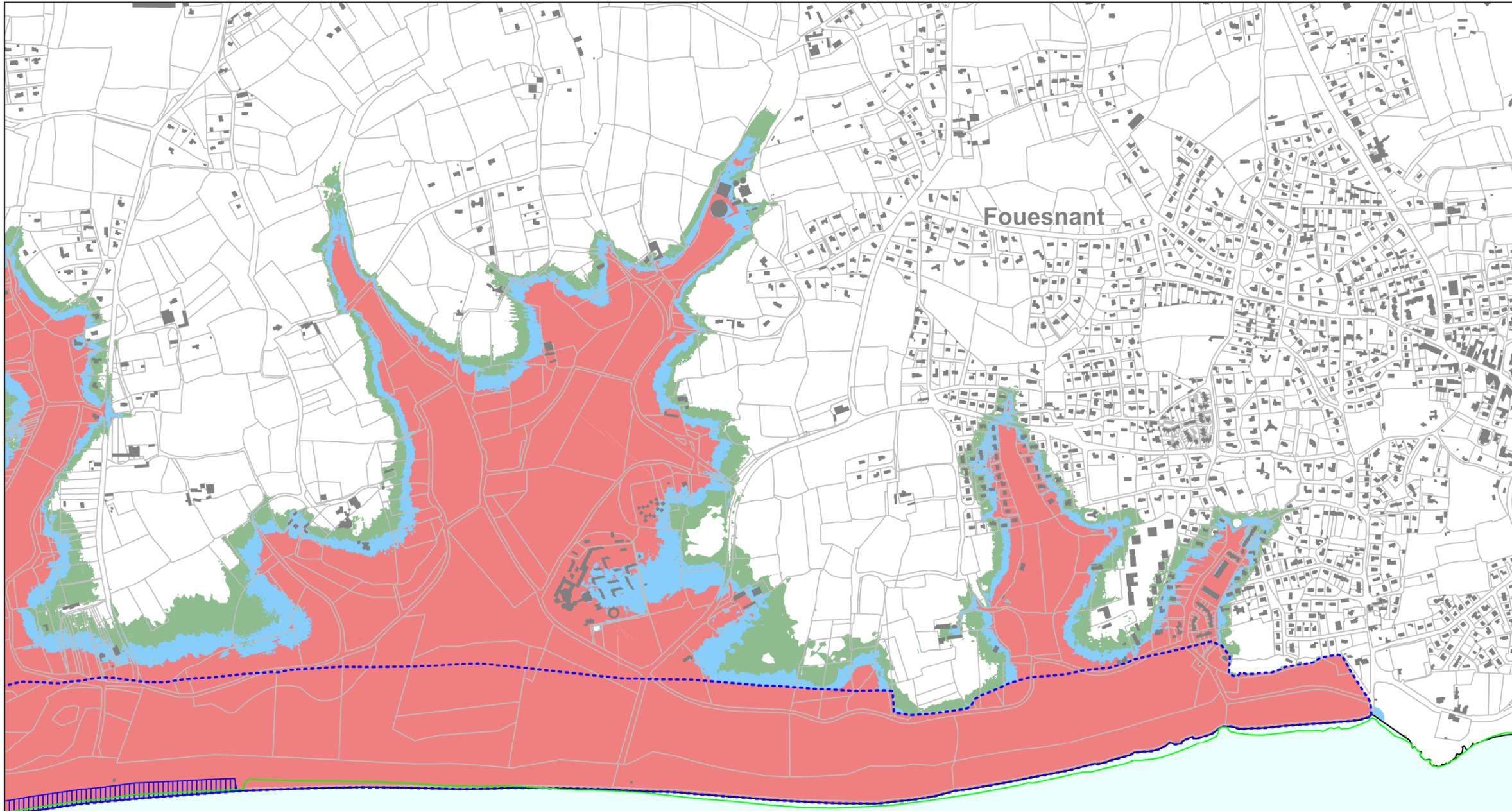
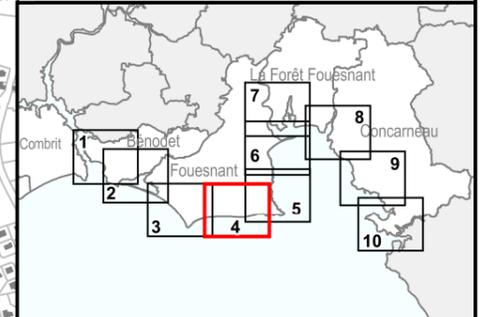
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Fouesnant**

**Carte n° 4**

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

**Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.**

**Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.**

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015



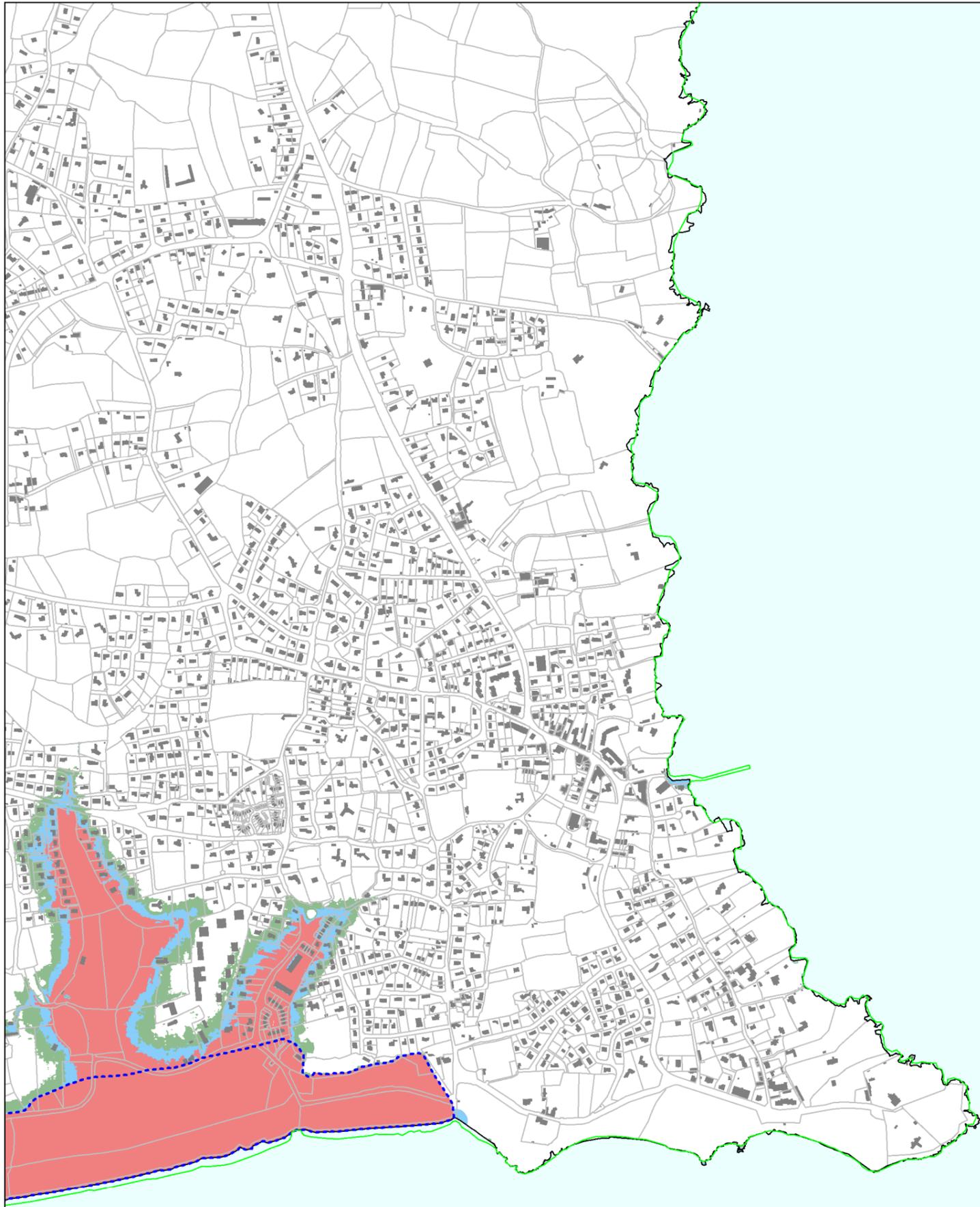
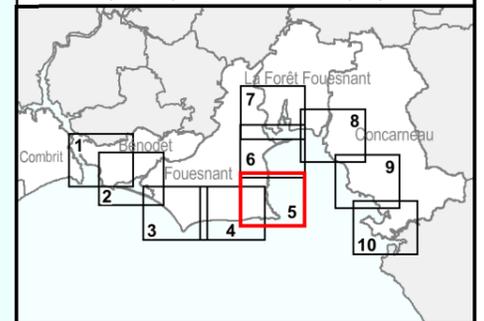
PPRL-2 - Est Odet

Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)

Communes de Fouesnant

Carte n° 5

(carte par bassin de risque)



Légende

□ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

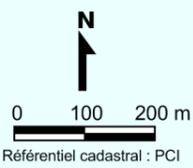
▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

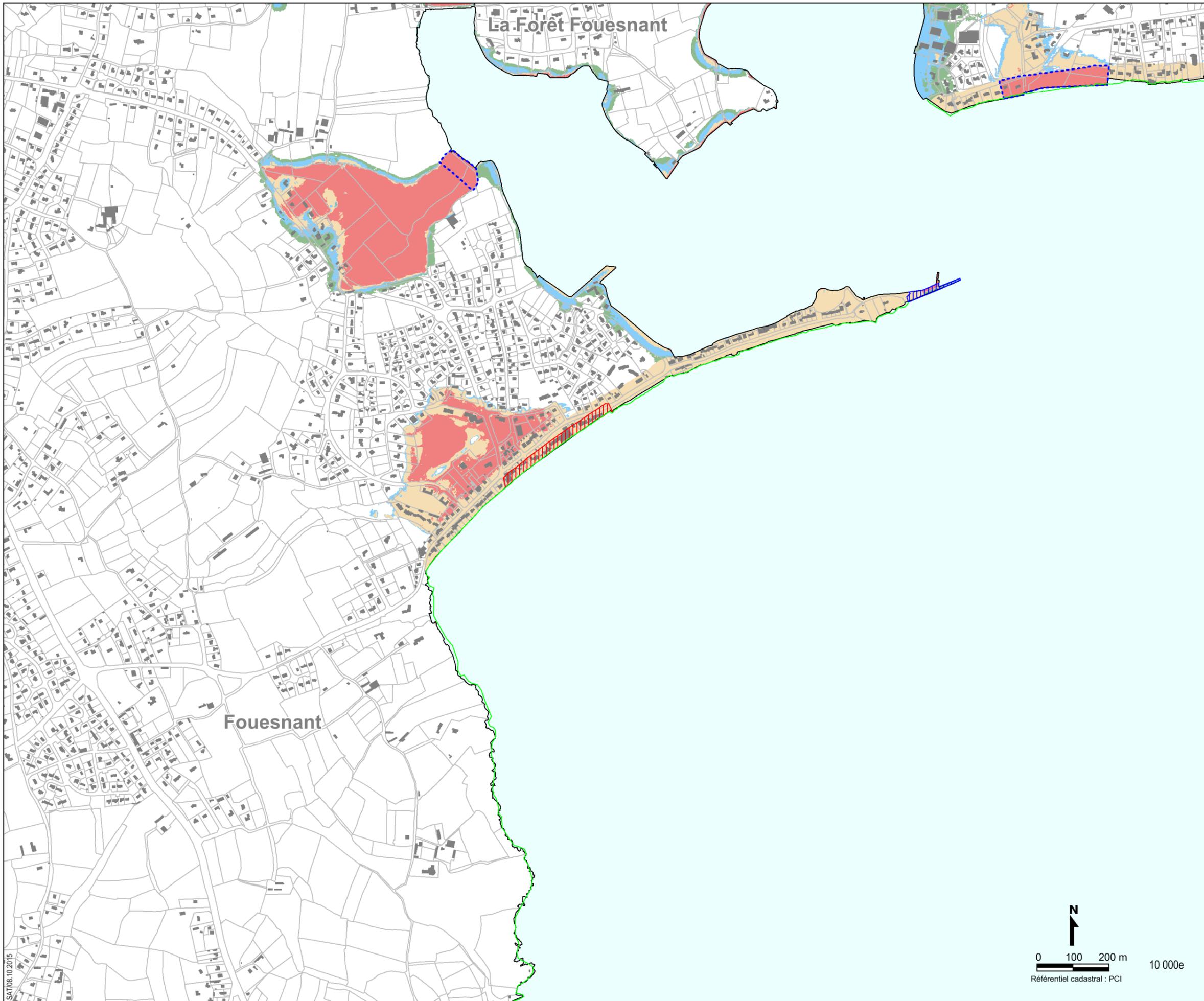
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015

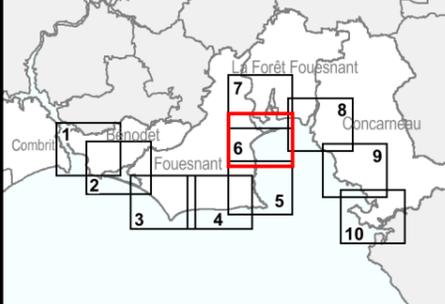


10 000e




**PLAN DE PRÉVENTION  
DES RISQUES LITTORAUX**  
 République Française  
 Préfet du Finistère

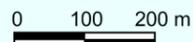
**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**  
**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**  
**Carte n° 6**  
 (carte par bassin de risque)



**Légende**  
 Limite de commune  
 Trait de côte actuel  
**Aléas**  
 Faible  
 Moyen  
 Fort  
 Très fort  
 Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues  
 Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues  
 Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012  
 Point 0 avant COPII de novembre 2015

 10 000e  
 Référentiel cadastral : PCI

 HYN21668L-PPRL29 Nov 2015

SA1008.10.2015

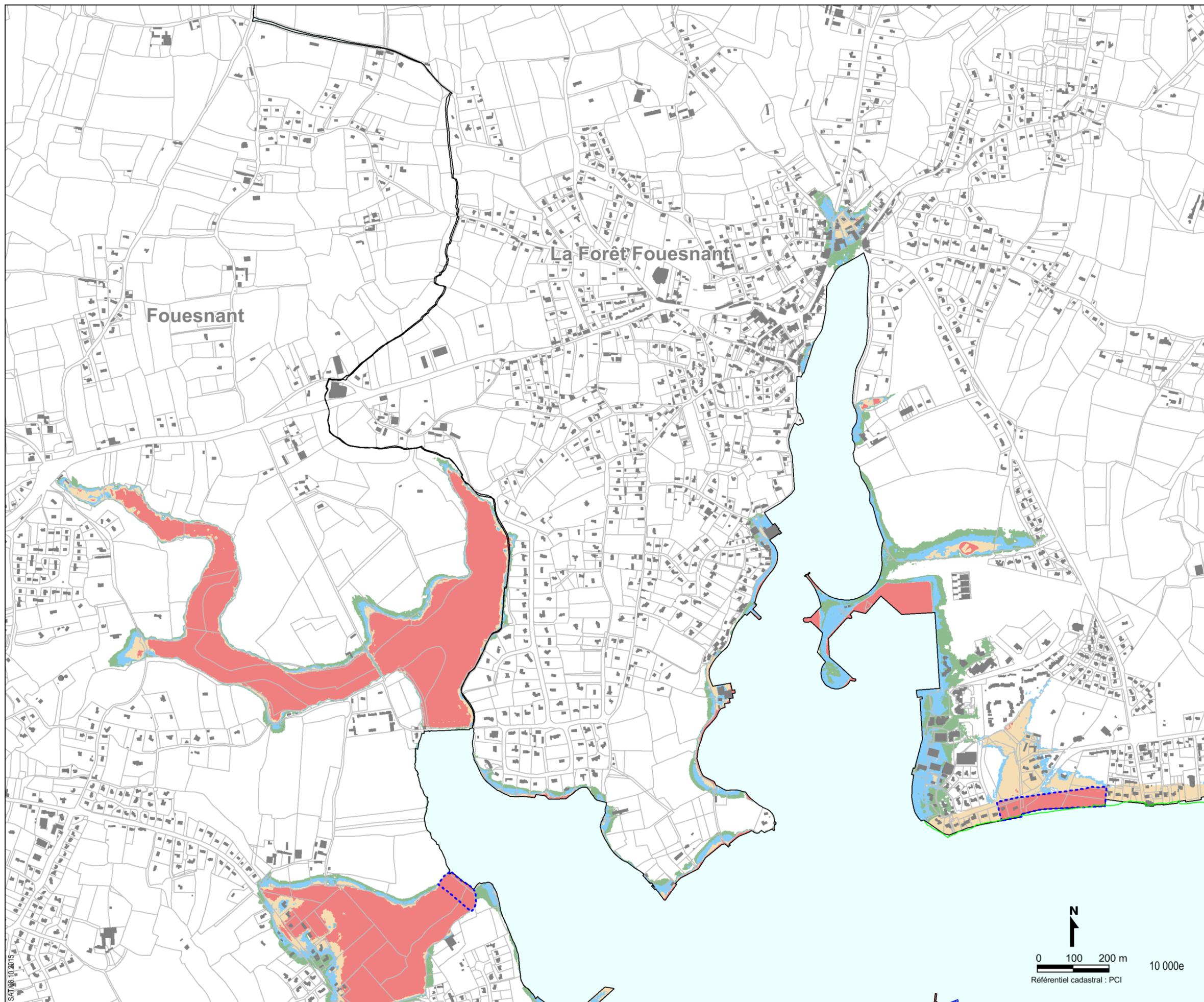
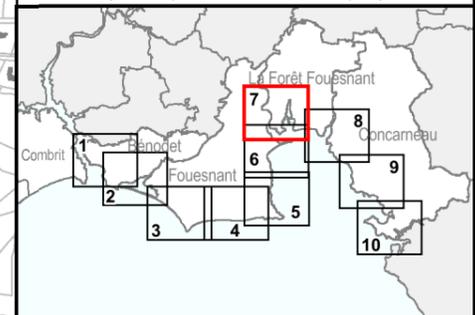
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 7

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

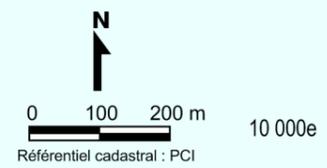
▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015



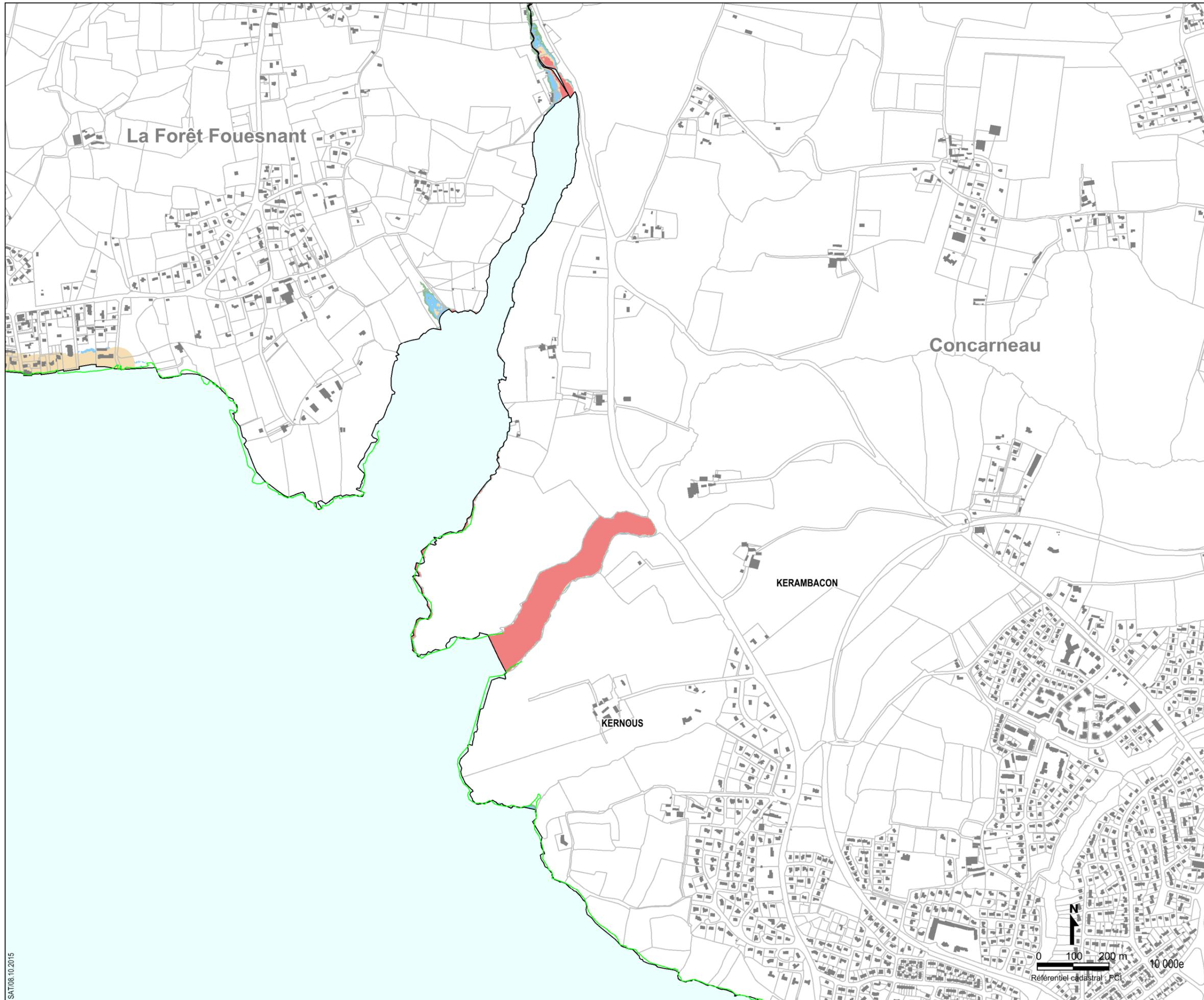
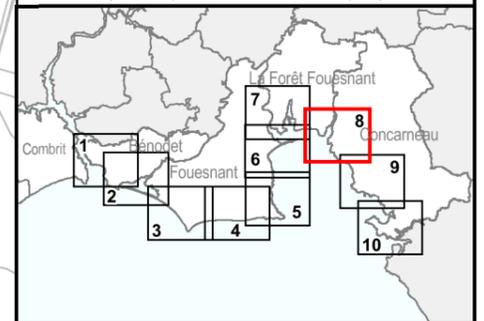
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Concarneau  
et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 8

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

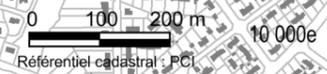
▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015



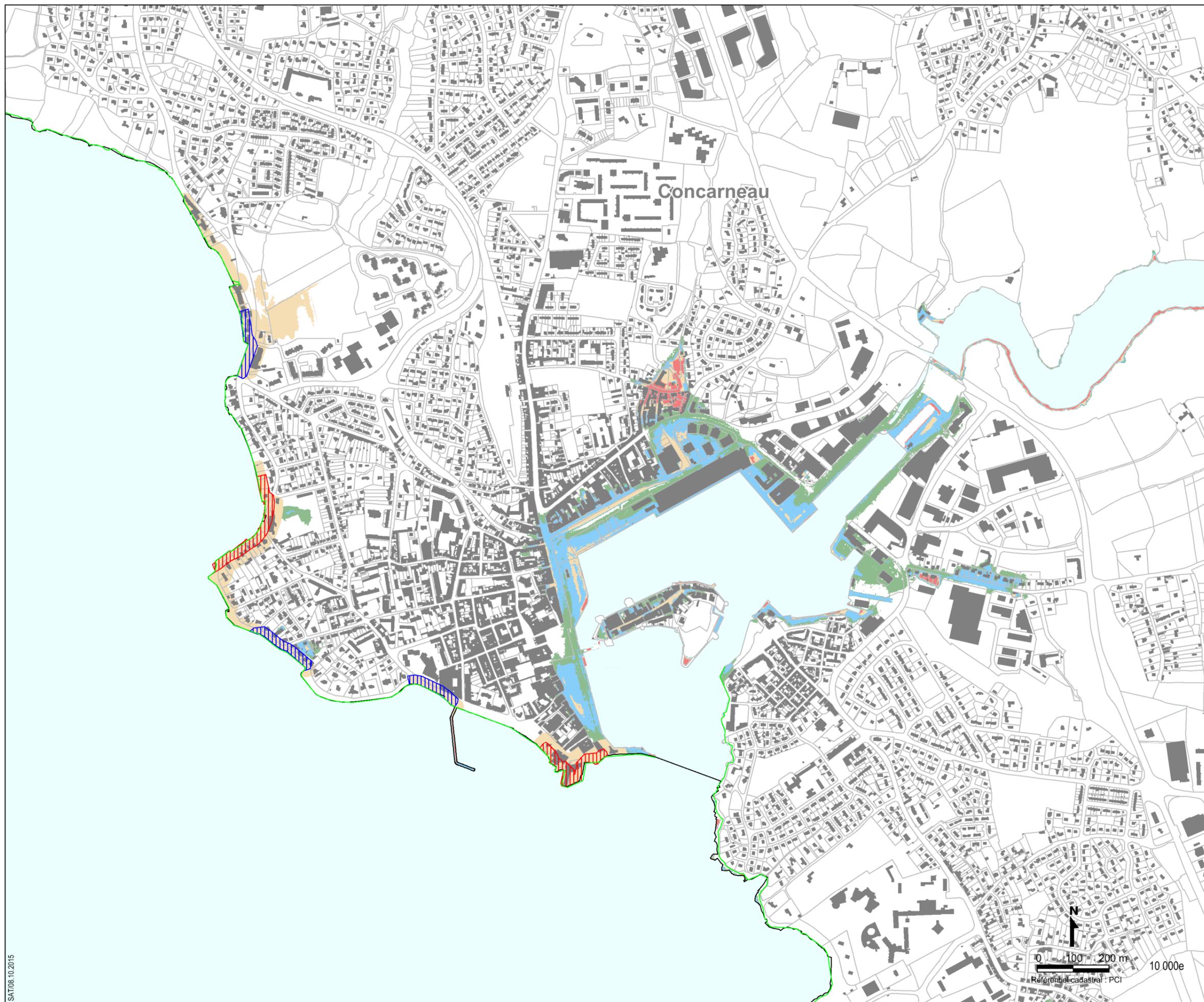
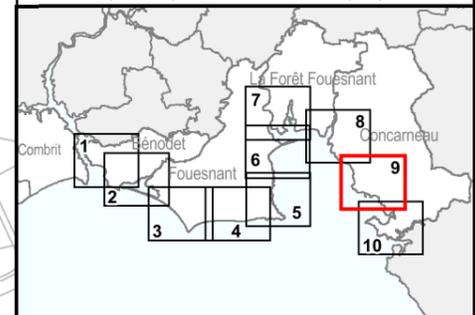
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Concarneau**

Carte n° 9

(carte par bassin de risque)



Légende

— Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs  
mécaniques des vagues

▨ Zones soumises à des projections et  
à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015



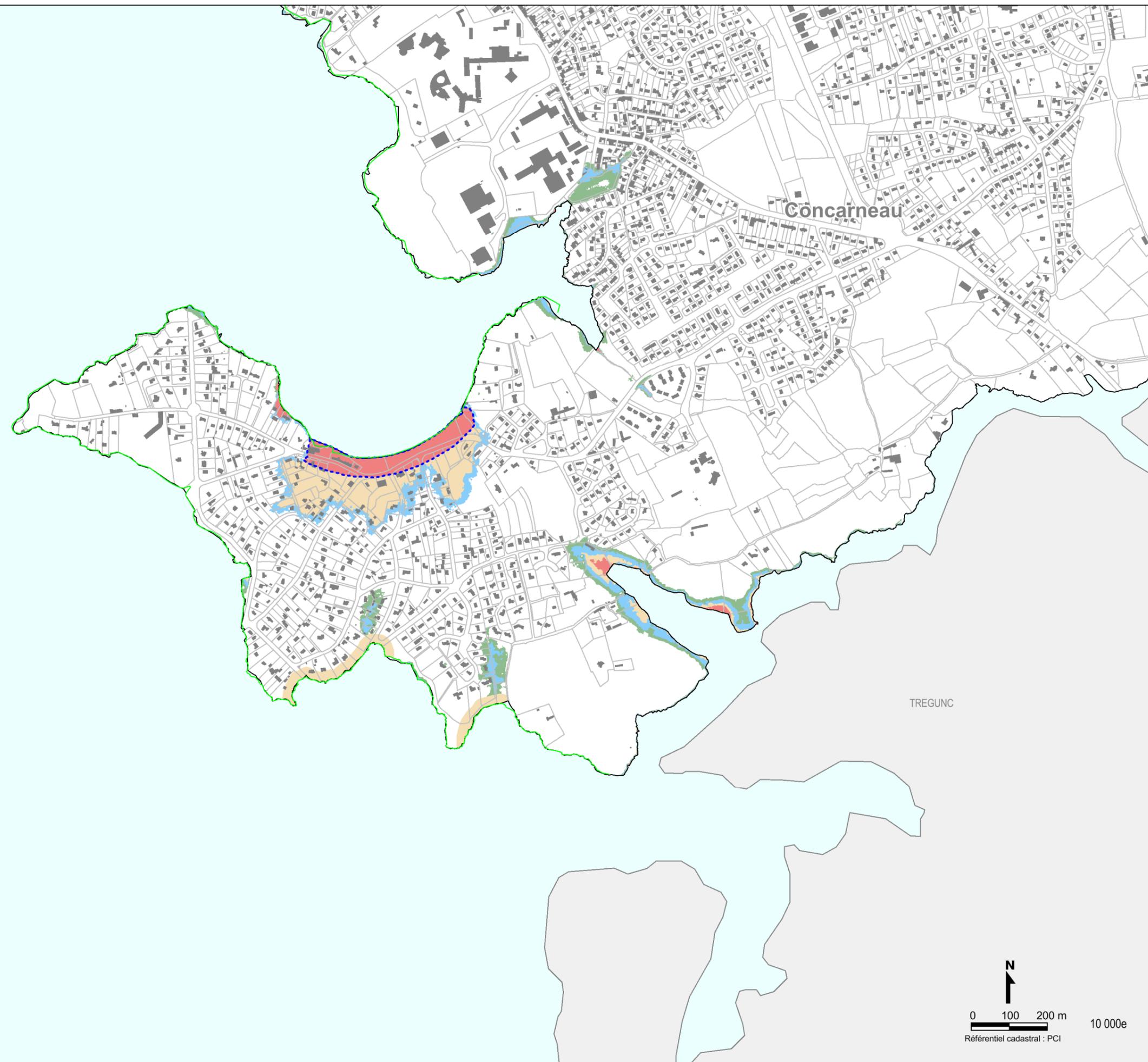
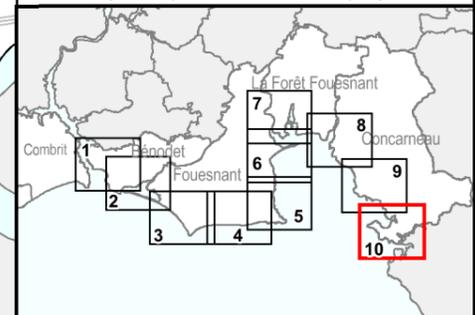
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de l'aléa à  
échéance 100 ans  
(avec prise en compte  
de l'effet des  
structures de protection)**

**Communes de Concarneau**

Carte n° 10

(carte par bassin de risque)



Légende

▭ Limite de commune

— Trait de côte actuel

Aléas

■ Faible

■ Moyen

■ Fort

■ Très fort

▨ Zones soumises à des chocs mécaniques des vagues

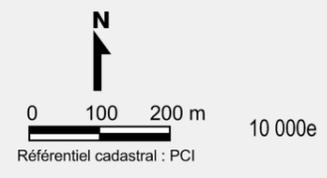
▨ Zones soumises à des projections et à des chocs mécaniques des vagues

▨ Bandes de précaution

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. Aussi pour la définition de l'aléa submersion lié aux franchissements c'est le trait de côte actuel qui est pris en compte.

Sources : Cadastre PCI 2012 et Ortho photo 2012

Point 0 avant COPII de novembre 2015



## Série de cartes n°6 : Carte des cotes d'eau pour l'aléa submersion à échéance 100 ans (avec prise en compte de l'effet des structures de protection)

---



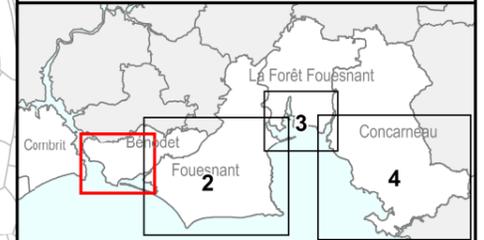
PPRL-2 - Est Odet  
Carte des cotes d'eau  
pour l'aléa à échéance 100 ans

(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)

Commune de Bénodet

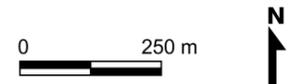
Carte n° 1

Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire



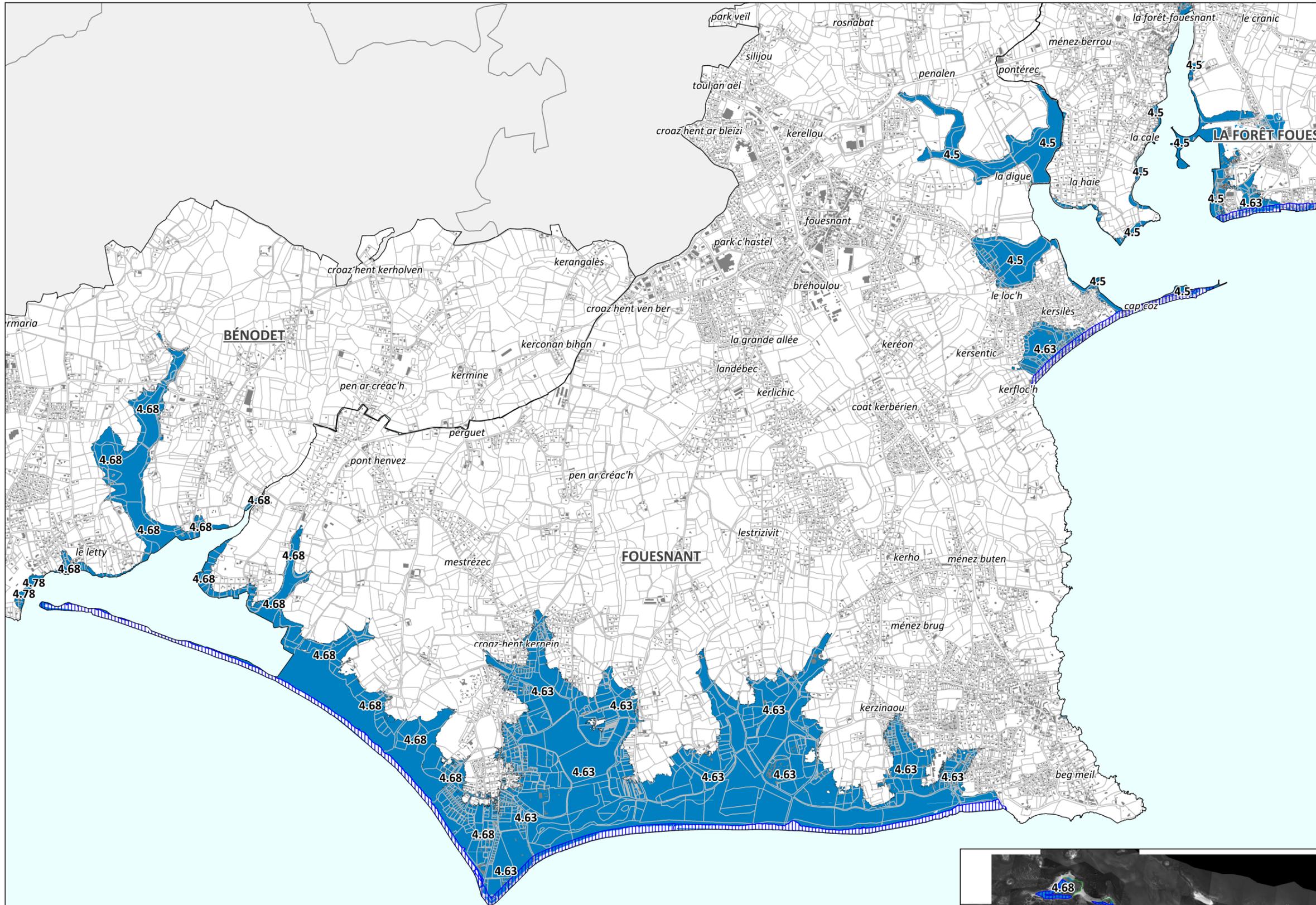
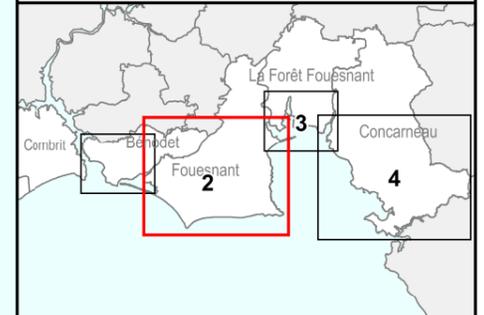
- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :*
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23 Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)



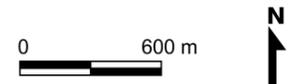
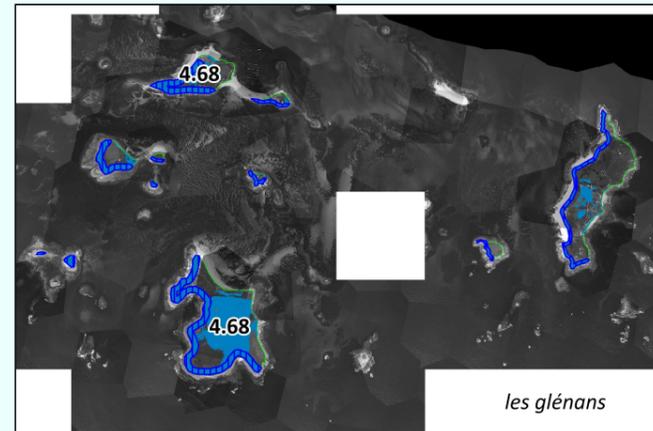


**PPRL-2 - Est Odet**  
**Carte des cotes d'eau**  
**pour l'aléa à échéance 100 ans**  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
**Commune de Fouesnant**  
**Carte n° 2**  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire



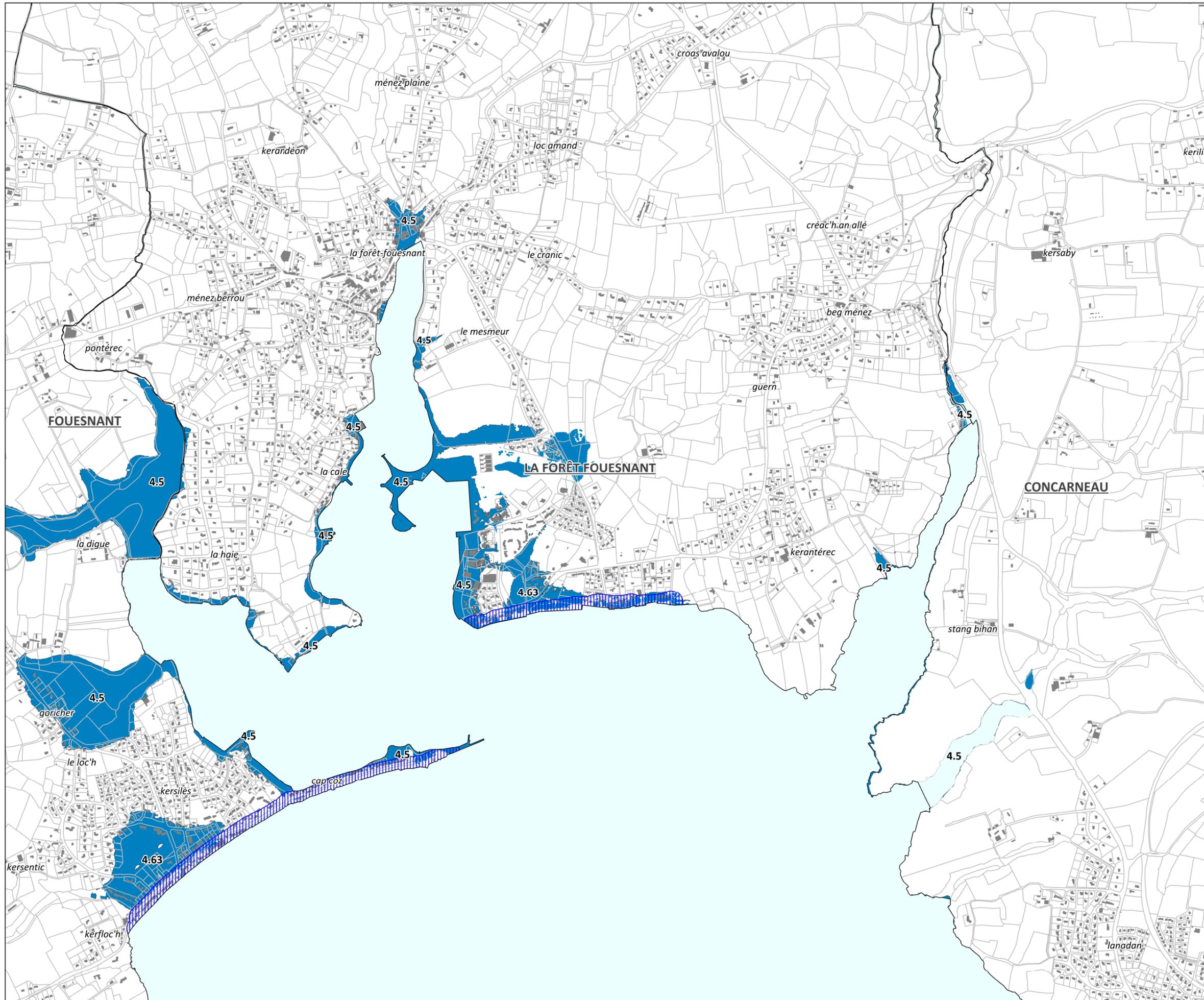
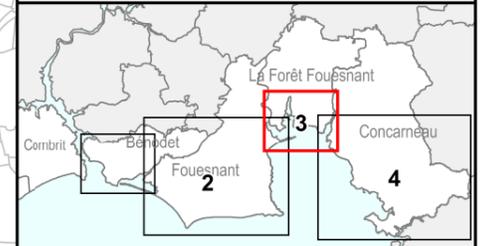
- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :*
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23** Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)



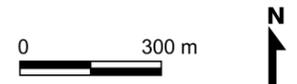


PPRL-2 - Est Odet  
**Carte des cotes d'eau  
pour l'aléa à échéance 100 ans**  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
**Commune de Forêt-Fouesnant**  
**Carte n° 3**  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire



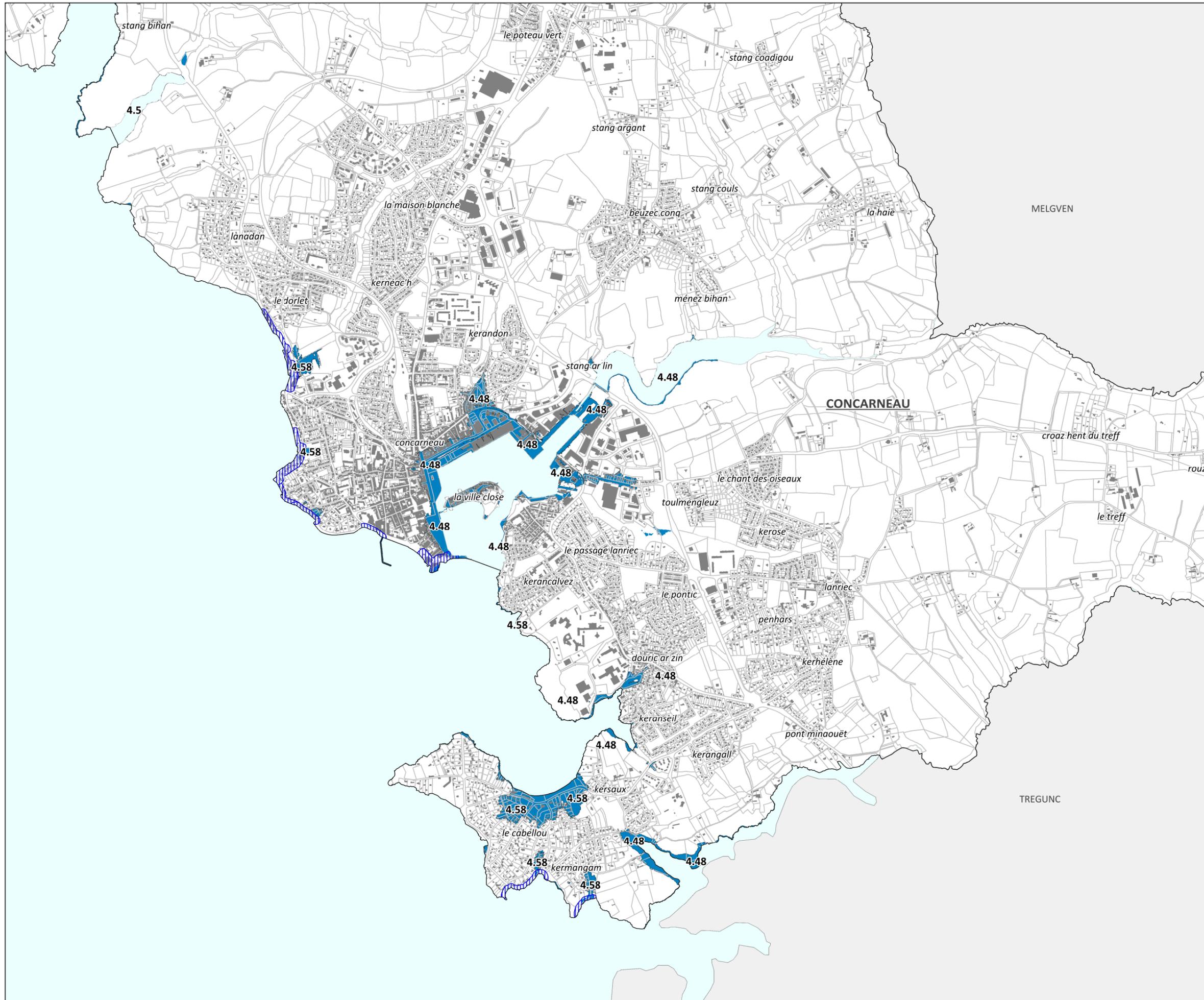
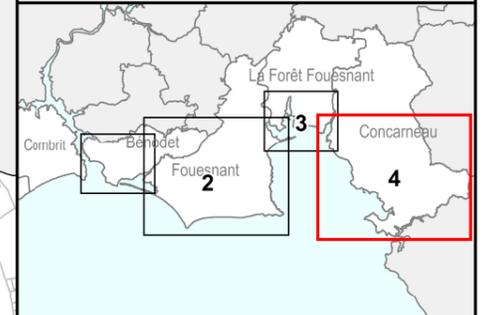
- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :  
Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23 Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)



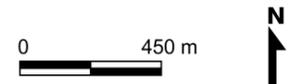


PPRL-2 - Est Odet  
**Carte des cotes d'eau  
pour l'aléa à échéance 100 ans**  
(avec prise en compte  
de l'état des ouvrages)  
**Commune de Concarneau**  
**Carte n° 4**  
Annexe aux cartes  
de zonage réglementaire



- Emprise globale de l'aléa submersion pour l'aléa à échéance 100ans
- La cote d'eau correspond à la cote du terrain naturel augmentée de 20 cm
- Se référer aux cotes d'eau précisées sur les étiquettes
- Lorsque superposition :**
- Prendre en compte la cote d'eau la plus contraignante
- 5.23** Cote du niveau d'eau

Toutes les cotes d'eau sont rattachées au système de nivellement général de la France (NGF)



## Série de cartes n°7 : Carte de l'aléa érosion

---

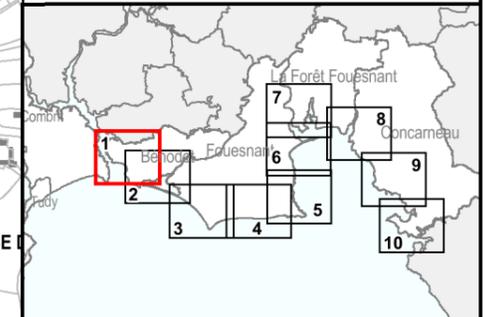
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Commune de Bénodet

Carte n° 1

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



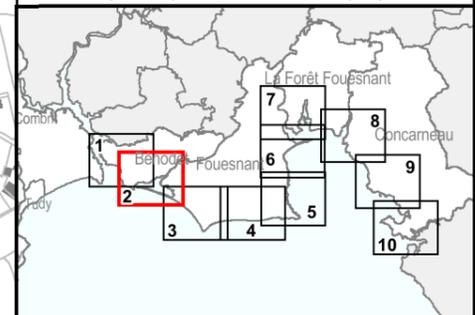
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Bénodet  
et Fouesnant

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)

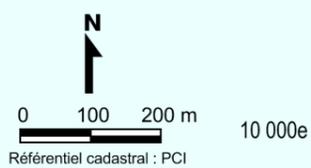


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



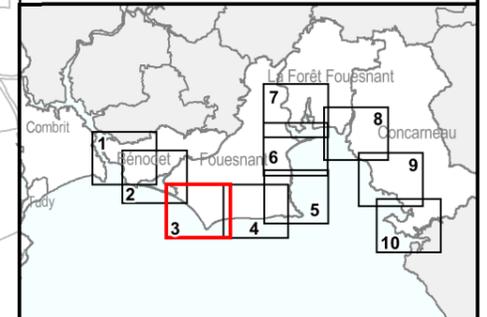
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Fouesnant

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Fouesnant





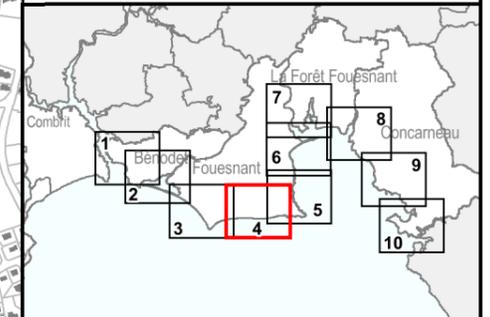
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Fouesnant

Carte n° 4

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®



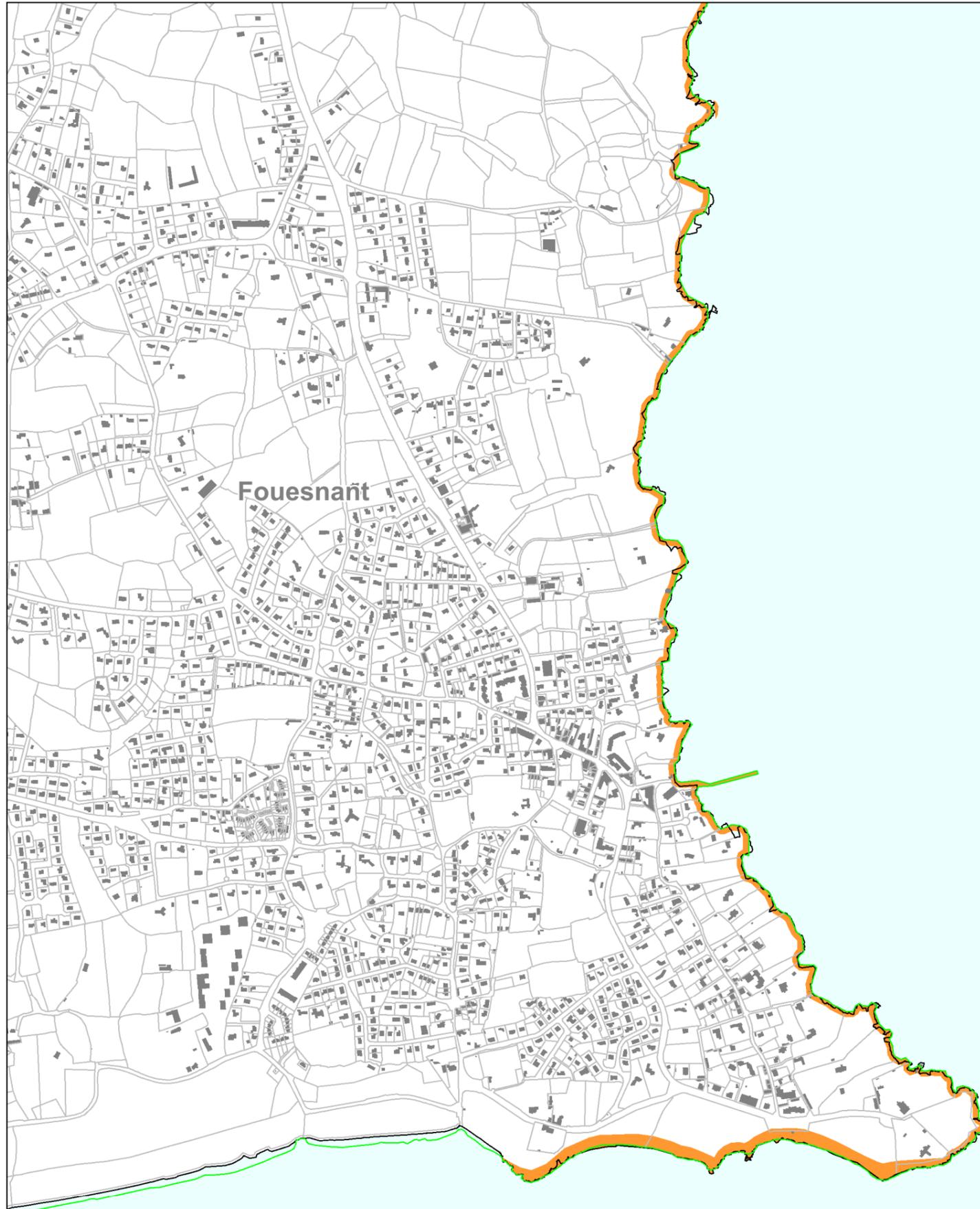
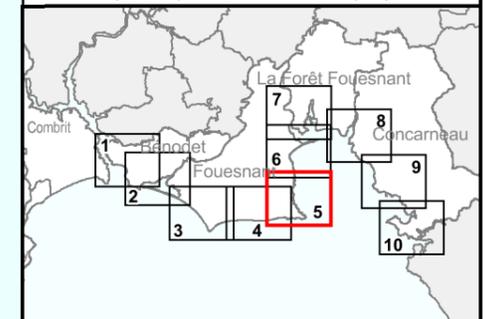
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Fouesnant

Carte n° 5

(carte par bassin de risque)

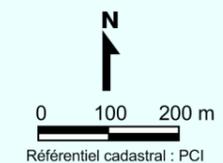


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



10 000e

Référentiel cadastral : PCI

Sources : Litto3D®



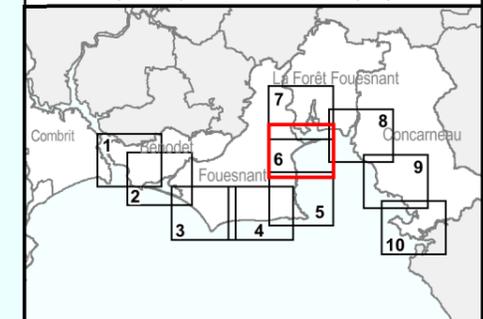
**PPRL-2 - Est Odet**

**Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence**

**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**

**Carte n° 6**

(carte par bassin de risque)



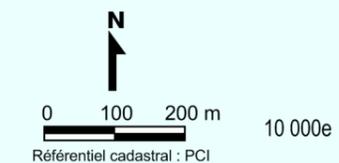
**Légende**

-  Limite de commune
-  Aléas érosion
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Document provisoire



Sources : Litto3D®



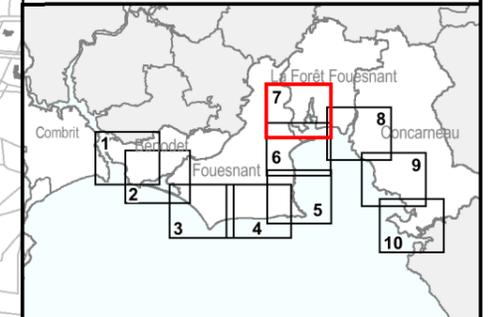
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant

Carte n° 7

(carte par bassin de risque)

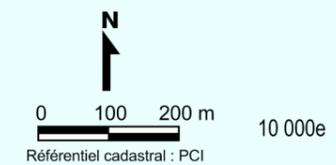


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



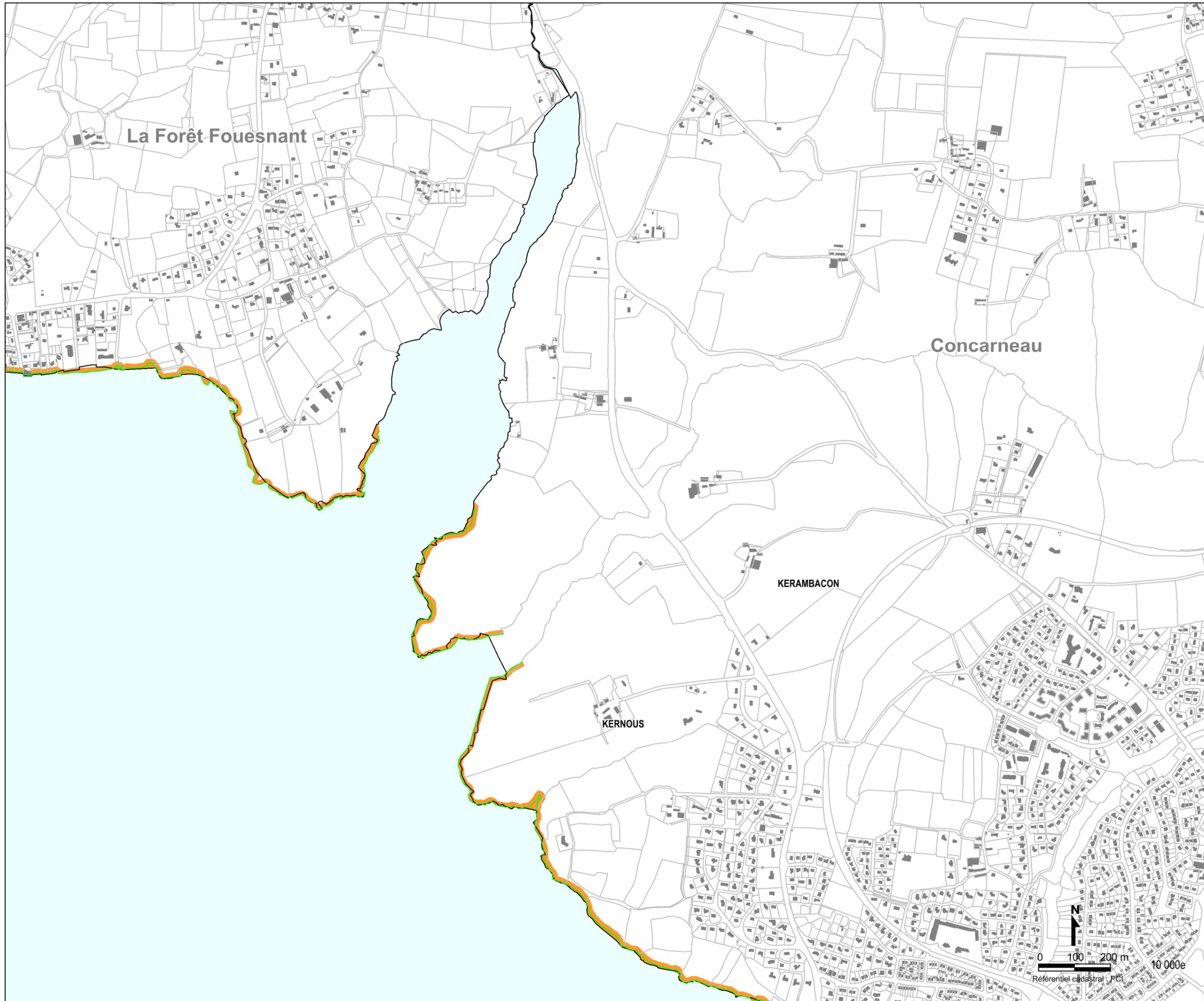
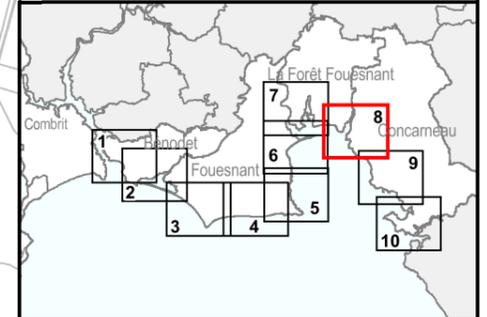
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Concarneau  
et La Forêt Fouesnant

Carte n° 8

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



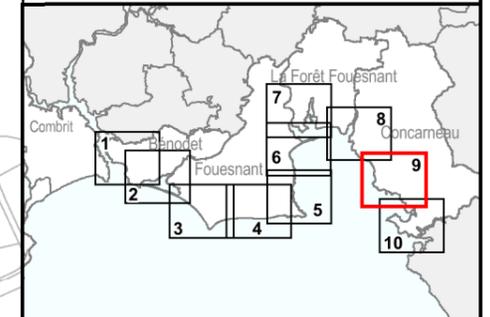
PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Concarneau

Carte n° 9

(carte par bassin de risque)



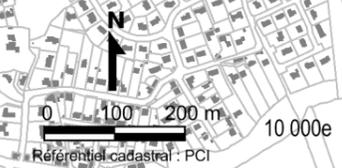
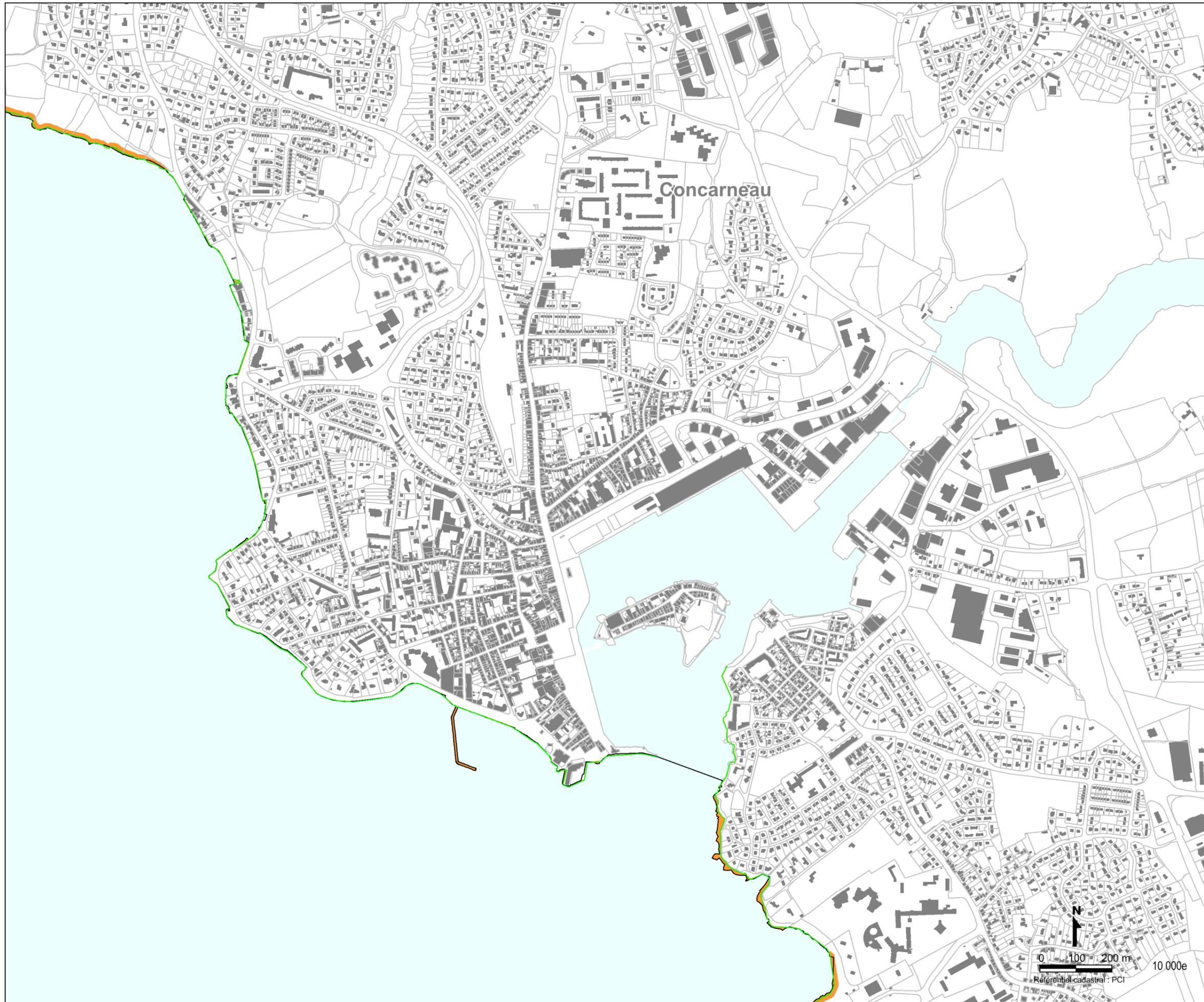
Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

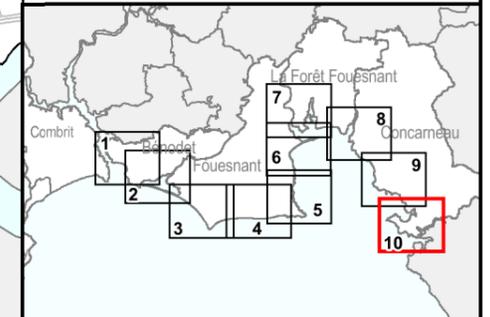


PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Communes de Concarneau

Carte n° 10  
(carte par bassin de risque)



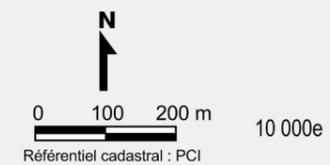
Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

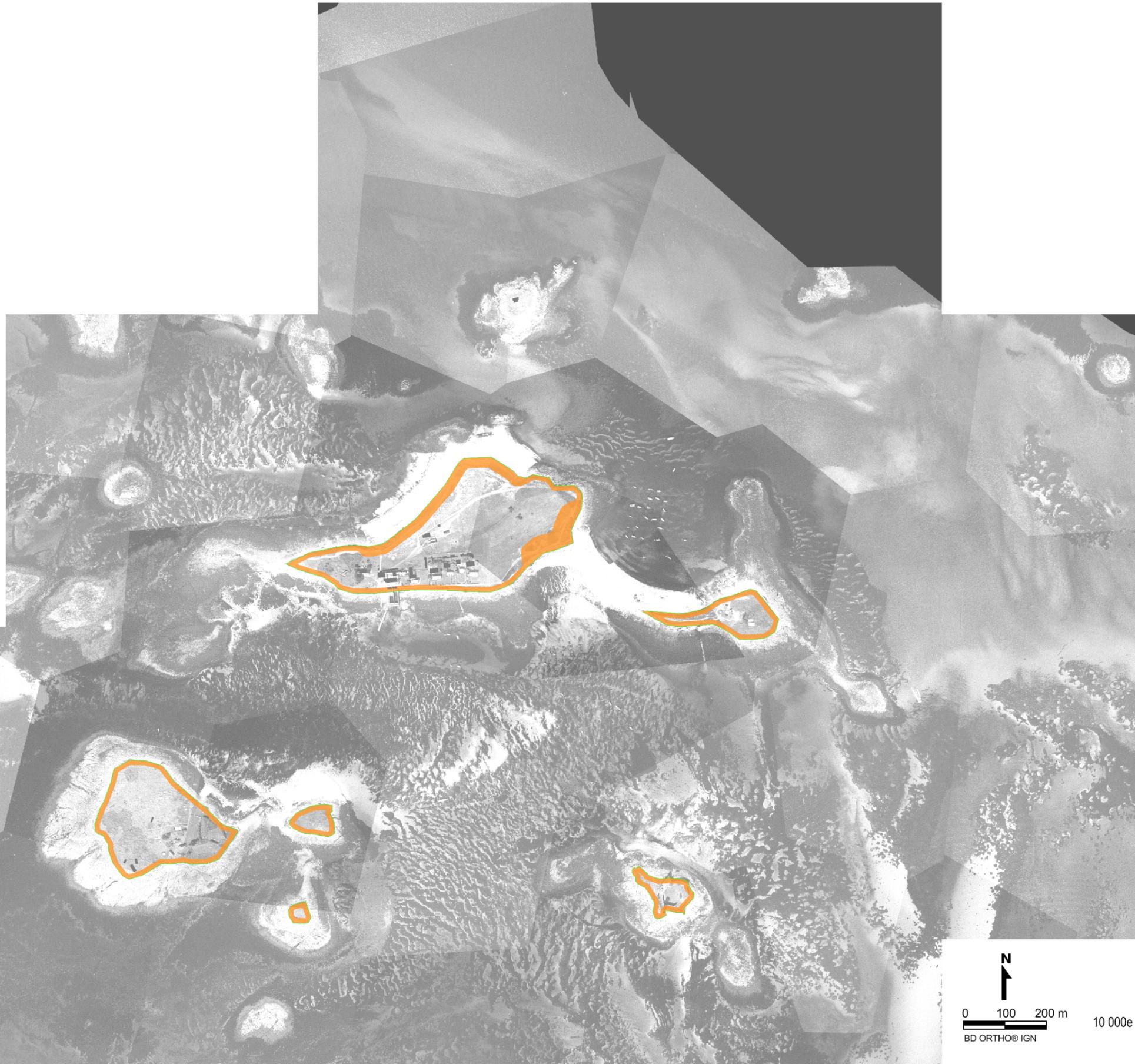
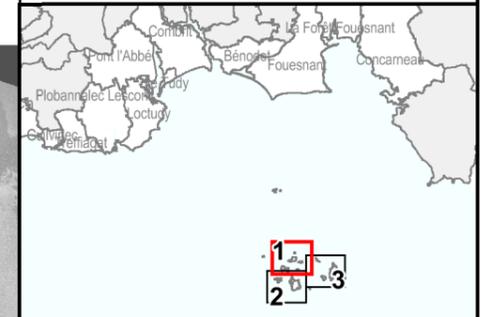


PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Iles Glénan  
Commune de Fouesnant

Carte n° 1  
(carte par bassin de risque)

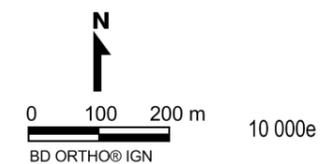


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

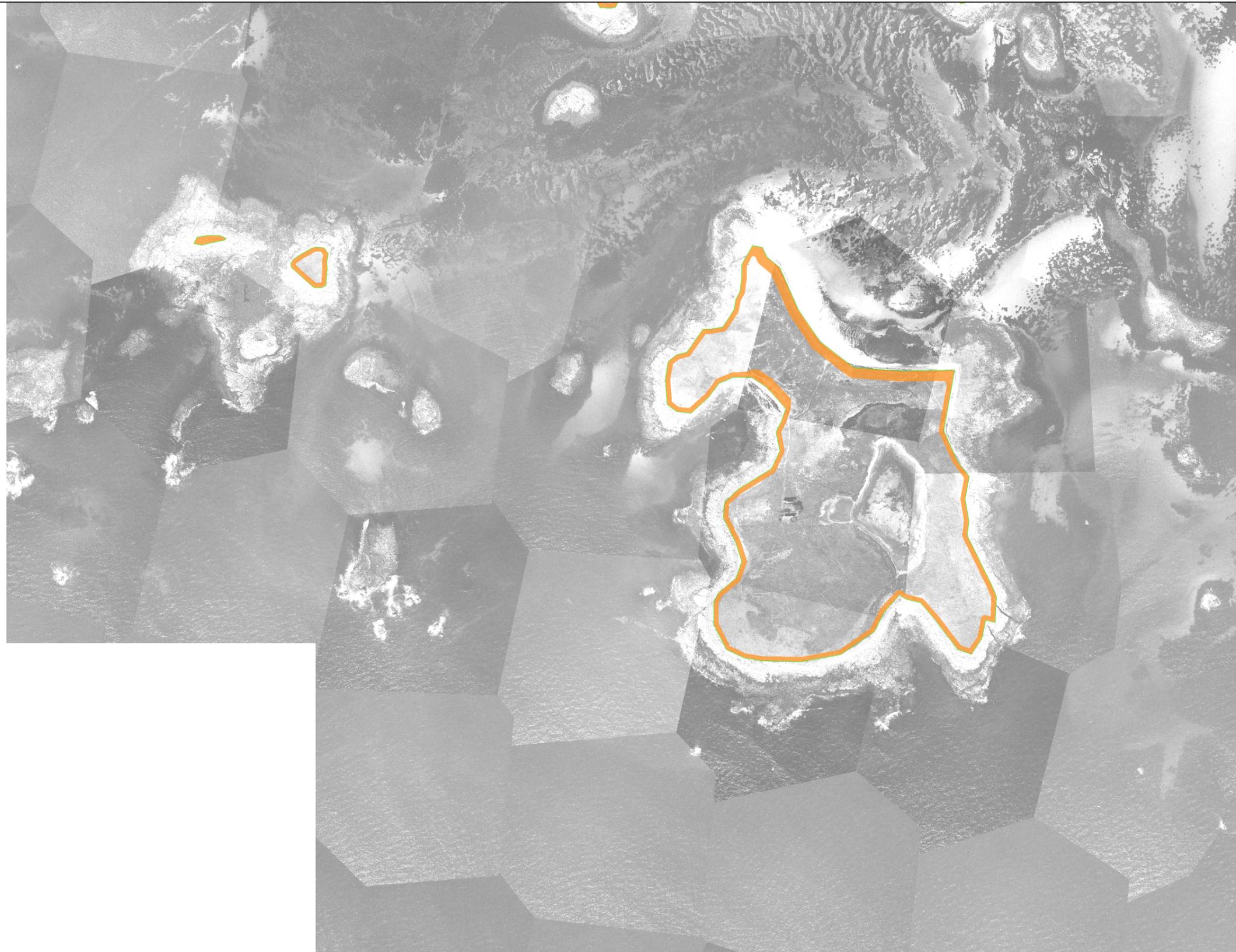
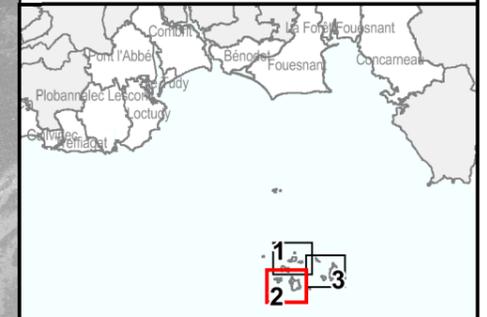


PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Iles Glénan  
Commune de Fouesnant

Carte n° 2  
(carte par bassin de risque)



Légende

-  Limite de commune
-  Aléas érosion
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



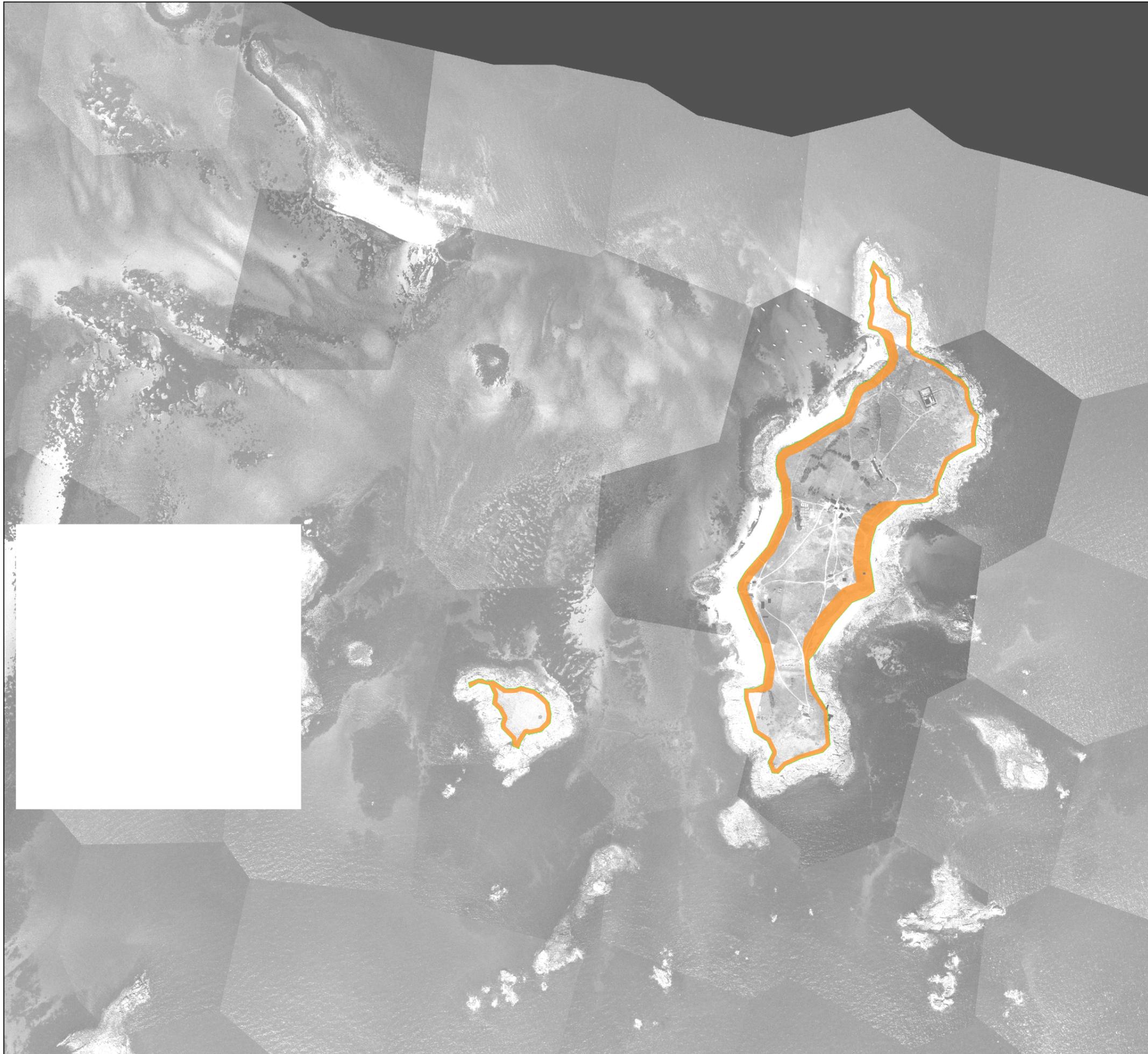
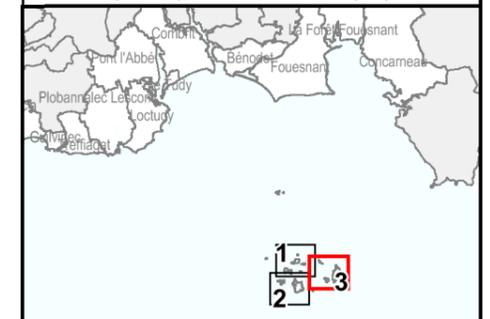


PPRL-2 - Est Odet

Carte d'aléas du recul  
du trait de côte de référence

Iles Glénan  
Commune de Fouesnant

Carte n° 3  
(carte par bassin de risque)

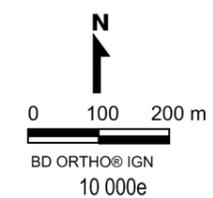


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Sources : Litto3D®

## Série de cartes n°8 : Carte de l'aléa érosion intégrant le changement climatique

---

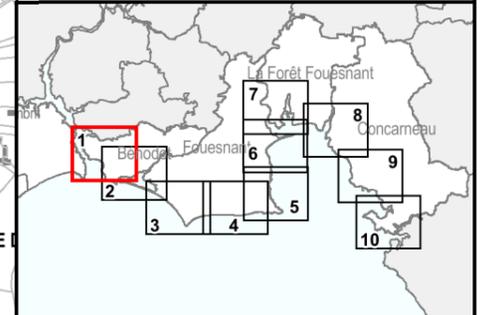
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Commune de Bénodet**

**Carte n° 1**

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®

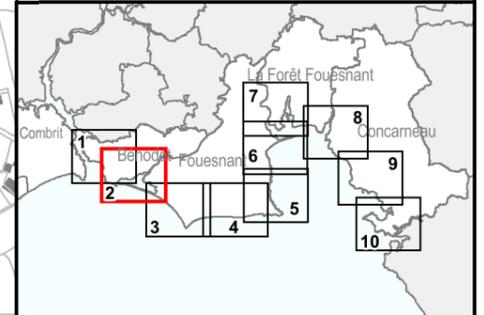
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Bénodet  
et Fouesnant**

Carte n° 2

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

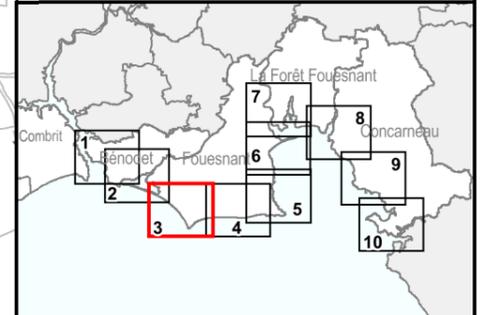
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**  
*Communes de Fouesnant*

Carte n° 3

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



0 100 200 m  
10 000e  
Référentiel cadastral : PCI

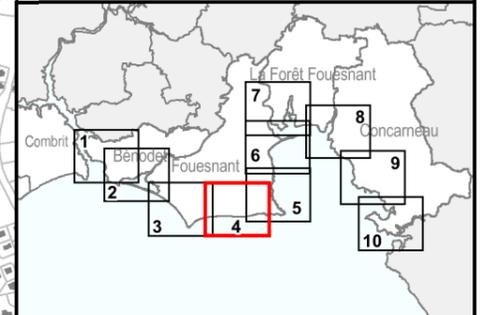
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

*Communes de Fouesnant*

Carte n° 4

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

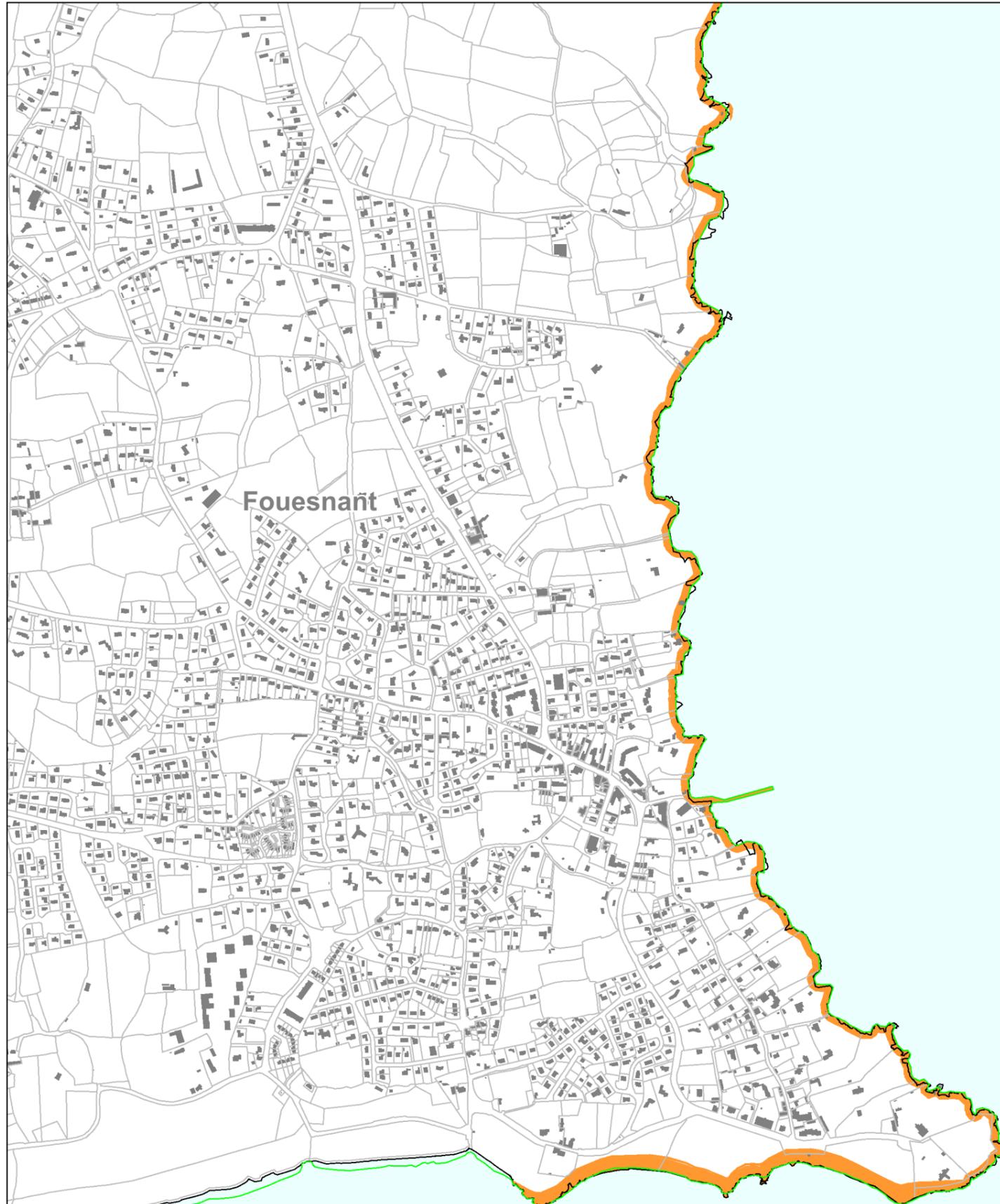
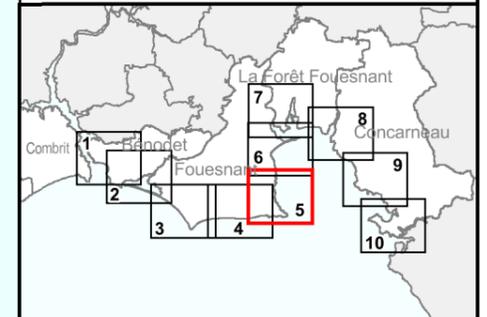
Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**  
*Communes de Fouesnant*

Carte n° 5

(carte par bassin de risque)

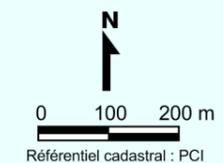


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



10 000e

Référentiel cadastral : PCI

Sources : Litto3D®



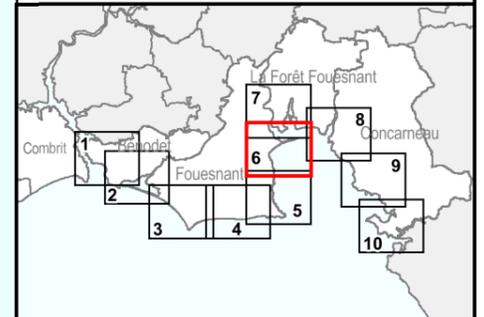
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 6

(carte par bassin de risque)



Légende

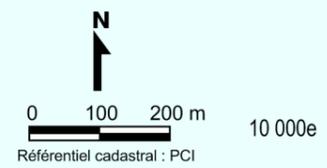
-  Limite de commune
-  Aléas érosion intégrant le changement climatique
-  Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Document provisoire

Sources : Litto3D®



SAT28.09.2015

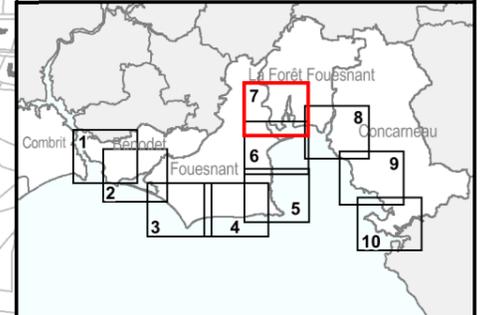
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Fouesnant  
et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 7

(carte par bassin de risque)

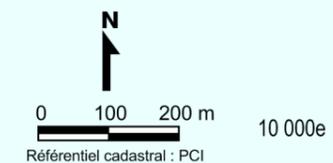


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



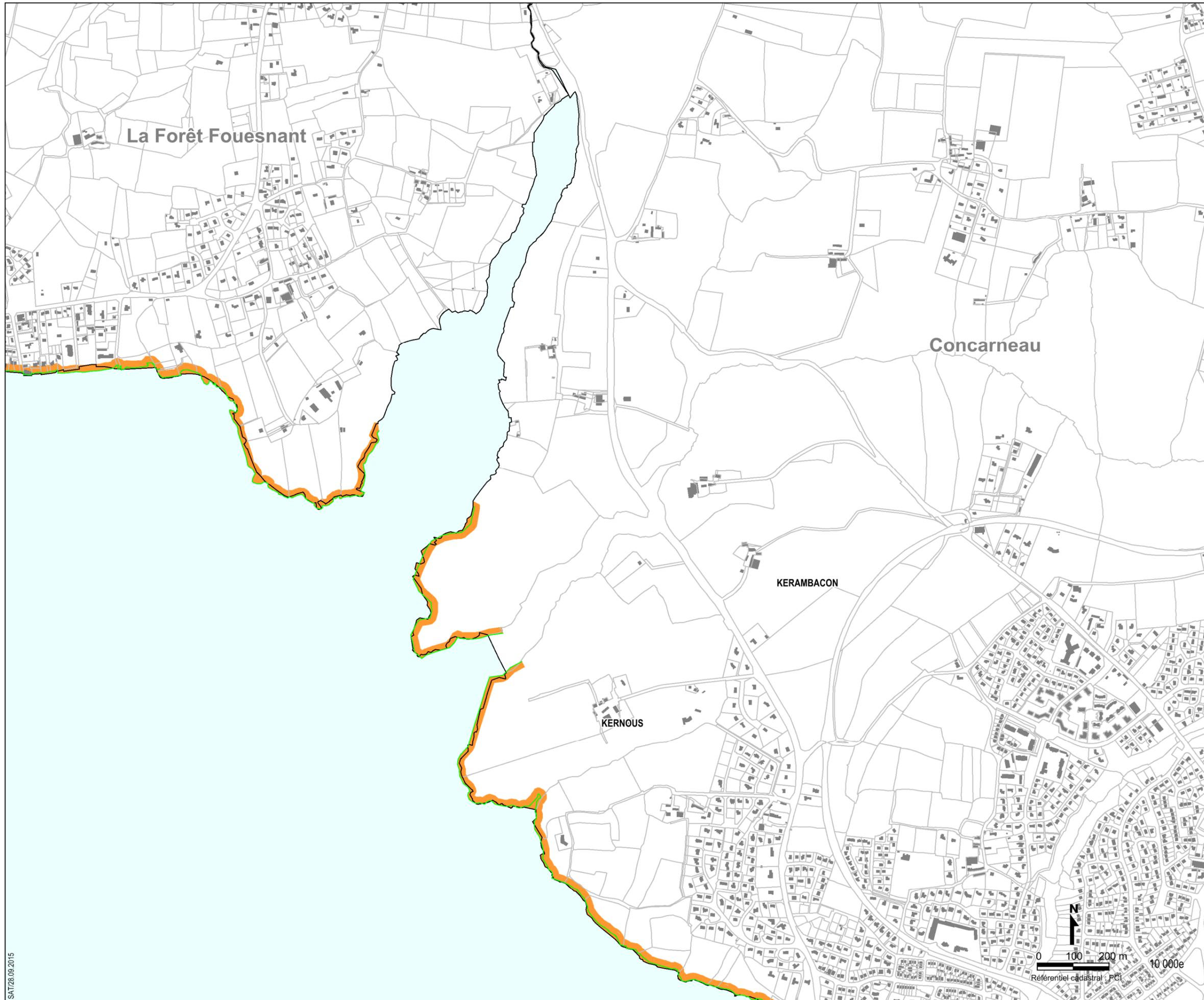
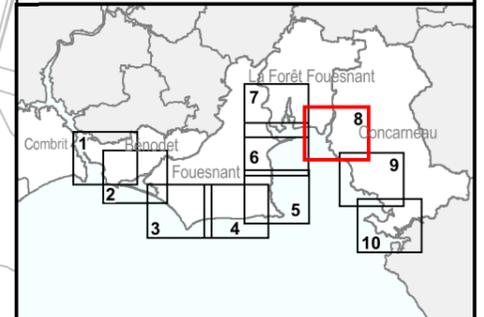
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Concarneau  
et La Forêt Fouesnant**

Carte n° 8

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

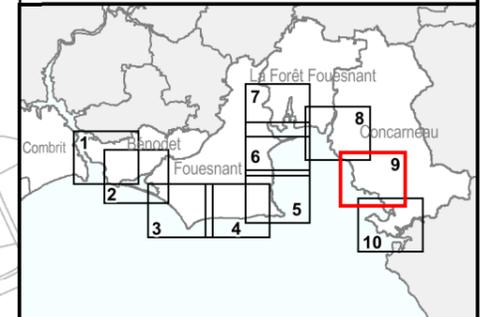
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Concarneau**

Carte n° 9

(carte par bassin de risque)



Légende

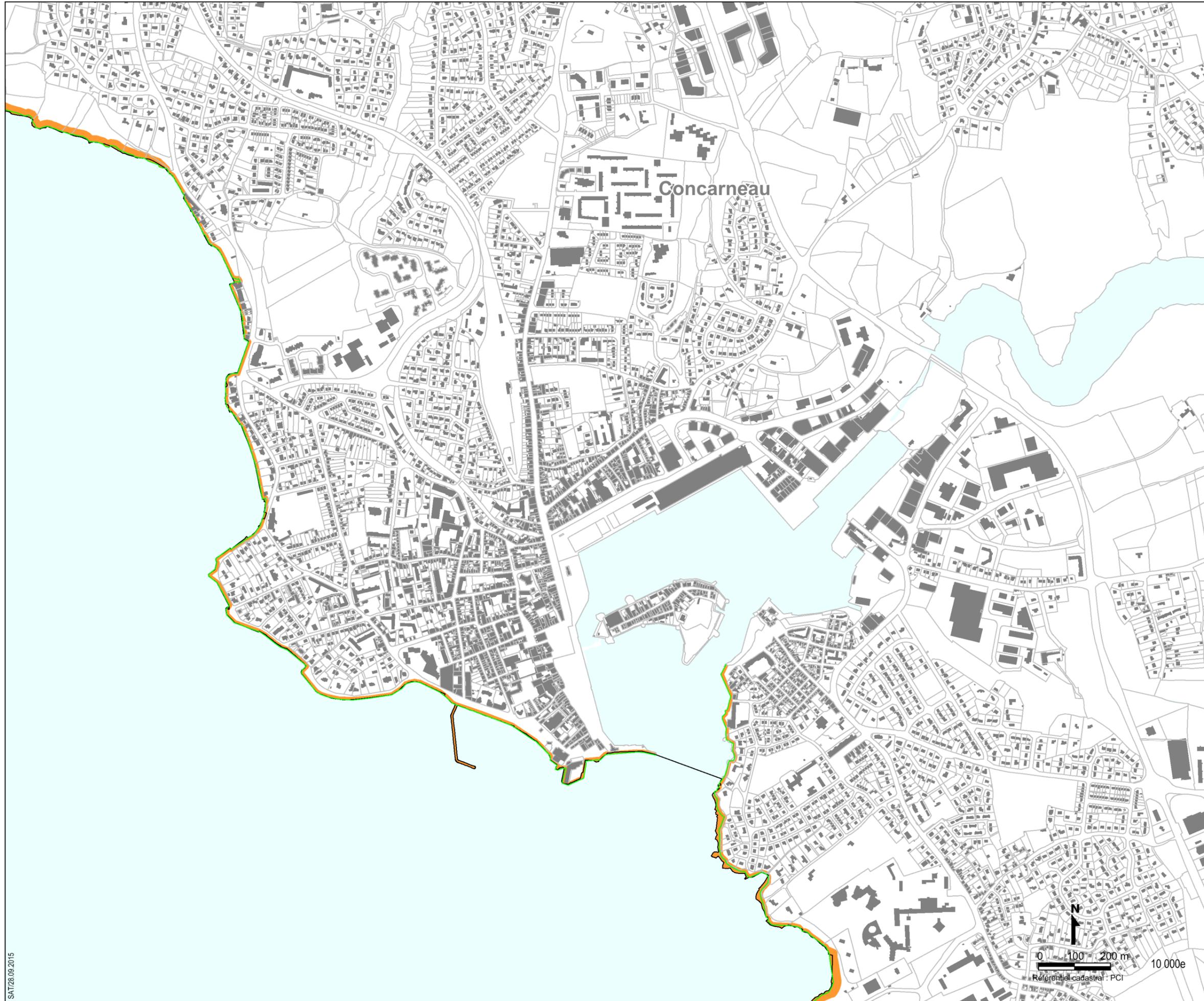
- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.

Sources : Litto3D®



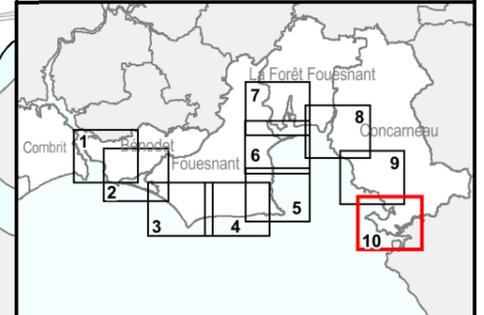
PPRL-2 - Est Odet

**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Communes de Concarneau**

Carte n° 10

(carte par bassin de risque)

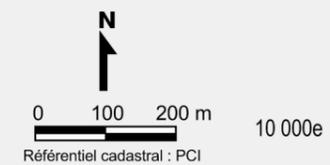


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Sources : Litto3D®

PPRL-2 - Est Odet

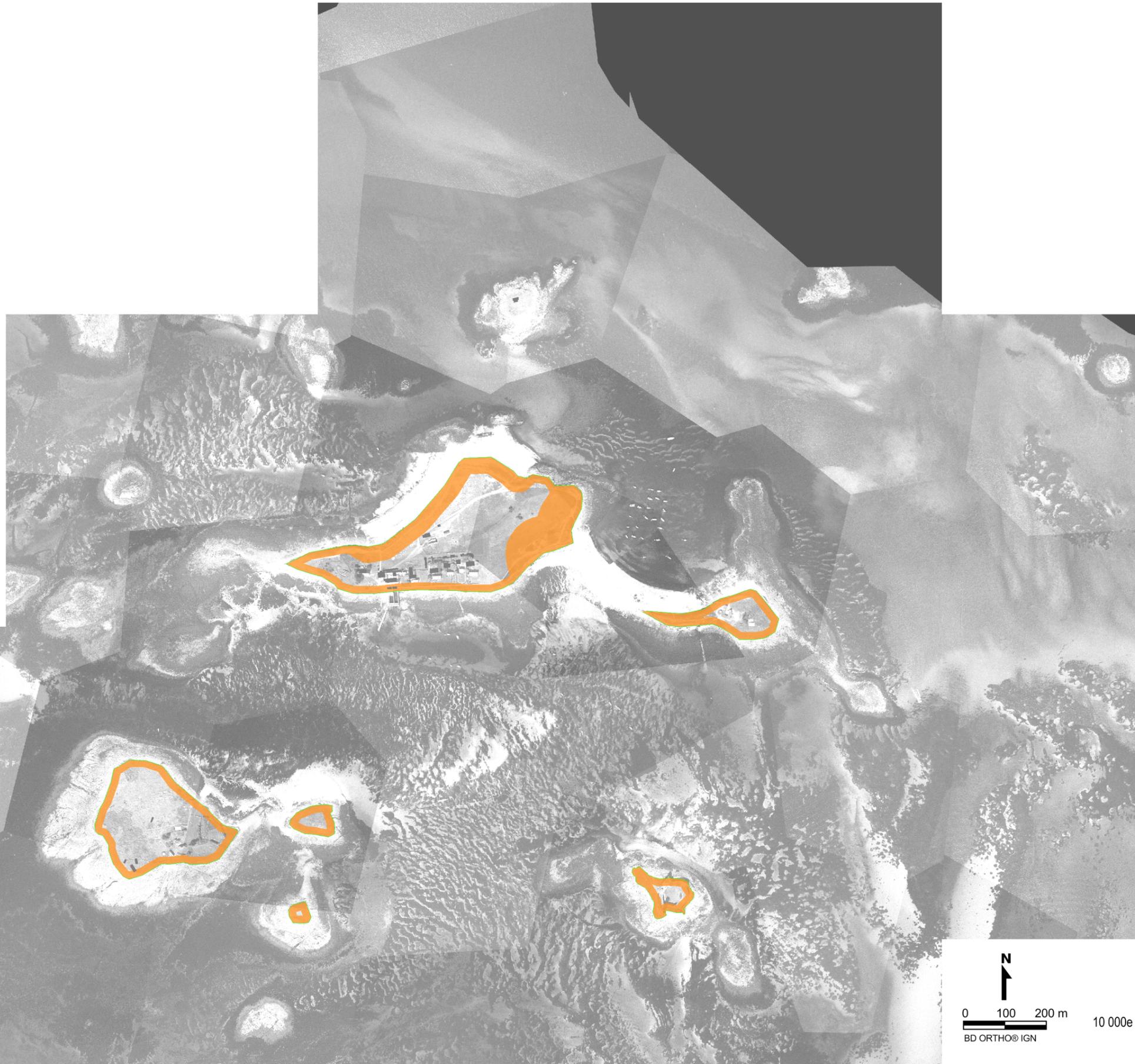
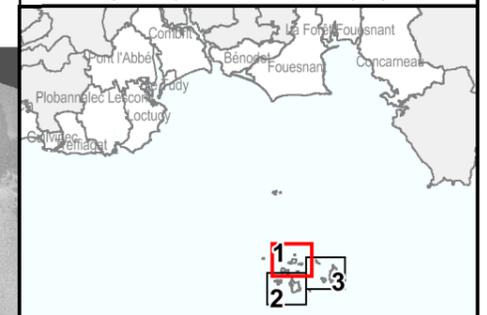
**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Iles Glénan**

**Commune de Fouesnant**

**Carte n° 1**

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.

L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Sources : Litto3D®

PPRL-2 - Est Odet

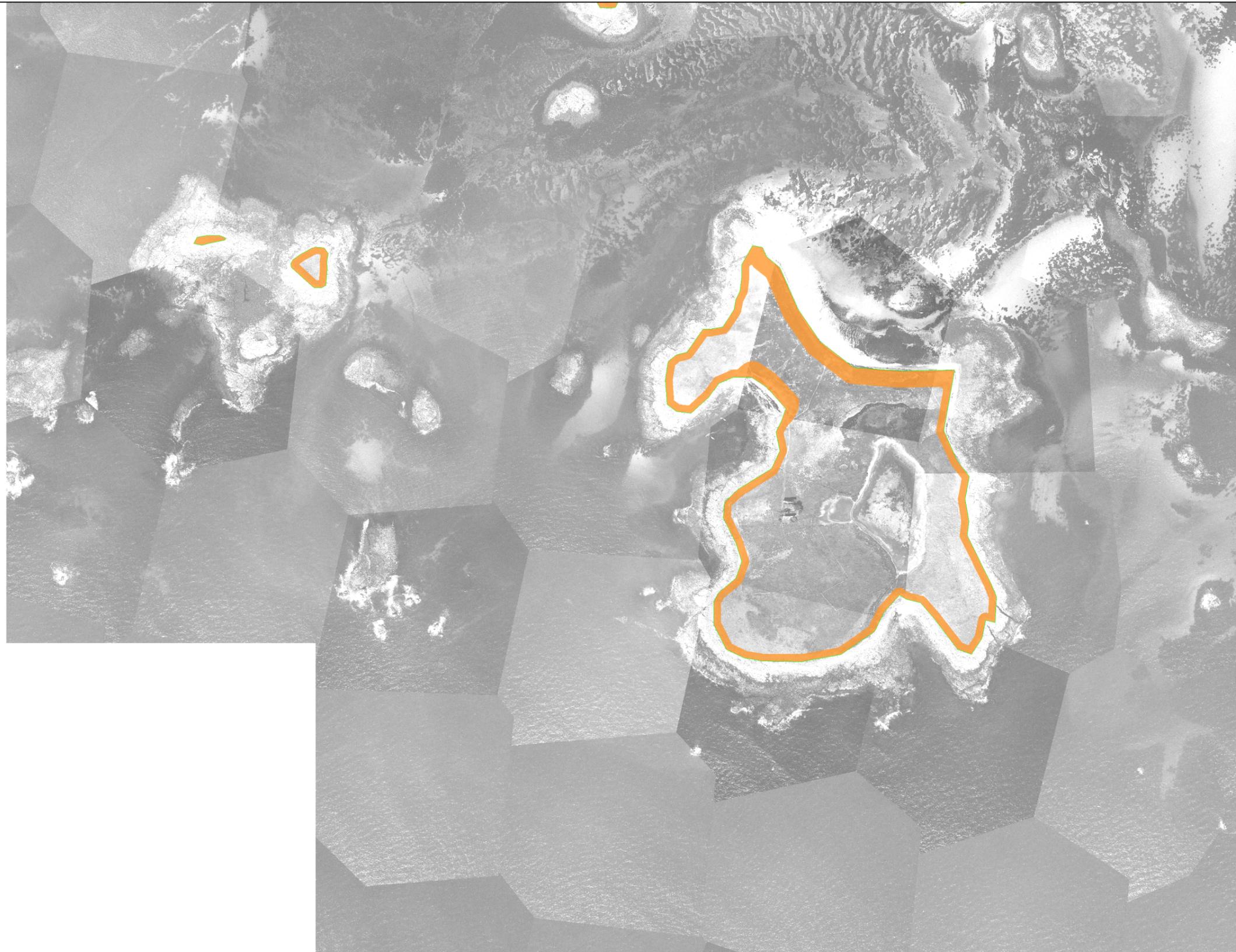
**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Iles Glénan**

**Commune de Fouesnant**

**Carte n° 2**

(carte par bassin de risque)



Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte. L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



PPRL-2 - Est Odet

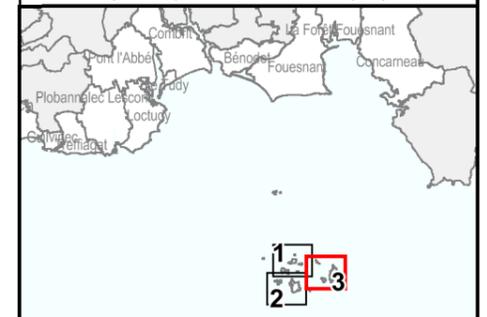
**Carte de la position  
du trait de côte estimée  
à échéance 100 ans  
avec prise en compte  
du changement climatique**

**Iles Glénan**

**Commune de Fouesnant**

**Carte n° 3**

(carte par bassin de risque)

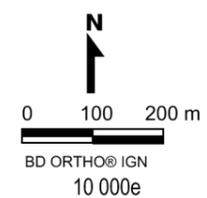


Légende

- Limite de commune
- Aléas érosion intégrant le changement climatique
- Trait de côte actuel

L'aléa érosion présenté tient compte des incertitudes du tracé. Ces incertitudes sont équivalentes à 10m pour les côtes meubles (côte sableuse avec plage ou cordon dunaire), 0m pour les côtes artificialisées (côte avec enrochement ou mur), 0m pour les côtes rocheuses.

Le trait de côte actuel ne correspond pas à la limite cadastrale, en raison des phénomènes permanents d'érosion et d'accrétion de la côte.  
L'analyse du recul du trait de côte a été réalisée sur la base du trait de côte actuel signalé en vert sur la carte. Néanmoins, pour une question d'affichage, la coloration de la bande d'aléa débute à la limite cadastrale de la commune.



Sources : Litto3D®